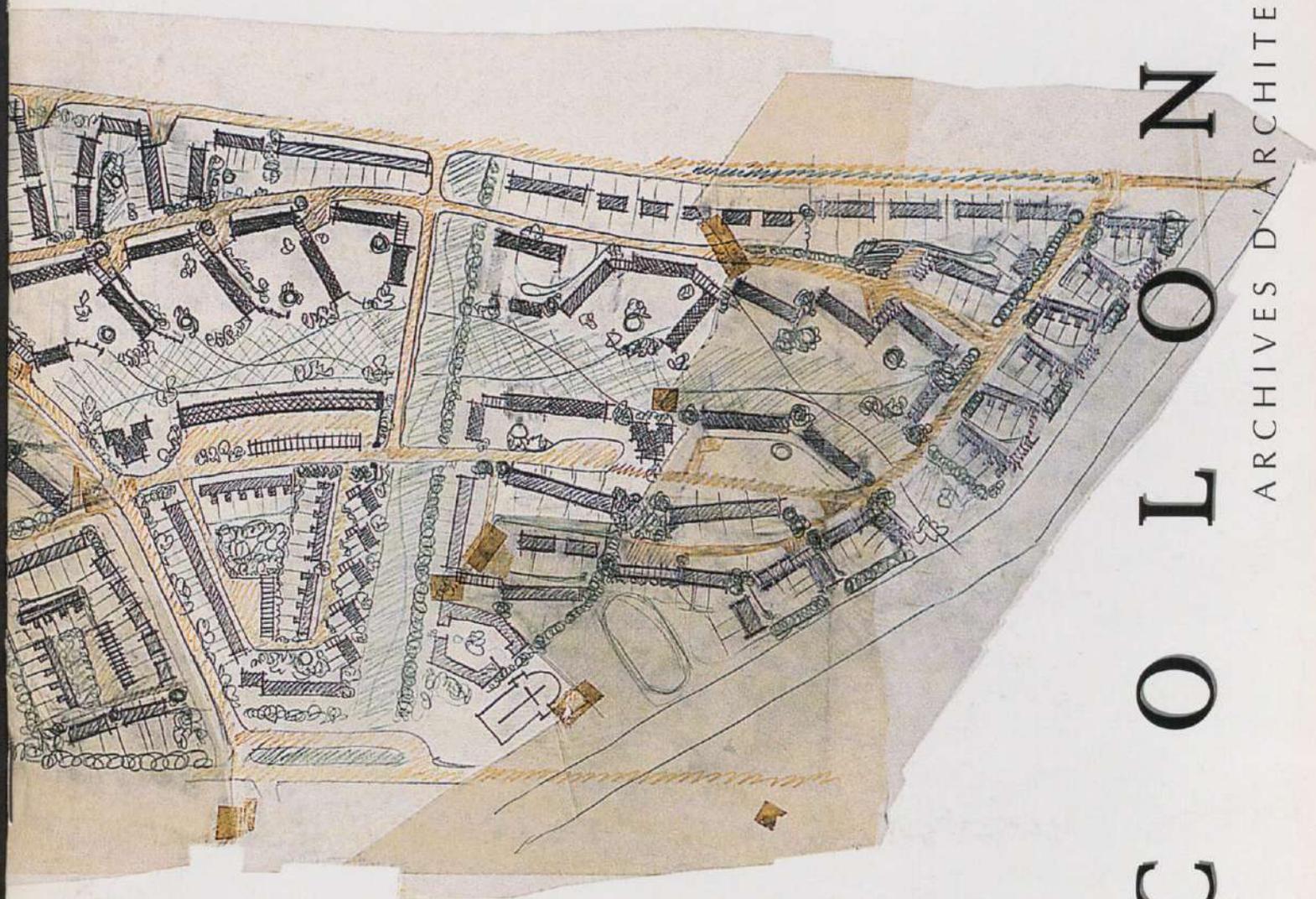


ACTES DES TABLES RONDES

ROBERT AUZELLE

IFA, FÉVRIER ET MARS 2000



C O L L O C O L L O N N E S

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

**ifa**  
Institut français  
d'architecture

  
Cité de l'architecture  
et du patrimoine

N° 19 • Novembre 2002 • 4,50 €

Si l'époque dans laquelle il s'inscrivait connaît aujourd'hui une évidente (quoique bien incomplète) réévaluation, Robert Auzelle (1913-1983) demeure une figure non seulement largement inconnue du public, mais tout aussi lointain pour les architectes et les urbanistes qui, sans le savoir, ont à son égard une dette collective. Ayant bénéficié du dépôt de ses archives\*, l'Ifa veut contribuer à préciser les contours d'une activité intense et multiple, d'une personnalité ouverte mais modeste qui est paradoxalement restée dans l'ombre. Au passage, il s'agit aussi de se demander comment – par quelles opérations techniques ou médiatiques – l'usage des archives d'architecture permet de faire émerger des personnalités, des pensées, des problématiques. Les actions menées dans ce cadre autour de Robert Auzelle en 2000 ont été limitées : une exposition de petites dimensions, à l'Ifa (relayée par une version itinérante toujours disponible), et deux tables rondes dont les actes sont présentés ici. Rien de cela n'était faisable, bien entendu, sans le travail de Frédéric Bertrand sur l'œuvre d'Auzelle, engagé depuis longtemps, et sans l'implication de M<sup>me</sup> Madeleine Auzelle qui lui avait ouvert les archives bien avant leur dépôt à l'Ifa.

La publication de ces textes espère contribuer à dissiper un peu le brouillard qui entoure un personnage clé de la pensée urbaine du xx<sup>e</sup> siècle en France, et susciter, au-delà des premières informations et opinions réunies ici, les nombreuses recherches qui restent à mener dans les archives Auzelle, aujourd'hui consultables à l'Ifa.

\* En deux ensembles : les dossiers de documentation et de préparation de l'*Encyclopédie de l'urbanisme* ont été donnés à l'Académie d'architecture (AA) et déposés à l'Ifa en 2001 avec l'ensemble des archives du xx<sup>e</sup> siècle collectées par l'AA ; le reste des archives (articles et conférences, dossiers de documentation sur les cimetières, archives de l'agence d'architecture, etc.) a été donné à la direction des Archives de France en 1997 et déposé à l'Ifa en 2000.

L'iconographie et les légendes sont dues à Frédéric Bertrand et Éric Furlan et n'engagent pas les auteurs des articles.



**Photo de couverture**

Premières esquisses pour la cité de La Plaine à Clamart, vers 1950 (DAF, IFA, fonds Auzelle) : les basses densités en périphérie du terrain composent avec l'environnement végétal (terres agricoles, forêts) et le bâti (pavillons, usines) existants. La technique du collage renvoie à la conception « polyphonique » expérimentée sur ce projet. Voir aussi le plan p. 15.

**SOMMAIRE**

Introduction, par Frédéric Bertrand	3
<b>Robert Auzelle et son époque</b>	
Portrait de Robert Auzelle, par Claude-Henri Rocquet	11
Un humaniste ouvert sur le monde, par Bernard Huet	14
Un théoricien sans école, par Jacques Lucan	16
Un pionnier de la recherche architecturale et urbaine : pour une architecture comparée, par Pierre Clément	20
L'homme public, par Pierre-André Dufétel	22
<b>Les sources d'une pensée urbaine</b>	
Robert Auzelle et les pays nordiques, par Jöran Lindvall	23
Marcel Poète précurseur, par Steven Melemis	24
Robert Auzelle entre Ebenezer Howard et Vauban, par Robert Joly	28
<b>Une pratique de l'urbanisme</b>	
L'urbanisme d'îlot et la rénovation des centres anciens, par Pierre Pinon	33
Urbanisme et ethnologie, par Robert Cresswell	37
Robert Auzelle et les méthodes d'enquête sur l'insalubrité, par Yankel Fijalkow	39
Être urbaniste au temps d'Auzelle et aujourd'hui, par Pierre Riboulet	42
<b>Autour de la cité de La Plaine</b>	
La protection du patrimoine contemporain : la cité de La Plaine et le cimetière de Clamart, par Catherine Boulmer, Mahaut de Laage	43
La bibliothèque de Clamart, par Gérard Thurnauer, Aline Antoine, Geneviève Patte	46
La cité de La Plaine : une dégradation irréversible ?	55
<b>Postérité de Robert Auzelle</b>	
Le séminaire Robert-Auzelle, par Robert-Max Antoni	49
Robert Auzelle et la maîtrise d'ouvrage, par Michel Macary	51
Hommages à Robert Auzelle, par Bernard Huet, Robert-Max Antoni, Pierre-André Dufétel, Pierre Riboulet	52
<b>Annexe</b>	
Ordre des interventions lors des tables rondes	53
<b>Orientation bibliographique</b>	54

## Introduction

# UNE EXPOSITION ET DES RENCONTRES

La publication de ces rencontres sur Robert Auzelle ne peut se lire sans un préambule restituant le cadre de ces débats.

En février et mars 2000, l'Ifa a souhaité saluer la donation des archives Auzelle faite par M<sup>me</sup> Madeleine Auzelle à la direction des Archives de France. Ce fonds, conservé par l'Ifa, présente l'intérêt d'articuler les dimensions architecturales et urbaines, et pouvait à ce titre ouvrir un cycle d'expositions dépassant le seul cadre architectural. Les archives de Robert Auzelle, constituées en grande partie d'un fonds documentaire, reflétant une double activité d'enseignant et de chercheur, permettaient par ailleurs de restituer une dimension pédagogique accessible à un large public.

La commande de l'Ifa fixait toutefois des limites étroites à cette exposition. Il ne s'agissait pas d'une présentation monographique à visée exhaustive. L'exposition Auzelle était l'une des pièces d'une programmation plus large et d'un calendrier serré, le temps et la place étaient comptés. Le centre d'archives de l'Ifa étant à l'initiative de cette exposition, il était important de rendre compte d'une matière particulière à laquelle seul un public restreint a le plus souvent accès. La spécificité des archives, la variété des pièces qu'elles recèlent, devaient pouvoir être présentées au grand public. La particularité des travaux d'Auzelle et la nature du fonds invitaient à dépasser l'exposition aérée de quelques dessins bien rendus. Nous avons choisi de mettre en scène le fourmillement documentaire du fonds, ce qui ne permettait certes pas pour autant de tout dire et de tout montrer.

Étant donné la place particulière d'Auzelle dans l'histoire urbaine française, la commande consistait aussi à tisser quelques liens avec d'autres archives conservées par l'Ifa, qu'elles

soient ou non contemporaines d'Auzelle. Il s'agissait de mettre en avant la part urbaine dans l'activité d'architectes plus ou moins renommés, et parmi la diversité des documents d'archives de l'Ifa. Cette partie, confiée à Simon Texier, réduisait encore les surfaces d'exposition disponibles pour parler d'Auzelle, mais pouvait élargir le regard d'un public curieux.

Ce projet, à la fois modeste et ambitieux, laissait finalement peu de place à une perspective critique. Les quelques thèmes sélectionnés y invitaient cependant, et les tables rondes – deux longs après-midi à un mois d'intervalle, en février et mars 2000 – devaient en devenir le lieu privilégié : quel bilan théorique général, quels regards sur l'œuvre construite à Clamart (cimetière et cité de La Plaine), quelle actualité de l'ensemble ?

Cette invitation à la libre parole et au débat n'a pas été retenue par tous les intervenants. Il n'est certes pas question de le leur reprocher, et nous tenons au contraire à saluer la qualité, la générosité et la disponibilité des personnes qui ont accepté de participer. Quelques regrets persistent néanmoins. Tout d'abord l'absence de représentants de la ville de Clamart, des architectes des bâtiments de France en charge de ce secteur, ou de représentants du réseau associatif local, qui n'ont pas répondu à notre invitation. Ensuite, la faible présence du public, qui peut s'expliquer par des horaires peu attractifs, mais aussi par la faible notoriété d'Auzelle, et plus largement par la médiocre réputation de l'époque considérée. La présente restitution des entretiens, la publication d'un petit catalogue, une version itinérante de l'exposition<sup>1</sup> pallient peut-être cette « absence ». Regrettons encore, à quelques rares exceptions près, l'attitude très mesurée qui a dominé les débats. Les raisons en

### FRÉDÉRIC BERTRAND

Enseignant (école d'architecture de Paris-Belleville) et chercheur ; thèse en cours sur Robert Auzelle, sous la direction de Bernard Huet puis Pierre Pinon

sont multiples. L'homme lui-même était respecté et respectable. Son intelligence et sa déontologie, souvent rappelées, lui valaient aussi bien l'estime de ses pairs et de ses collaborateurs que d'une partie du jeune mouvement contestataire de 1968. Lors des entretiens de 2000, les commentaires respectueux étaient aussi motivés par le recul du temps et par l'état des débats contemporains, peu enclins à déterrer les haches de guerre de la doctrine architecturale. Si l'honneur est sauf, l'histoire critique n'en sort pas forcément enrichie. Dernière interprétation de ces attitudes, la revendication, diversement motivée, d'un héritage, d'une œuvre, d'une pensée.

Pour autant, plusieurs lignes de fractures apparaissent dans les entretiens. Pour respecter le cadre général de l'exposition et des tables rondes, nous n'avons pas cherché, dans la présente édition, à les mettre en avant plus que ne l'ont fait les participants.

Les textes qui suivent résultent d'une révision délicate due à Éric Furlan, historien d'art, documentaliste au centre d'archives de l'Ifa. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes : transcription intégrale des enregistrements (assumée par Émilie Guillier), correction par les intervenants, nouvelle rédaction améliorant les imperfections de l'expression orale, relecture définitive par les intervenants. La longueur et la précision des textes restent cependant variables : certains participants avaient rédigé leurs interventions, les contributions de Robert Joly aux deux après-midi ont été réunies en une seule, Bernard Huet n'a pas pu relire son texte avant son décès. La participation du public, lorsqu'elle existait, a été restituée, ainsi que les échanges entre les participants. Enfin, l'ordre des contributions a été repensé, ce qui explique que certains textes fassent mention de textes postérieurs. Cette imperfection a été assumée, l'objectif étant de dégager des thèmes majeurs afin de faciliter une meilleure lisibilité d'ensemble. L'organisation initiale des tables rondes figure en annexe (p. 53). Enfin, certains passages des interventions des deux tables rondes

ont été réunis à la fin du recueil sous le titre « Hommages à Robert Auzelle ». Ils restituent, en raccourci, la spontanéité des témoignages oraux et la variété des regards portés sur l'homme et sur son œuvre.

Cette introduction veut faire le point sur quelques thèmes et prises de position que la succession des textes ne rend pas toujours lisibles ou laisse dans une relative imprécision.

### *L'Encyclopédie de l'urbanisme*

La référence à l'*Encyclopédie de l'urbanisme* a été récurrente au fil des interventions, sans que toutes les implications de cette longue entreprise aient été dégagées. Les *Documents d'urbanisme* publiés de 1947 à 1951 – puis l'*Encyclopédie de l'urbanisme* qui leur succède jusqu'en 1961 – partent d'une initiative d'Auzelle et se développent grâce au travail d'une équipe restreinte. L'existence même de l'*Encyclopédie* est soumise à une difficile obtention de budgets auprès de partenaires variables. Elle répond pour Auzelle à une nécessaire position critique, tant vis-à-vis de l'École des beaux-arts, ignorante de l'aménagement du territoire et de la conception du logement, que vis-à-vis de l'enseignement trop peu appliqué de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (IUUP). Elle est destinée, comme d'ailleurs l'essentiel des ouvrages d'Auzelle, à un large public. Si, comme le fait remarquer Michel Marot, Auzelle n'était pas médiatique, il cherchait néanmoins à être compris par tous pour favoriser une participation éclairée. En témoignent le terme même d'« encyclopédie », ou le choix de collections comme « Que sais-je ? » (*Techniques de l'urbanisme*) ou « Clefs pour » (*Clefs pour l'urbanisme*), pour ne citer que ces deux exemples.

L'*Encyclopédie* comme scène critique peut encore être appréciée en la replaçant dans son contexte, celui de la Reconstruction et de la loi sur l'urbanisme de 1943. Pour Auzelle, ces deux mauvais auspices induisaient l'urgence et la centralisation des actions. Dans cette perspective, l'*Encyclopédie* prend la forme d'un don, sorte de recueil nécessitant le traitement d'une masse considérable d'in-

formations que d'autres n'ont pas forcément le temps d'assurer. La forme même des fascicules et des planches, si elle permet l'approche comparée d'échelles, de formes et de cultures diverses, favorise aussi l'échange et la diffusion d'informations indépendamment des structures d'enseignement ou de décision.

Le qualificatif de « *Grand Durand* de l'urbanisme<sup>2</sup> » a eu une certaine fortune, rappelée lors des entretiens. Si la référence à la tradition des traités est juste – d'autres traités, comme celui de J.-F. de Neufforge<sup>3</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle –, elle n'épuise pas les sources d'inspiration. L'incitation de Donat-Alfred Agache, Léon Jaussely ou Jacques Gréber<sup>4</sup> sont connues, Raymond Unwin y invite également, et Gaston Bardet, en toute modestie, prétendra avoir conçu le projet... dix ans avant Auzelle<sup>5</sup>. Mais les archives permettent aussi de repérer un projet du même type envisagé par la revue *L'Homme et l'architecture*, publication du milieu des années quarante proche des tenants du Mouvement moderne, ou la série de fascicules publiée à la même époque à Milan par Antonio Vallardi. La lecture comparée de formes urbaines et la codification graphique sont aussi en place dans la *Géographie urbaine* de Pierre Lavedan (1936), qu'Auzelle cite régulièrement dans les premiers fascicules des *Documents d'urbanisme*. Professeur à l'IUUP, Lavedan lui a fait obtenir le titre de lauréat pour sa thèse ; il tente, comme Auzelle le fera aussi, de mettre ses ouvrages et recherches au service des architectes et urbanistes praticiens.

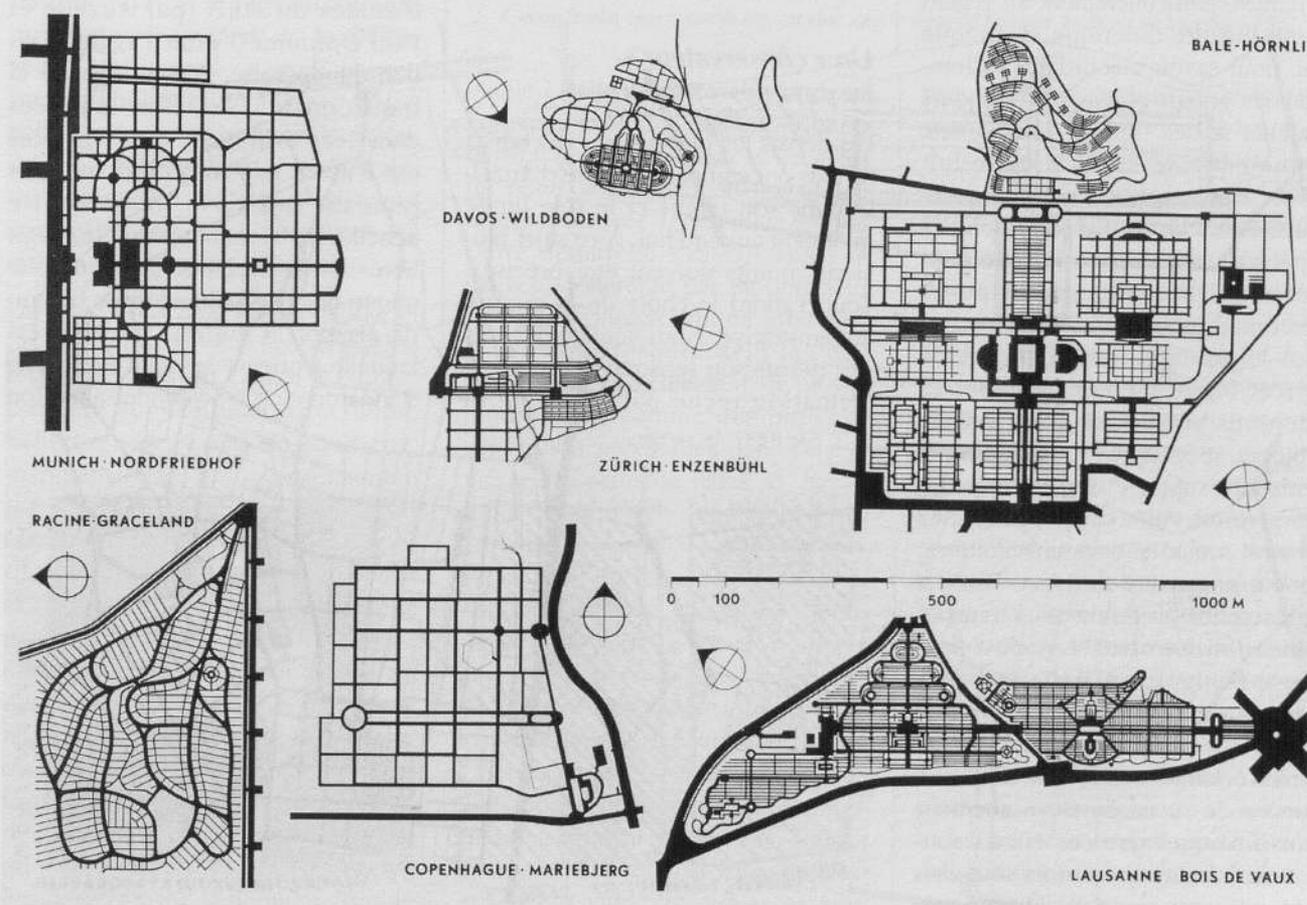
L'*Encyclopédie* est le plus souvent citée et appréciée pour ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire une publication strictement codifiée pour aider à une lecture comparée et objective. Cette réalité renvoie à une position critique tant vis-à-vis de l'art du rendu – art du mensonge érigé en enseignement, selon Auzelle – que d'une esthétique soumise à la mode dans les revues spécialisées. Pierre Riboulet fait bien ressortir (p. 42) l'actualité de ce travail au regard du luxe inutile de nombreuses publications récentes. Auzelle dressait déjà

ce constat il y a un demi-siècle. Pourtant, à la lecture, l'entreprise ne paraît pas toujours objective. Outre l'absence de plusieurs références importantes (notamment à l'Allemagne des années vingt et trente), il faut reconnaître que l'*Encyclopédie* n'est pas exempte de doctrine. À ce titre, ne fût-ce que les planches sur les places parisiennes mériteraient d'être relues tant pour les implications sous-entendues par les analyses historiques que pour les critiques sur le fonctionnement de ces places (organisation des flux notamment). Les travaux d'Auzelle pour le Marais et les résultats recherchés pour le parvis de La Défense, nouvelle place sur dalle dont il s'enorgueillissait, éclairent ces planches d'un autre jour. En ce sens, l'*Encyclopédie* pose des questions de composition urbaine. Elle était d'ailleurs pour lui un outil pédagogique, support à des exercices de conception. La codification des documents les rendait facilement compréhensibles pour l'auditoire très varié de l'ITUP, mais Auzelle

se déplaçait aussi régulièrement avec quelques planches d'échelles différentes pour des exercices d'atelier en France ou à l'étranger (à Porto). Une autre référence, remarquablement absente des débats lors de nos tables rondes, traite essentiellement de composition, c'est l'ouvrage *Dernières demeures*, dont le sous-titre est éloquent : « Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain ». La structure et les orientations du livre renvoient à d'autres publications sans implications funéraires (codification graphique, système végétal, maillage des voies, enquêtes et statistiques). Ouvrage spécialisé, *Dernières demeures* n'est jamais analysé avec les autres travaux d'Auzelle. Il y a ici à l'évidence une réticence de la société contemporaine à regarder la mort en face, et un travers qui consiste le plus souvent à découper l'œuvre d'Auzelle en compartiments plus ou moins étanches : l'urbaniste, l'architecte, l'enseignant, l'administrateur, le spécialiste du funéraire..., au gré des

enjeux et des spécialités de chacun. *Dernières demeures*, s'il révèle une dimension fonctionnaliste de la pensée d'Auzelle, témoigne aussi de sa continuité et de sa profonde cohérence, comme Claude-Henri Rocquet le souligne à juste titre.

L'*Encyclopédie*, enfin, est commentée à partir du résultat que l'on connaît, et non du projet beaucoup plus large qui la sous-tendait. La seule partie publiée correspond aux « Réalisations exemplaires », elle répond, nous l'avons dit, à l'urgence d'une situation donnée. Manquent plusieurs autres sections qui étaient prévues<sup>6</sup> : « Les grandes conceptions et projets », « L'apport des disciplines connexes », « La méthodologie et les normes », enfin « Les rapprochements et théories (subjectivité nécessaire) ». Ce dernier thème peut être apprécié à la lecture de *Techniques de l'urbanisme*, dont le titre initial, jugé peu commercial pour l'éditeur, était *Pratique de l'urbanisme*. Auzelle y opère des rapprochements de loge-



Plans comparés extraits de *Dernières Demeures. Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain*, 1965. Dans le fil des travaux de l'*Encyclopédie*, l'ouvrage, à partir d'une lecture comparée, veut constituer une théorie du cimetière contemporain et un manuel de composition à l'usage du concepteur et du gestionnaire de l'espace funéraire.

ments de formes et de densités variables et propose une synthèse théorique qui renvoie aux premières planches de l'ouvrage de R. Unwin *L'étude pratique des plans de villes*<sup>7</sup>, ou aux études systématiques menées par Walter Gropius en 1930. La codification abstraite des schémas de densité est maintenue, tentant, par sa représentation même, de s'affranchir du dessin codifié propre aux architectes et d'établir un autre mode de lecture susceptible d'être partagé par des disciplines telles que la démographie, la sociologie ou la géographie. Le rapprochement disciplinaire, si important pour Auzelle, mais aussi, comme le fait remarquer ici Robert Cresswell, nécessairement limité, n'aboutira pas. La situation actuelle sur ce point est loin de s'être améliorée.

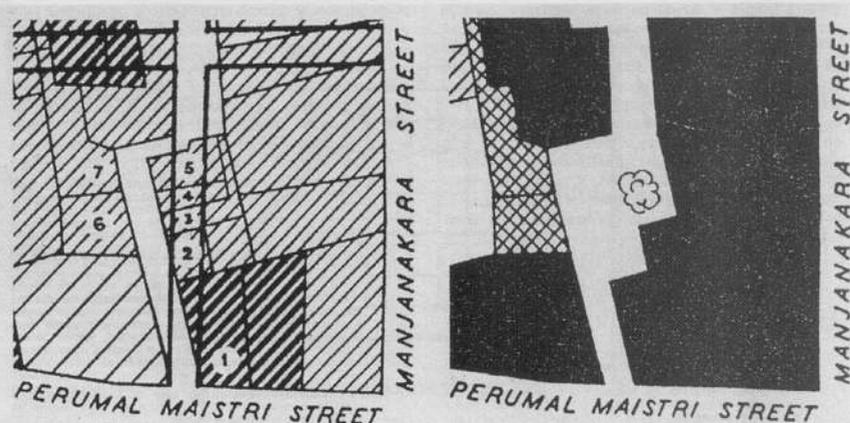
Les critiques de Jacques Lucan sur la théorie et la composition (p. 17) n'en restent pas moins en partie fondées. La place d'Auzelle, hier comme aujourd'hui, est en marge d'œuvres et de pensées plus immédiatement parlantes, particulièrement au regard d'une histoire théorique et critique qui, pour savoir aujourd'hui s'affranchir des grands récits, reste toujours attachée à des figures dominantes. D'une certaine façon Auzelle lui-même s'est expliqué sur ces questions. Nous en rappelons quelques aspects dans les débats lorsque nous mentionnons sa réticence à porter personnellement une doctrine, ou dans le parallèle avec l'approche de Marcel Poète mêlant enquêtes et intuitions au service de situations toujours spécifiques. Cette dernière démarche suppose une lecture toujours renouvelée des organismes urbains considérés comme uniques, donc une certaine méfiance vis-à-vis de doctrines ou de théories transposables *in abstracto*. Mais c'est sans doute l'éloge qu'Auzelle fait d'un Jacques Gréber, créateur « à la fois courageux et diplomate », qui est ici le plus éclairant : « Et quelle meilleure preuve de sa modestie pourrions-nous invoquer que ces efforts souvent mal connus et parfois sous-estimés qui sont pourtant la monnaie courante de l'urbanisme ? L'urbanisme ne devrait jamais être la foire aux vanités, et l'anonymat y est bien sou-

vent la caution de la réussite. Plus que partout ailleurs, peut-être, en urbanisme une idée défendue par d'autres trouve plus d'écho que dans un tapage publicitaire et personnalisé. On peut s'en consoler en pensant qu'en définitive le succès d'une idée, son implantation morale et topographique importent finalement plus que les douteuses paternités dont l'avenir disputera, compte tenu des parentés directes ou collatérales. [...] Nous ne sommes pas là au bord d'un mythe antique, mais aux rives mêmes du travail d'aujourd'hui, qui ne se conçoit plus que dans l'impersonnalité relative d'équipes polyvalentes où la spécialisation de chacun requiert toujours davantage de modestie et d'abnégation. Il importe que de jeunes architectes reconnaissent et confessent cette charte du travail efficace d'aujourd'hui qui renoue sans doute avec les conditions des grandes œuvres de toujours. Puisse l'exemple d'un Jacques Gréber leur démontrer, dans la pureté et le don de soi, les grandeurs silencieuses mais sûres d'une semblable tâche<sup>8</sup>. »

#### Un « conservateur » au pays des « modernes »

Les débats les plus animés des tables rondes ont comparé la place d'Auzelle dans son temps et le rôle limité qu'il tient aujourd'hui. À ce sujet plusieurs points doivent être précisés. Tout d'abord le choix de la carrière administrative. Nous soulignons lors des débats son sens par rapport à la formation reçue par M. Poète et

G. Bardet et l'espoir d'une possible inscription d'orientations fondamentales en matière d'aménagement dans les textes législatifs et les directives ministérielles. Ce choix ne peut donc être réduit à un retrait volontaire. Si l'on analyse la succession des articles publiés par Auzelle, on mesure facilement l'engagement qui a été le sien, même si l'on peut effectivement conclure que les résultats attendus ne sont pas arrivés. Auzelle, moins virulent que G. Bardet, n'en reste pas moins critique vis-à-vis des orientations de la ville de Paris, du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU) puis du ministère de la Reconstruction et du logement (MRL). Avant qu'il rejoigne le ministère, le projet du Marais est déjà une critique de l'action chirurgicale et régularisatrice de la ville de Paris. Le Marais est aussi un contrepoint à l'appel urgent à une résorption des îlots insalubres : le quartier réaménagé n'est pas l'îlot 16 mais son voisin délaissé (voir ill. p. 35). Un décalage analogue se retrouve avec la proposition du Centre d'études du MRU (par Auzelle et Paul Dufournet) pour l'agglomération quimpéroise. Il s'agit d'initier la transformation de villes bloquées dans leur évolution, mais ignorées car n'ayant pas subi de dommages pendant la guerre. À une autre échelle, les recherches sur le « logis libre » renvoient à une position polémique qui vise à abandonner la standardisation *a minima* du bâti vers laquelle s'oriente le ministère. Cette standardisation type conduisait, selon



Madura (Inde). Comparaison du projet municipal pour l'îlot Uppubara et de la proposition de « chirurgie conservatrice » de Patrick Geddes (vers 1915-1917 ?). Reproduit dans *Le Carré bleu*, 1993, n° 2.

Auzelle, à une standardisation de l'homme, même s'il n'ignorait pas le nécessaire recours à des techniques de construction modernes et industrialisées. Avant sa prise de fonctions au MRU, Auzelle, mobilisé pour établir des plans de reconstruction, milita avec succès, dans une France vichyste centralisée, pour que le plan de Neufchâtel-en-Bray soit présenté et débattu publiquement sur place avec la population et les autorités locales. Ces quelques exemples démontrent que la carrière administrative a bien été un choix vécu comme un engagement et non comme un retrait.

Pourtant, certains indices et l'évolution des structures ministérielles témoignent de l'échec de cet engagement. Les prises de positions étaient à l'évidence délicates, comme le prouve un des premiers textes critiques d'Auzelle, qu'il publie sous un pseudonyme<sup>9</sup>. La montée en puissance des grands corps et le maintien de politiques d'urgence feront le reste. Auzelle pourtant ne désarme pas, il bataille à l'Établissement public d'aménagement de La Défense (EPAD) jusqu'à sa mort, et souligne publiquement l'échec d'une collaboration avec les ingénieurs, ou, dans un autre contexte, les dangers de l'opération Million, destinée à construire des « taudis neufs » – ce qui s'est confirmé à Clamart<sup>10</sup>.

Un autre espace de conservatisme et de dérive qui a été pointé concerne les recherches du Centre d'études. Enquête sur l'habitat défectueux, héliotropisme, essais en soufflerie, maquettoscope, étude systématique des réseaux de circulation sont autant d'axes d'études qui avaient déjà été explorés et qu'Auzelle n'a fait que reprendre. Les documents exposés à l'Ifa permettaient d'ailleurs clairement de suivre ces emprunts. Auzelle n'innove donc pas, mais n'omet jamais de citer ses sources et d'en garder les traces. L'intérêt de ces travaux doit pourtant être souligné, de même que les déplacements plus ou moins amples qu'il opère. Yankel Fijalkow l'illustre clairement dans la conclusion de son intervention (p. 41), Pierre Pinon en fait aussi état (p. 33). En fait, une démarche sem-

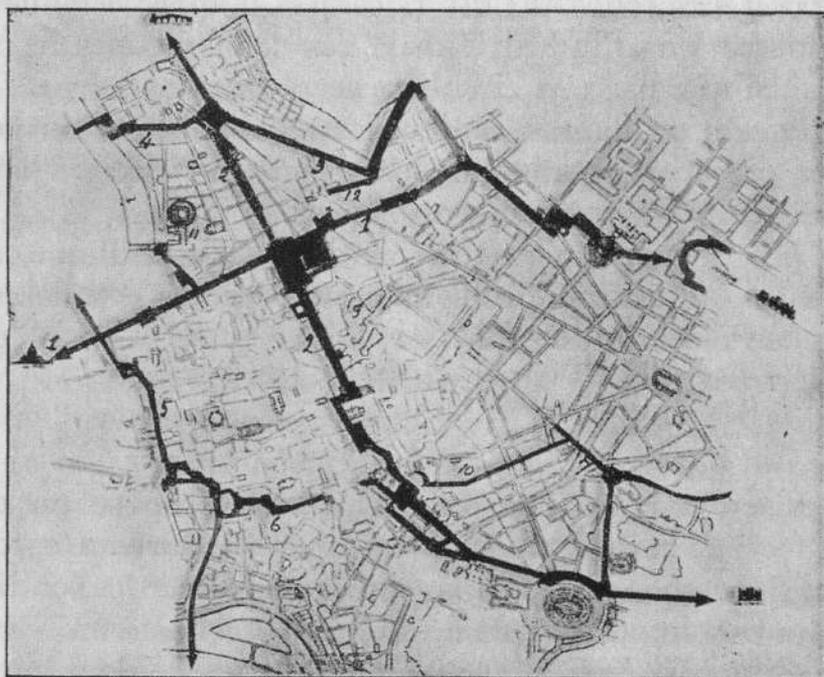


FIG. 10. — Groupe de « La Burbera ». Aménagement de la zone centrale : Cardo et Decumanus.

(Extrait de *Il piano regolatore di Roma alla mostra dei p. p. r. r. e. delle abitazioni*, par l'ingénieur Francesco CIACCI.)  
Ce plan commet la grave erreur de reformer une fois de plus le centre dans le couloir Tibre-Pincio, en direction du nord.

Plan d'aménagements urbains de Rome par le groupe La Burbera publié dans l'ouvrage de Gaston Bardet *Une nouvelle ère romaine sous le signe du faisceau*. La Rome de Mussolini, 1937.

blable à celle de l'*Encyclopédie* est à l'œuvre : exploiter des expériences déjà faites, les prolonger et les adapter pour qu'elles soient directement et efficacement accessibles à tous. Cette démarche s'inscrit aussi de manière cohérente par rapport à un ensemble d'explorations urbaines : R. Unwin présente déjà les diagrammes d'ensoleillement, de pluviométrie, etc., comme des outils de vérification nécessaires dans l'élaboration des plans de villes, G. Bardet tente d'adapter le périscope pour l'évaluation « exacte » des maquettes, Henri Prost explore le potentiel d'insertion paysagère des voies à sens uniques, Eugène Hénard, Le Corbusier et Perret (sans parler de Léonard de Vinci) ont déjà pensé la superposition des réseaux qu'il défend à l'EPAD... Auzelle n'échappe pas aux présupposés hygiénistes et fonctionnalistes de son époque. G. Bardet avait d'ailleurs tracé la voie dans son article « La ville dite radieuse », trop souvent lu pour sa critique anti-corbuséenne : « Certains principes de la Ville Radieuse (V.R.) : introduction ou

mieux réintégration de la Nature dans l'intérieur des villes, séparation du piéton et des véhicules et, pour ceux-ci, voies spéciales selon la vitesse, sens unique, réduction du nombre des rues, habitations indépendantes des rues, orientation judicieuse des habitations – les applications mises à part –, font partie de la doctrine générale de l'urbanisme<sup>11</sup>. » En marge de ces références, Auzelle rappelle régulièrement que son admiration pour les Nordiques et pour certains travaux du Bauhaus tient à leur respect et à leur mise en œuvre de ces principes indépendamment d'un discours doctrinaire figé, c'est-à-dire à l'écart et à la richesse des traductions spatiales qu'il admire et dont la France n'a pas su tirer profit<sup>12</sup>. Signalons enfin que la reprise de ces études était cohérente sur un plan pratique, plus que théorique, avec le développement d'une construction massive de logements qui conquerrait les grandes réserves foncières disponibles que sont les plateaux. Ces terres agricoles, comme on l'observe à Clamart, sont

soumises à des conditions climatiques particulières (écart de température, exposition aux vents dominants, etc.) qui imposent une maîtrise appropriée de l'environnement.

Avec les travaux sur la séparation des flux de circulation, il faut pourtant reconnaître qu'une certaine qualité s'est perdue. Entre les références remarquables au projet d'Henri Prost pour la côte varoise, les tentatives d'aménagement routier de Papeete, les recherches du Centre d'études sur les voies à sens unique, – et les carrefours en Y ou la dalle de La Défense, la perte est importante. Les services techniques retiendront les plus mauvaises solutions et Auzelle échouera à Papeete dans sa tentative de créer un réseau étroit, à sens unique, sans bitume (car accumulant trop de chaleur) et destiné à préserver le paysage existant et la pratique pédestre locale.

Les méthodes d'intervention sur les centres existants montrent aussi leurs limites et les dérives qu'elles ont peut-être favorisées. Pierre Pinon le souligne justement lorsqu'il rappelle l'indifférence d'Auzelle au parcellaire et le décrit comme un « maillon d'un système qui l'aurait un peu dépassé », le secteur sauvegardé devenant « le dernier vestige de l'urbanisme de zonage ». Le plan de sauvegarde du Marais, sans mentionner ses sources, reste pourtant une bien pâle application des recherches de l'Atelier supérieur d'urbanisme appliqué (ASUA) de Gaston Bardet. À notre connaissance Auzelle n'a jamais pris position sur cette intervention ; néanmoins, les critiques qu'il a portées sur la reconstruction de Saint-Malo par Louis Arretche laissent entrevoir les grandes lignes de sa pensée<sup>13</sup> dans ce domaine. Il était d'ailleurs beaucoup plus intéressé par les réalisations allemandes, hollandaises, suisses ou italiennes, et l'on sait qu'il connaissait les travaux, peu diffusés en France, de Patrick Geddes et de Gustavo Giovannoni ou les études contemporaines sur l'architecture mineure de Venise<sup>14</sup>. Le maquette devait d'ailleurs dans son esprit devenir un instrument susceptible de pallier l'incompétence des responsables officiels du patrimoine.

Toutefois, il faut bien mentionner aussi que l'action du Centre d'études, comme le projet de l'*Encyclopédie*, s'ancrent chez lui dans une tradition « scientifique », peut-être difficile à juger aujourd'hui, mais qui laisse un goût amer : la démarche classificatrice du docteur Alexis Carrel. Si, face au succès de librairie d'un ouvrage comme *L'Homme, cet inconnu*<sup>15</sup>, il serait absurde de taxer Auzelle d'eugénisme, il n'en reste pas moins que la référence est permanente jusqu'à prendre la forme d'une épigraphe dans son dernier ouvrage, *À la mesure des hommes*. Dans un article de 1957 il explique d'ailleurs très clairement les enjeux de cette difficile filiation et de son implication personnelle dans la société :

« En France, dans une période pénible de notre histoire, un organisme avait été créé qui aurait pu contribuer à préciser les données de ces problèmes humains si délicats. Le docteur Alexis Carrel était à sa tête. Et l'on pouvait penser que l'« Institut pour l'étude des problèmes humains » aboutirait, en quelques années d'efforts, à préciser ces réalités que sont la famille, l'habitation et le quartier. Hélas, sa durée fut éphémère, et l'organisme qui lui a succédé a pris une orientation différente.

« Il faut donc attendre qu'un gouvernement, ou mieux, un organisme international, considérant l'ampleur et l'intérêt de ces recherches, crée un centre d'études à cet effet. Dans cette attente, et estimant qu'en cette matière la connaissance précise de ce qui s'est fait ou de ce qui se fait est une contribution importante à l'approche de ces problèmes délicats, nous poursuivons avec une petite équipe la publication d'une documentation présentée d'une manière systématique. [...] »

« En conclusion j'estime que, dans la hiérarchie des problèmes essentiels qui se posent à l'humanité, le premier étant celui de la paix et de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, le second est incontestablement celui qui nous préoccupe, c'est-à-dire l'aménagement du territoire et l'occupation du sol organisée pour le développement harmonieux

de l'espèce humaine. Pour le premier, des moyens immenses ont été trouvés pour entreprendre des études et pour avoir des expériences qu'il semble d'ailleurs dangereux de poursuivre indéfiniment. Le second n'a pas fait jusqu'à présent l'objet de recherches systématiques. Souhaitons donc une prise de conscience rapide de l'intérêt et de l'ampleur de ces problèmes grâce à des publications comme celle-ci<sup>16</sup>. »

### Le passeur

Bernard Huet, qui s'est souvent défini lui-même comme un passeur, a bien souligné ce rôle tenu par Auzelle. Passeur entre les disciplines, Auzelle a pourtant su reconnaître les limites de ces rapprochements. La mise au point qu'il fait sur les termes de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité en est un indicateur<sup>17</sup>. La nature ambiguë de ses textes, à la fois destinés à l'expert, au spécialiste et au grand public, les rapproche, comme le souligne Steven Melemis (p. 24), des contributions de Marcel Poëte. Auzelle s'intéresse moins au débat entre architectes, qui aurait peut-être été plus propice à la doctrine, qu'à une formation plus élargie, celle des élèves de l'IUUP, d'un public éclairé pour devenir acteur de la démocratie, ou des enquêteurs et autres agents administratifs auxquels sont particulièrement destinées les méthodes d'enquête sur l'habitat défectueux.

Mais, comme le rappelait Bernard Huet, Auzelle a aussi tenté de défricher dans son propre champ disciplinaire. Outre la mise en avant de programmes trop souvent ignorés à l'époque, comme le logement, il faut ajouter qu'Auzelle, en tant que membre ou que président de l'Académie d'architecture, a contribué à la redécouverte de deux figures importantes, que Pierre-André Dufétel (p. 22) oublie de mentionner : José Luís Sert et Willem Marinus Dudok. Il rencontre ce dernier dès 1939, lors de son voyage en Hollande en compagnie de P. Dufournet, et prononce son hommage<sup>18</sup> en 1967. Soulignant régulièrement ses réserves à l'égard des solutions toutes faites et des phénomènes de modes si prisés par

ses pairs, Auzelle dressera, dans l'un de ses derniers articles, un bilan critique sur les oublis de sa profession. Rappelant sa découverte de l'architecture avec l'Exposition de 1937 et sa dette envers certains architectes de cette époque, il précise encore la dérive des architectes français, plus enclins à rechercher la voie des affaires et le rendement au plan qu'une vocation artisanale portée par une équipe restreinte<sup>19</sup>. Si Claude-Henri Rocquet et Bernard Huet retiennent cette dimension, il faut reconnaître avec eux que sur ce point la pensée était loin d'être relayée par le niveau culturel ambiant. Il suffit d'étudier certaines œuvres comme le théâtre et le centre administratif de Neufchâtel-en-Bray pour se convaincre que cette voie artisanale était possible.

Mais c'est surtout avec la cité de La Plaine, à Clamart, que l'on peut mesurer le rôle de passeur assuré par Auzelle. Cet exemple invite à préciser les propos de Pierre Riboulet (p. 42). Si Auzelle est effectivement parvenu à développer ou à faire passer ici une part majeure de sa pensée et à la conduire avec une certaine unité dans la durée, il n'a pas conçu seul ce fragment. La cité de La Plaine a été l'occasion pour lui d'expérimenter la méthode d'organisation polyphonique préconisée par G. Bardet pour la conception des grands ensembles. Cette méthode vise à limiter la domination des ténors de l'architecture et de l'urbanisme en organisant une alternance des tâches à tous les niveaux de conception. Organisation et polyphonie devaient assurer une unité et une variété qu'un concepteur unique, aussi brillant soit-il, ne pourrait atteindre. L'idéalité de cette méthode a été, selon les termes même d'Auzelle, difficile à tenir; son application ne peut être confondue avec d'autres tentatives similaires mais le plus souvent limitées au cadre «réduit» d'une seule agence. À la lecture des remarques de Pierre Riboulet, on est tenté de réévaluer la place qu'Auzelle accordait à l'organisation des missions dans la conduite des opérations urbaines: continuité, rejet du centralisme, implication de terrain, autant de luttes qu'il a menées au

sein des ministères en charge de l'aménagement du territoire, comme contre les positions de l'Ordre des architectes trop orientées vers la vocation libérale de la profession. Mais, comme le précisent justement Bernard Huet (p. 14) et Pierre Riboulet, la conviction et la qualité du passeur «courageux et diplomate» trouveront, avec La Défense notamment, des limites infranchissables.

Auzelle assurera aussi un rôle de passeur entre les échelles, entre l'architecture et l'urbanisme. Comme le souligne Robert Cresswell (p. 37), Auzelle est porteur d'une vision territoriale élargie tout en opérant des déplacements qui évitent certaines perspectives trop globalisantes. C'est aussi ce que fait bien apparaître Yankel Fijalkow (p. 40) à propos de ses réserves devant le casier sanitaire et les îlots insalubres. La rénovation des centres est indissociable chez Auzelle d'une stratégie locale (communale ou intercommunale) de relogement, sans que son intervention urbaine se limite jamais aux seules questions du logement et de la famille. Cette opération de réajustement ponctuel et la nécessité d'une synthèse à une échelle plus large pourraient être démontrées avec d'autres objets (infrastructures, cimetières...), et engagent à dépasser tout classement hâtif.

### **Conclusion sur un plateau**

Pour conclure, il faut rappeler que, à défaut d'une unanimité, une très grande majorité des intervenants des tables rondes s'est exprimée de manière critique sur la façon dont la cité de La Plaine a été réhabilitée. Ses qualités urbaines et architecturales, lisibles en termes de «consonance/dissonance», apparaissaient dans les débats comme un possible terrain d'accord entre l'Atelier de Montrouge et Auzelle. Cette qualité est aujourd'hui malheureusement détruite. Ignorance de la maîtrise d'ouvrage, des responsables du patrimoine, des architectes d'intervention, absence d'une veille légitime et organisée pour défendre des architectures ou des fragments urbains aujourd'hui encore ignorés et pallier un trop-plein d'incompétence...

Toutes ces interprétations ont été justement avancées par plusieurs intervenants et, ironie du sort, sont autant de défaillances qu'Auzelle a cherché à combattre. Pourtant, comme le rappellent les représentantes de la bibliothèque La Joie par les Livres, Aline Antoine et Geneviève Patte, la cité de La Plaine a été et reste habitée par une population heureuse d'y vivre et qui a, aujourd'hui encore, besoin de notre soutien. La structure végétale, indissociable de la composition urbaine et architecturale, arrive aujourd'hui à maturité et mériterait d'être mieux considérée; la cohérence géographique du plateau sur lequel s'étendent les hauts de Clamart, Meudon-la-Forêt, Vélizy-Villacoublay reste, malgré le travail d'Auzelle, ignorée des acteurs locaux trop préoccupés de leurs périmètres communaux... Un travail de conviction reste à poursuivre, le meurtre n'est peut-être pas encore parfait, même si certains projets en cours, dictés par l'urgence, le laissent craindre encore aujourd'hui (déplacement du centre commercial, risque d'augmentation du trafic automobile dans la cité; voir les ill. p. 55).

À la relecture de ces actes, nous tenons donc à saluer les témoignages émouvants des habitantes qu'ont été Aline Antoine et Geneviève Patte. Elles offrent un témoignage et un hommage qui évoquent celui d'Auzelle à Jacques Gréber: «Le Seigneur Tout-Puissant commença par planter un jardin», dit Bacon, paraphrasant la Bible qui ajoute «...et il y plaça l'homme». Ce n'est pas profaner que d'interpréter ces images sacrées comme la plus haute symbolique où l'urbanisme complet trouve sa raison d'être et sa voie<sup>20</sup>. Robert Auzelle était bien architecte et urbaniste, avec une conjonction de coordination qu'il souhaitait rappeler et qu'il a été de bon ton de souligner, mais il était sans doute aussi Chrétien et Jardinier (au paradis), dernière vocation que lui avait prédite G. Bardet dans un de ses accès mystiques.

- 1 L'exposition a été présentée, sous la forme de panneaux infographiés, dans les écoles d'architecture de Lille-régions Nord, Nancy, Normandie, ainsi qu'à Clamart. Le catalogue est intitulé *Robert Auzelle, l'urbanisme et la dimension humaine*, Paris, Ifa, 2000.
- 2 Le projet d'adapter à l'urbanisme le célèbre *Recueil et Parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes* a été ébauché par J. Gréber. Auzelle le rappelle, en soulignant sa dette, dans l'éloge qu'il prononce à l'Académie d'architecture, « Jacques Gréber, pionnier (1882-1962) », *Bulletin de l'Académie d'architecture*, n° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1962, p. 4.
- 3 Jean-François de Neufforge, *Recueil élémentaire d'architecture composé par le sieur de Neufforge, architecte et graveur*, Paris, 1757-1768.
- 4 Pour plus de précisions, cf. André Lortie, « Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme, le temps et l'espace de la ville », thèse de doctorat de l'IUP, université Paris XII, 1997, p. 81-82 et 95-96.
- 5 *L'Architecture française*, n° 119-120, 1951, p. 80.
- 6 Ce projet de développement est mentionné sur les couvertures des fascicules, mais il est aussi rappelé dans les lettres adressées par Auzelle et Ivan Jankovic à chaque « souscripteur et ami » le 1<sup>er</sup> mars 1955 : « *L'Encyclopédie de l'urbanisme* est d'abord un outil de travail. C'est un outil indispensable, mais qui nous paraît incomplet s'il n'aboutissait à une théorie. Aussi, avant d'élaborer cette dernière, nous voulons amasser tous les matériaux nécessaires. »
- 7 Raymond Unwin, *Town Planning in Practice*, Londres, Fischer & Unwin, 1909. Traduction française : *L'Étude pratique des plans de villes*, Paris, Librairie centrale des beaux-arts, 1932.
- 8 *Op. cit.* dans la note 2, p. 7.
- 9 Pierre Leistac, « Urbanisme impossible », *La Vie intellectuelle*, n° 2, février 1946, p. 98-108.
- 10 R. Auzelle, *À la mesure des hommes*, suivi de *Architecture évoquée*, par Claude-Henri Rocquet, Paris, Académie d'architecture actualités/éd. Charles Massin, 1980, p. 255-257.
- 11 Publié dans la *Revue d'administration communale*, janvier 1937. Citation extraite de *Pierre sur pierre*, Paris, éditions LCB, 1946, p. 179.
- 12 R. Auzelle, « Architecture et idéologie », *Architectes*, n° 134, janvier-février 1983, p. 32-33. Texte préparé pour le cycle de conférences « L'Exposition de 1937 : confrontations internationales d'architectures et conséquences pour les deux décennies suivantes », en rapport avec l'exposition « Paris-Paris 1937-1957 », Centre Georges Pompidou, 18 juin 1981.
- 13 Comme urbaniste responsable des quatre départements bretons, Robert Auzelle est un témoin privilégié des choix retenus pour cette reconstruction. S'il salue les qualités de « l'excellent architecte qu'est Louis Arretche » et le mirage de Saint-Malo que crée la restitution des silhouettes, il reste critique sur l'absence de choix clairs qui caractérise cette intervention. Pour lui la solution retenue n'est pas une reconstruction à l'identique telle qu'auraient pu la réaliser les Services des Monuments historiques. Elle relève d'un pastiche dont le pittoresque urbain est insatisfaisant puisque l'élargissement des voies, inutile ou insuffisant, n'apporte ni la sérénité de la promenade piétonne, ni l'avantage d'une circulation mécanique. Voir à ce sujet : Robert Auzelle, « Quartiers anciens », journée d'étude du 19 mars 1960 organisée par la Ligue urbaine et rurale, actes publiés sous le titre *La Défense des monuments et des sites*, Paris, Ligue urbaine et rurale, s.d., p. 14-18. Également publié par le Centre d'information et de documentation du bâtiment, mai 1960, p. 1-5, et partiellement repris dans *À la mesure des hommes*, p. 36-39.
- 14 Dans « La Rénovation des quartiers insalubres » (dans l'ouvrage collectif *Destinée de Paris*, Paris, éd. du Chêne, 1943), Auzelle évoque « la méthode des "clairières" employée pour l'assainissement du quartier Salicotto à Sienne et au Rinascimento à Rome » (p. 115-116), mais son travail s'inspire davantage des exemples hollandais, allemands ou suisses qui tendent à « conserver la physiologie de la ville ancienne tout en l'assainissant. » Les études de Gustavo Giovannoni sur le « curetage-réhabilitation », engagées dès 1913, sont déjà mentionnées par Bardet dans sa thèse *Une nouvelle ère romaine sous le signe du faisceau. La Rome de Mussolini*, Paris, Ch. Massin et C<sup>o</sup>, 1937, p. 71-74 notamment. Pour plus d'information sur ces questions voir : Frédéric Bertrand et Simon Texier, « Le Marais en ses jardins », S. Texier (dir.), *Les parcs et jardins dans l'urbanisme parisien, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, AAVP, 2001, p. 180-190. Concernant l'architecture mineure, R. Auzelle avait aussi connaissance de l'ouvrage de E. R. Trincanato, *Venezia minore*, Milan, ed. del Milione, 1948.
- 15 Alexis Carrel, *L'Homme, cet inconnu*, Paris, Plon, 1935.
- 16 R. Auzelle, « Una concezione sistematica del quartiere », *Inchieste di urbanistica e architettura*, n° 3-4, avril-mai 1957, p. 34-35.
- 17 « Quelques années après [1957] se développent des équipes dites "pluridisciplinaires", dont les résultats pratiques ne me semblent pas être très probants. D'ailleurs, le qualitatif même est mauvais, ce à quoi il faut aboutir, c'est à une véritable "interdisciplinarité", ce qui est tout autre chose. Le rassemblement ne suffit pas, ce qui compte, c'est l'esprit commun qui anime l'équipe. » Conférence à l'Institut du temps présent/CNRS, groupe de travail « Indicateurs historiques du changement urbain », 17 décembre 1982, texte dactylographié, p. 12.
- 18 R. Auzelle, « Hommage à l'architecte Dudok à l'occasion de la remise de la Grande Médaille d'or de l'Académie d'architecture », avril 1967, 6 pages dactylographiées. Il convient de rectifier ici une erreur souvent commise et que l'on retrouve dans la contribution de Jöran Lindvall (p. 23) : le projet de voyage d'Auzelle en 1939 n'était pas d'aller jusqu'en Scandinavie, mais essentiellement en Belgique et la Hollande. Le périple, écourté par la guerre, s'est d'ailleurs effectué en vélo. En revanche, Manuel Marchant-Lyon, élève chilien de l'ASUA, explore les réalisations architecturales et urbaines finlandaises dès 1940.
- 19 R. Auzelle, « Architecture et idéologie », texte cité note 12 ci-dessus.
- 20 *Op. cit.* note 2 ci-dessus, p. 6.

## PORTRAIT DE ROBERT AUZELLE

1

J'étais professeur au collège Sainte-Barbe, près de la place du Panthéon où habitait Robert Auzelle, – et par les larges baies, très lumineuses, de son bureau, on voyait, tout proche, énorme, le dôme de Soufflot. Une amie me parla d'un architecte qui cherchait quelqu'un pour revoir ses conférences. Quarante ans plus tard, l'Institut français d'architecture me donne l'occasion d'évoquer ma rencontre avec lui et notre amitié.

Cela a commencé par une réécriture de surface, de virgules – j'hésitais à proposer davantage. Et ce travail est devenu collaboration. Écrire n'est pas affaire de retouches. La forme d'un écrit est inséparable d'une pensée, d'une vision du monde. Forme et fond sont corps et âme. Notre collaboration conduisait au dialogue et l'impliquait.

Dire la disponibilité de Robert Auzelle à ce mode de collaboration est dire son ouverture d'esprit, sa vertu d'accueil, l'absence de susceptibilité d'auteur. Il prenait ce qu'il jugeait bon à prendre, – pour la cause qu'il servait. C'est aussi rappeler ce don qu'il avait de former une équipe : sans déploiement ostentatoire d'autorité, mais en créant des liens personnels avec chacun.

De la conférence et de l'article, nous sommes passés au livre. Jusqu'au dernier ouvrage.

2

J'ai peu à peu mesuré et je mesure encore ce que je dois à notre collaboration, ce que je dois à Robert Auzelle – je ne parle pas des incidences que cette rencontre eut sur ma vie personnelle, mais de ma formation, disons : intellectuelle. Je parle de ce que j'ai appris de lui en matière d'architecture : presque tout ce que j'ai pu comprendre de ce métier – comment peut le comprendre celui qui ne le pratique pas? – me vient de

lui, en premier lieu. (Ce que j'ai reçu de Philippe Boudon est venu ensuite.)

Malgré la différence d'âge et sa notoriété, jamais Robert Auzelle n'eut à mon égard l'attitude d'un « mandarin », d'un « pédagogue » : à cela, peut-être, on reconnaît les meilleurs professeurs, les maîtres.

3

J'esquisse le portrait de Robert Auzelle, j'évoque sa simplicité, sa patience, sa courtoisie, sa discrétion. Son humanité. Il m'est agréable de rappeler ces vertus, mais il convient de le faire dans ce tableau qu'ensemble nous composons de son œuvre : car les qualités personnelles de Robert Auzelle se retrouvent dans l'œuvre de l'architecte et de l'urbaniste qu'il fut. – Reste que l'on pouvait deviner, sous la mesure et la pondération, sous l'égalité d'humeur, l'humour, – du « caractère ».

4

Robert Auzelle était un humaniste. Par sa culture, son désir de culture, la diversité de ses regards, sa curiosité d'esprit, mais aussi par son souci de l'homme, de l'épanouissement de l'homme. Pour mieux dire : des hommes. Dans leur réalité, leur existence. Dans leur dimension quotidienne, leur dimension historique. Leur dimension personnelle, intérieure. Ces hommes qu'il lui arrivait d'appeler, tout simplement : le prochain. Un architecte, un urbaniste, attentif à la vie et à la condition de son prochain, soucieux de lui quand il travaille au projet, et alors que tout pousse le maître d'œuvre à se sentir maître de l'existence d'autrui, souverain, supérieur ; quand tout le pousse, dans un esprit de technocratie, à penser qu'il s'agit d'enseigner aux habitants, aux usagers, l'art d'habiter, de vivre ; et, au fond, le porte à croire les hommes faits pour l'architecture qu'il conçoit, et non l'architecture

### CLAUDE-HENRI ROCQUET

Écrivain, a collaboré  
à plusieurs livres de Robert Auzelle

pour les hommes, et les plus humbles, – oui, cela, ce souci-là, cette probité, est-ce si commun?

5

En réfléchissant, pour cette causerie, au portrait qui maintenant se précise, je me suis dit que l'essence de cet esprit humaniste, chez lui, était le sens du temps. C'est d'Auzelle que je tiens la certitude – paradoxale, que l'architecture est art du temps non moins qu'art de l'espace.

Le sens du temps?

Le sens du passé – le sens du temps de l'histoire, certes; mais le sens de l'avenir (il faut rappeler l'importance qu'avait pour lui la « prospective »). Et le sens de la vie quotidienne, de la croissance familiale et du vieillissement. Il faudrait montrer comment cette conscience de la vie et de son évolution permanente, à différents niveaux de réalité – était pour lui une clef pour penser l'architecture et la ville, pour les réaliser. Il savait qu'être est devenir et que le devenir est la forme invisible et majeure de l'espace où vit l'être humain. Il avait une vive conscience qu'il est nécessaire que l'architecte toujours pense en avant de soi, imagine ce qui n'est pas encore et dont l'existence possible défie toujours l'imagination.

Pourtant il faut imaginer le temps futur. L'architecture est un art d'anticipation. Je parlerai du goût qu'avait Robert Auzelle pour les livres, la littérature. Mais je veux dire ici que le récit de ce qui se passera en un lieu qui sera bâti, l'imagination précise du réel à venir, l'exercice, la pratique du « scénario », était pour lui une méthode pour concevoir le projet, un instrument de conception. J'ai appris par cela non seulement l'importance de la représentation, pour l'architecte, pour le projet architectural et sa communication, mais que l'écriture, le récit – la poésie, aussi –, peut être un outil irremplaçable, nécessaire, de représentation: en somme – le « pro-gramme », mais rêvé, sensible, sensuel... Une représentation du sensible et du visible par d'autres moyens que ceux qui s'adressent au regard: des moyens qui traduisent la façon dont nous

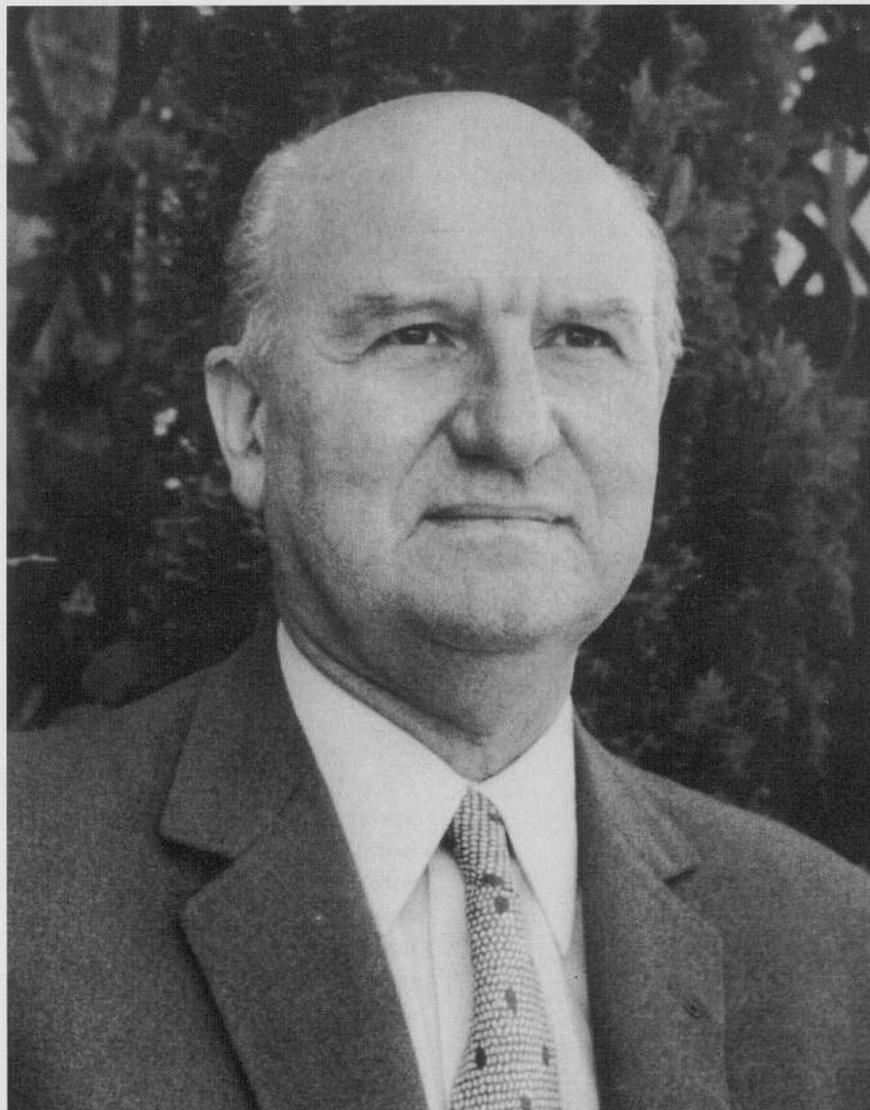
sommes dans l'espace et non devant un spectacle, une image; dont nous rêvons et vivons l'espace, le lieu, la demeure. Le savoir des naturalistes importait à Robert Auzelle, comme celui de Bachelard: perception, rêverie.

Il se plaisait à dénoncer le mensonge facile du « beau dessin » dans la représentation de l'édifice projeté. On sait qu'il avait, disons, inventé le maquetoscope, ou du moins son usage, pour une représentation plus fidèle de l'espace à venir. Il n'en donnait pas moins à la parole une place importante parmi les modes de représentation: plus proche que d'autres de la réalité, de la vérité, du sentiment de la vie? Peut-être. Le maquetoscope, le scénario: il est bon de rapprocher ces deux instruments. L'un du côté de l'espace et du

regard; l'autre, du temps et de la parole: récit et description, évocation. L'un et l'autre liés d'un lien dialectique. Tous deux aidant à prendre conscience de « l'échelle humaine ». Instruments conjugués de l'imagination réalisatrice, – d'une imagination fondée sur la réalité corporelle, sensorielle, physique.

6

Il va de soi que Robert Auzelle ne réduisait pas la fréquentation des livres – des romans – à l'outillage, à l'utilité, à l'instrument. Il disait que l'élève architecte doit consacrer au moins deux heures de sa journée à la lecture, – à la lecture littéraire. Pour le plaisir, sans doute, – et pour former l'homme en lui. Mais le plaisir n'est-il pas essentiel à l'art de l'architecture?



Robert Auzelle (Coll. Académie d'architecture. DR.)

Et c'est là encore un aspect de « l'humanisme » d'Auzelle. On peut dire de l'architecte ce que Buffon, je crois, dit de l'écrivain : « Le style est de l'homme même. » Et cet homme, cet architecte, est fait aussi, en grande part, de ce qu'il lit, de ce qu'il regarde, de ce qu'il écoute, de ce qu'il aime, – et non seulement de ce qu'il sait faire, solidement. L'architecture est aussi un art du rêve et de la rêverie.

Il est évident que la peinture n'était pas absente de l'univers de Robert Auzelle (il lui arrivait de peindre), ni le cinéma, ni la philosophie... Enfin, tout ce qu'on nomme les « humanités » et qui depuis Vitruve au moins est tenu pour nécessaire à l'architecte, à sa formation. C'est pourquoi l'un des mots qu'il convient de prononcer au sujet d'Auzelle, et de son œuvre, n'est pas seulement « modestie », « humilité » – mots que j'ai employés à son propos, mais « classicisme ». Un classicisme « moderne », certes, comme tout vrai classicisme – celui de Francis Ponge, par exemple. Mais ce classicisme, ou ce « non-romantisme », ou ce « non-modernisme », est peut-être l'une des raisons d'une certaine « invisibilité » d'Auzelle dans le paysage de la création architecturale d'alors. C'est aussi ce qui le rend permanent. Exemple et permanent.

7

Je parlais de son sens du temps, pour l'architecte : on retrouve ce sens dans sa passion pour l'enseignement et dans la conception qu'il en avait. Celui qui enseigne s'adresse à la génération qui lui succède et qui sera à l'œuvre dans le temps d'une autre génération. Or, le professeur est lié à des habitudes, à un monde

déjà ancien, disparu... Et le monde change vite, aujourd'hui. Nous devons le prévoir imprévisible.

Ce sens d'un enseignement donné à des jeunes gens qui verront et feront un monde qui est pour nous encore derrière l'horizon, je le rapproche des conceptions de l'architecte conscient qu'il bâtit pour une certaine durée, donnant à l'espace une forme arrêtée, durable, et laissant pourtant à la vie qui déjoue tous nos plans et nos prévisions, – laissant à la vie, personnelle, familiale, sociale, la liberté qui lui est nécessaire, en un lieu donné. Ainsi l'architecture est-elle art de concilier le rigide et le mouvant. L'architecture donne forme à l'avenir qui est métamorphose.

Ce sens du temps n'est pas docilité à la mode. J'évoquerai d'un mot Clamart, le quartier de La Plaine : une architecture de la brique (elle vieillit plus heureusement que le béton), une architecture inspirée des béguinages. Et cet art, exemplaire, d'entrecroiser les responsabilités et les différences : chaque maître d'œuvre devenant à son tour chef d'orchestre de l'ensemble et cette démocratie créant la diversité des formes, des détails, – le sentiment de la vie. Le contraire de l'uniformité, du mécanique, du répétitif, – de l'ennui générateur de désastre et de révolte.

Il y avait en lui quelque chose du compagnonnage. De l'artisanat. Non certes par la dimension des réalisations, mais par l'esprit qui gouvernait l'agence : le souci de tout mener soi-même, du projet à l'exécution, de la chose la plus vaste à la poignée de porte, à la rampe d'escalier ; – en tenant compte aussi des accidents du temps, – tel matériau qui vient à manquer, et il faut inventer une autre

solution ; il faut compter avec l'avenir et l'accidentel, l'aléa, la circonstance, – en y gagnant, peut-être. Intégrer au projet le temps de la réalisation, intégrer le temps à l'œuvre dédiée au temps.

8

Cet hommage ne serait pas fidèle s'il taisait la dimension spirituelle de Robert Auzelle, de son œuvre. Dimension discrète, elle aussi ; tacite, intime. Je pourrais évoquer ce qu'il me disait de l'édifice religieux ou du palais de justice : du rapport des formes et de l'espace avec l'esprit en nous ; cela touchant à nos attitudes, nos attitudes corporelles, – architecture, force morale... Issue d'une éthique, favorisant une éthique.

Mais il importe surtout de rappeler que c'est un homme très jeune, et dès la fin de ses études d'architecte, qui s'est appliqué, voué, toute sa vie, vocation profonde, racine, à l'art de la dernière demeure, au monument de notre disparition, au signe de notre absence. Cela demande une force d'âme peu ordinaire et le courage de résister au malaise qu'on va rencontrer chez ceux qui fuient la pensée de la mort. Cela exige la sérénité d'un philosophe – stoïcien, chrétien... Son sens du temps n'était peut-être tel que parce qu'il s'articulait au sens de la fin du temps terrestre, pour chacun, à notre finitude, et à la pensée de l'éternité, de l'éternel. En somme, un sage, un ascète. En repensant à lui, je vois un homme rayonnant et bon. Et j'ai le sentiment, vous ayant parlé de lui, d'avoir été avec lui-même, comme autrefois, et si souvent, dans son grand bureau lumineux, transparent, et très ordonné.

**BERNARD HUET**

Architecte et critique,  
professeur à l'école d'architecture de  
Paris-Belleville

Comment évaluer cette personnalité inclassable de Robert Auzelle? Jacques Lucan en parle comme d'un conservateur<sup>1</sup>. Je pense plutôt qu'il appartenait à un courant réformateur, comme tous les grands urbanistes. Il se situait de ce point de vue dans une tradition que l'on retrouve en France, mais aussi en Grande-Bretagne ou en Hollande. Par ailleurs, son pragmatisme – l'attention qu'il portait aux matériaux, au sujets, aux terrains, aux sites, à toutes les conditions de vie – était extrêmement rare à l'époque en France et peut-être même en Europe.

Mais ce qui me paraît être le trait saillant de Robert Auzelle tient à son rôle de passeur. De passeur transdisciplinaire d'abord. Je pense en particulier à son travail avec Paul-Henri Chombart de Lauwe et les sciences sociales. Certes, la construction des grands ensembles va à rebours de ses idées et de sa méthodologie. Elle marque le triomphe d'une technocratie qui s'appliquait aussi à l'architecture et qui a empêché ses idées de se concrétiser. Mais je reste persuadé que son travail en rapport avec la sociologie urbaine a com-

## UN HUMANISTE OUVERT SUR LE MONDE

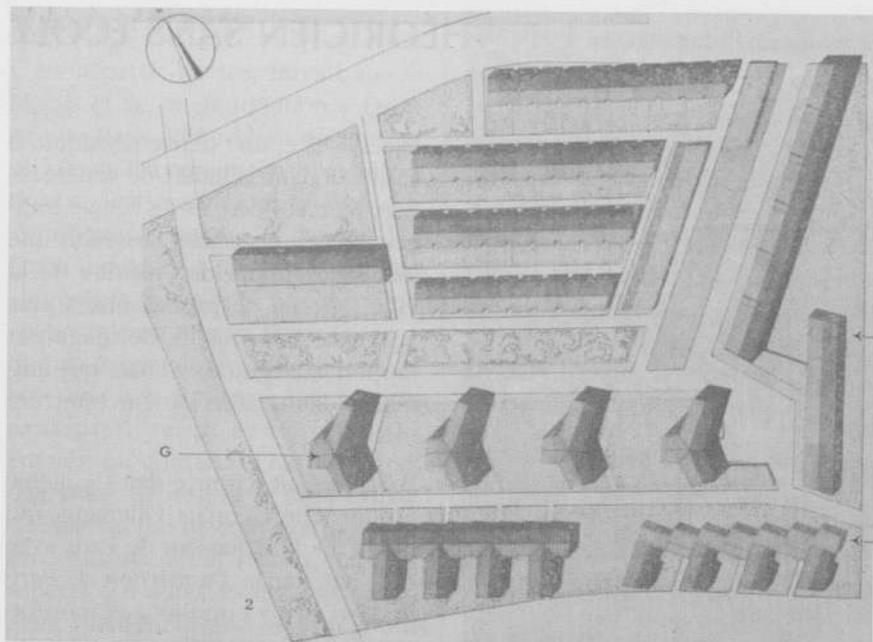
mencé à porter ses fruits vers 1966-1968, chez les « rebelles » de l'École des beaux-arts notamment, et par l'accueil qui a été fait aux idées d'Henri Lefebvre ou à la redécouverte des travaux de Peter Willmott ou de H. Gans<sup>2</sup>.

C'était un passeur également dans la mesure où, à une époque où la France était particulièrement refermée sur ses propres problèmes de reconstruction, puis de développement de vastes périphéries urbaines – dont la forme est assez unique –, Auzelle offrait une ouverture sur l'Europe.

En 1955, j'étais abonné au *Casabella* d'Ernesto Rogers, donc informé de ce qui se disait en Italie. Comme les Italiens étaient ouverts sur l'Allemagne et sur une partie de l'Angleterre, je me rendais compte que ces débats ne ressemblaient pas tout à fait à ceux qui avaient lieu à l'intérieur de nos frontières. Il y avait par exemple à la même époque, toujours en Italie, une revue intitulée *La Comunità*, financée par Olivetti. C'était l'une des plus importantes revues transdisciplinaires, peut-être même la première, autour des problèmes d'aménagement du territoire



Ensemble de logements à Stockholm-Gröndal, Sven Backström et Leif Reinius architectes, 1944-1946.  
(cl. O. Bladh publié dans l'*Encyclopédie de l'urbanisme*, planches 109-110)



Quartier d'habitation de Tuscolano à Rome, Adalberto Libera architecte, 1950-1954, plan masse publié dans *Architettura italiana, 1940-1949*, sous la dir. de Michele Capobianco, Naples, Electa, 1998.

et d'urbanisme, dans laquelle se rencontraient des architectes, des urbanistes, des sociologues, des économistes et même des industriels. Le mouvement Comunità était très axé sur toutes les questions traitées dans les pays scandinaves et publiait des ouvrages spéciaux sur l'urbanisme finlandais ou suédois. On en retrouve une trace dans les réalisations de ce qu'on a appelé le mouvement réaliste italien de Ludovico Quaroni et Mario Ridolfi dans les environs de Rome<sup>3</sup>. La manière dont ces quartiers ont été pensés et construits présente une certaine affinité avec Clamart, même si la cité de La Plaine reste pour moi un exemple d'urbanisme absolument unique, qui n'a malheureusement pas eu de descendance. Auzelle a par la suite exercé une certaine influence sur un nombre limité de projets, mais jamais pour la résolution de grands problèmes d'urbanisme.

Je pense qu'Auzelle, et avec lui Fernand Pouillon ou Paul Bossard – toute cette génération qui a été évincée par la technostucture avec, curieusement, l'appui de l'establishment des Beaux-Arts de l'époque –, n'ont pas eu la postérité qu'on pouvait attendre d'eux. Sans doute, au moins, ont-ils eu une influence sur les mutations qui se sont produites à partir des années 1960.

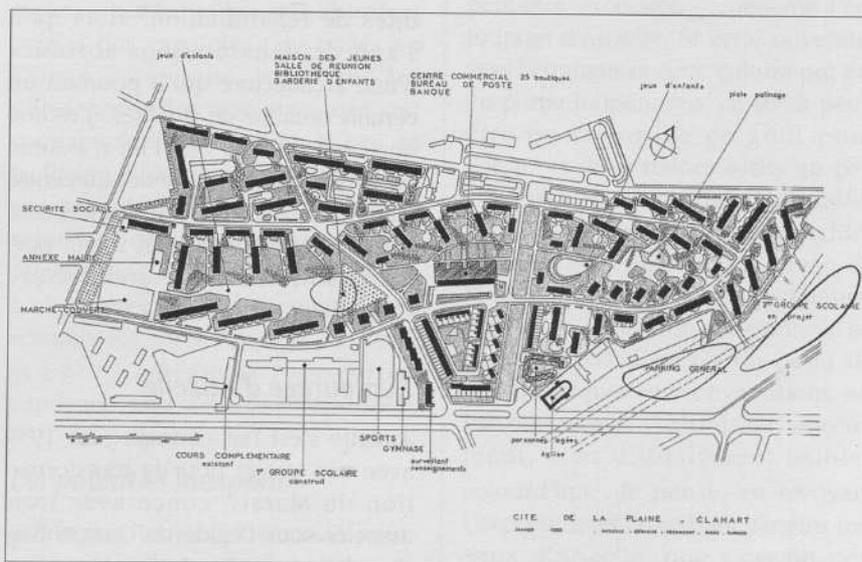
Aussi est-il temps de réévaluer cette frange de l'architecture et de l'urbanisme français, afin de reconstituer la véritable histoire de notre filiation. On ne trouvera plus chez Auzelle de grandes idées qui pourraient nous servir aujourd'hui. L'affirmation de sa modernité est assez surprenante, tant ses principes – hygiénisme, orientation, héliotropisme, opérations de curetage – paraissent un peu dépassés.

Restent son attitude, sa manière de poser des questions, de recourir à l'enquête, son attention aux choses, sa dimension concrète, que je n'ai pas connue moi-même, car j'étais parti travailler chez Michel Écochard, qui était l'antithèse d'Auzelle avec, apparemment, les mêmes principes. J'avais coutume de dire un peu méchamment qu'Écochard ne s'émouvait que quand un million de personnes étaient concernées, alors qu'Auzelle, à l'inverse, pouvait se sentir concerné par le premier individu. C'était toute la différence entre cette urbanistique abstraite et fonctionnaliste d'Écochard et la leçon de Robert Auzelle.

1 Ci-dessous p. 16.

2 Peter Willmott, Michael Young, *Le Village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1983 (éd. originale: *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul Plc, 1957). H. Gans, *The Levittowners*, Londres, The Penguin Press, 1967.

3 Ludovico Quaroni (1918-1987) et Mario Ridolfi (1908-1984): architectes de «l'école romaine», avec Mario Fiorentino (1918-).



Équipements de la cité de La Plaine à Clamart, vers 1955: une mise en pratique de *l'Encyclopédie de l'urbanisme*. Les premières études conduites par Auzelle témoignent d'une large exploration sur les formes et les densités (pavillons en rangées, groupes d'immeubles linéaires ou plots, adaptation de l'école de plein air de E. Beaudouin et M. Lods...). Ce plan, proche de l'état définitif, souligne le travail paysager et la volonté de bâtir un quartier équipé. (Pour les premières études, voir le plan figurant en couverture.)

## UN THÉORICIEN SANS ÉCOLE

**JACQUES LUCAN**  
 Architecte, professeur  
 à l'école d'architecture  
 de Marne-la-Vallée  
 et à l'École polytechnique  
 fédérale de Lausanne

J'aimerais d'abord signaler la qualité de l'exposition présentée par l'Ifa. C'est une exposition simple, assez exemplaire par la façon dont elle met des archives en valeur. Elle n'aborde pas tous les aspects du travail d'Auzelle, mais elle permet, à travers plusieurs points de vue, de bien comprendre ce qui l'animaient.

J'aimerais aussi évoquer le cas de la cité de La Plaine, qui constitue l'une des opérations les plus exemplaires de son travail et certainement celle qui l'a fait connaître. Je m'y rends souvent, notamment avec des étudiants pour voir le travail d'Auzelle, de l'Atelier de Montrouge et de Pouillon non loin. Il s'y est passé un moment important de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme français de l'après-guerre. Or La Plaine connaît actuellement une réhabilitation catastrophique, qui sabote les bâtiments d'Auzelle. Elle subit des outrages comparables à ceux qu'évoquait Joseph Abram à propos de la place de la gare de Perret à Amiens<sup>1</sup>. En France, Perret est aussi mal aimé qu'Auzelle. Je pense que l'Ifa devrait prendre position sur ce genre de choses. Il est anormal qu'une institution censée s'occuper d'architecture reste silencieuse sur des opérations dites de réhabilitation, alors qu'il s'agit de dénaturations absolues d'une architecture qui a pourtant un certain nombre de qualités. J'estime que c'est un rôle que l'Ifa n'assume pas. C'est bien de posséder un centre d'archives, mais l'architecture existe d'abord physiquement et il faut porter attention à cette architecture « physique ».

### *L'entourage d'Auzelle*

Auzelle s'est fait connaître en 1939 avec son projet pour la transformation du Marais, conçu avec trois associés sous l'égide de Gaston Bardet, dans le cadre de l'Atelier supérieur d'urbanisme appliqué (ASUA)<sup>2</sup>. Ce dernier était alors une figure montante de l'urbanisme français, qui aura plus tard les ailes coupées par des prises de position souvent

excessives et une dérive mystique. Il se situait dans la lignée de son beau-père Marcel Poète et de l'école française d'urbanisme, et possédait une très forte culture de l'histoire de la ville, héritée de protagonistes plus âgés que lui, tous en décalage par rapport aux grands débats qui animaient les tenants de l'architecture moderne.

Bardet s'était retrouvé dans le même groupe que Georges Pillement, qui s'était fait le défenseur de Paris avec son livre sur la *Destruction de Paris* en 1941. Il s'y opposait aux transformations qui s'opéraient ou s'annonçaient dès les années trente à travers la destruction d'îlots insalubres et prônait, de façon très ambiguë, un retour à une sorte d'état pré-haussmannien. Il ne s'agissait pas d'un amour pour l'histoire de l'architecture au sens global du terme, mais d'un rejet du XIX<sup>e</sup> siècle haussmannien. Pillement proposait par exemple de déplacer les halles centrales pour les installer à la halle aux vins, sans états d'âme sur la démolition des pavillons de Baltard.

Auzelle, évoluant dans ce milieu très particulier, était aussi proche d'un André Gutton – c'est avec lui qu'il va mettre en place, au début des années soixante, à l'École des beaux-arts, le séminaire-atelier Tony-Garnier. C'était un personnage très cultivé, aux connaissances remarquables, et aux positions très conservatrices sur certaines questions – en 1941, perdant un peu le sens des réalités, il proposa que la capitale se déplaçât à Versailles. Mais c'est lui qui a relancé la question de l'îlot comme unité d'opération urbaine.

Un autre livre, *Destinée de Paris*, en 1943, rassemblait un certain nombre de contributions, dont celle d'Auzelle, tout à fait importante, sur la question des îlots insalubres, posant l'îlot comme unité d'opération<sup>3</sup>. Auzelle se plaçait donc dans la lignée d'un urbanisme ou d'une école d'urbanisme située dans la continuité de la Société française des urbanistes, de Georges Sébille, de Poète ou de Bardet.

## Théorie et pratique

C'est à partir de son travail sur le Marais et de sa contribution à *Destinée de Paris* qu'Auzelle s'est intéressé à ce qu'il a nommé l'habitat défec-tueux. Ses grandes enquêtes ont commencé pendant la guerre. De façon explicite, il remplaça le terme « logement insalubre » par le terme « habitat défec-tueux »<sup>4</sup>. Poser la question du logement insalubre revenait à son avis à la limiter à une entité, sans prendre en compte ce qui entoure ou constitue l'habitat. Alors que poser le problème sous l'angle de l'habitat qui ne convient pas pour être habité, c'est l'élargir à des aspects qui n'intéressent pas seulement l'architecture ou les conditions hygiénistes *stricto sensu*, mais également d'autres domaines de l'architecture et de l'urbanisme qui reposent dans sa totalité la question de l'aménagement.

Auzelle s'interrogeait toujours sur une dimension presque théorique. Il ne se contentait pas de trouver des solutions à des problèmes posés par des cas que l'urbanisme devait affronter, mais s'efforçait d'élever un certain nombre de ces problèmes au rang de problématiques et de les traiter en tant que telles. Il l'a fait notamment en participant au Centre d'études qu'il a créé et animé pendant une dizaine d'années. C'était un lieu où se mettaient au point plusieurs éléments doctrinaux, ainsi que des éléments plus pratiques – dont il faudrait faire l'histoire –, évoqués d'ailleurs dans l'exposition : le cadran solaire, l'héliothermisme, l'orientation des bâtiments par rapport au soleil. Sur ce point Auzelle ne faisait que suivre une voie que d'autres avaient inauguré, à commencer par Augustin Rey. Il n'a pas inventé le cadran solaire – qu'on pense à l'héliodon, qui permettait de mesurer le nombre des bâtiments par rapport au soleil, inventé par Ernö Goldfinger, élève de Perret. Il en va de même pour le maquetoscope, qu'il a utilisé pour ses projets sur la ceinture de Paris, et qui a resurgi dans les années soixante-dix quand Van Treek a conçu l'ensemble des Orgues de Flandre (Paris 19<sup>e</sup>). François Loyer avait alors été fasciné par ce petit appareil, dans



« Robert Auzelle et l'Atelier de Montrouge à Clamart, Pouillon à Meudon... », la vue aérienne souligne cette proximité. Elle révèle aussi l'unité territoriale d'un vaste plateau qu'Auzelle cherchera à aménager jusqu'à Vélizy-Villacoublay, outrepassant les limites communales et départementales. Une leçon aujourd'hui encore ignorée. Pourtant « l'avion témoigne », et bientôt le tramway traversera... (DAF/IFA, fonds Auzelle. DR.)

lequel il avait vu le nouvel instrument pour fabriquer l'architecture.

Toutes ces questions se sont développées à cette époque, et se sont concrétisées dans l'ouvrage remarquable qu'est *l'Encyclopédie de l'urbanisme*, toujours aussi intéressant à consulter aujourd'hui. On y trouve des fiches sur des opérations historiques ou d'actualité, qui abordent parfois des exemples peu traités en France à l'époque, telles que les villes nouvelles anglaises qui ont commencé dès 1947. Pour la cité de La Plaine, il est impensable qu'il n'ait pas regardé Harlow, tant il y a de relations entre les deux projets. Auzelle était un des rares en France à s'intéresser à l'Angleterre, aux pays scandinaves ou à l'Europe du Nord, et *l'Encyclopédie de l'urbanisme* condense cette connaissance.

### Un potentiel inexploité

Je me suis toujours demandé pourquoi toute cette connaissance, cette capacité, cette grande culture urbaine et cet enseignement – Auzelle, à l'Atelier Tony-Garnier, formait des praticiens – n'ont pas « embrayé », n'ont pas eu l'influence qu'elles

auraient peut-être dû avoir dans les années cinquante et soixante. Alors même qu'Auzelle publiait son *Encyclopédie de l'urbanisme*, on a fait les pires choses en France, des grands ensembles dont la plupart sont lamentables, des plans absolument sans intérêt...

L'hypothèse que je peux proposer – peut-être excessive – concerne l'entourage d'Auzelle. Si cette ouverture vers l'étranger et cette culture ont été en partie inopérantes, ce serait peut-être en raison de ce goût pour l'ordre et de certaines idées un peu conservatrices, autour desquelles Auzelle retrouve des personnalités intéressantes mais peu à même de faire émerger certaines problématiques. André Gutton par exemple ne présente pas d'intérêt du point de vue théorique. Ses conversations sur l'architecture et l'urbanisme, sincèrement, sont difficilement lisibles aujourd'hui<sup>5</sup>. Je pense, en revoyant l'exposition et en relisant certains travaux d'Auzelle, que c'est un peu dommage.

C'est un point de vue personnel, mais il faudra bien s'interroger sur cette école française d'urbanisme qui a su développer certaines probléma-

tiques, attirer dans ses rangs des gens très cultivés, sans avoir su peser sur les situations qui se développaient. C'est sans doute que toute cette école s'est appuyée sur les groupes les plus conservateurs, les proches de Pillement, Bardet, ainsi que sur l'establishment de la profession, les Roux-Spitz, les Tournon, les Laprade, les Leconte. Ces gens-là détestaient ce qui se passait en face, ce qui se développait dans l'histoire de l'architecture moderne. Et, paradoxalement, souvent les exemples

auxquels s'intéressait Auzelle – l'Europe du Nord, la Scandinavie, etc. – n'intéressaient pas ceux sur lesquels il s'appuyait. On a le sentiment qu'Auzelle n'est pas parvenu à faire partager ses centres d'intérêt, et reste, de ce fait, un théoricien riche de potentialités inexplorées.

1 Joseph Abram, « Auguste Perret 1942-1954, histoire d'un vrai projet urbain, la place de la gare d'Amiens », *AMC*, n° 104, février 2000.

2 Robert Auzelle, Jean de Maisonseule, Manuel Marchant-Lyon, Henri J. Delcourt, « Un plan d'aménagement du quartier du Marais », Georges Pillement, *Destruction de Paris*, Paris, Grasset, 1941, p. 290-311. Étude proposée à l'ASUA en 1939. Elle est présentée au Salon de 1939 et reprise par les auteurs en vue de sa publication dans *Destruction de Paris*.

3 Robert Auzelle, « La rénovation des quartiers insalubres », *Destinée de Paris*, Paris, éd. du Chêne, 1943, p. 109-121.

4 Voir ci-dessous p. 39.

5 André Gutton, *Conversations sur l'architecture. De la nuit à l'aurore*, Paris, Zodiaque, 1985.

## Discussion

**Steven Melemis :** Le problème de la transmission de ce savoir et l'absence de relève ne proviennent-ils pas de la démarche extrêmement empirique et positiviste d'Auzelle ?

**Bernard Huet :** Pour ce qui est de son positivisme, je pense qu'il avait une position très anglo-saxonne, à l'opposé de celle de Le Corbusier. Au lieu de marteler une théorie, Auzelle revendiquait la modestie. Je suis encore très ému quand je vais à Neufchâtel-en-Bray et que je vois certains bâtiments d'Auzelle.

**Jacques Lucan :** Je suis d'accord. Je pense qu'Auzelle a mal choisi son camp.

**Bernard Huet :** Il n'a pas choisi son camp.

**Jacques Lucan :** Il aurait dû le choisir. Du coup, il s'est retrouvé dans un camp qui était celui de l'institution et de l'École des beaux-arts, ce qui l'a bloqué.

**Michel Marot (dans le public) :** Quand j'étais aux Beaux-Arts, entre 1945 et 1950, j'ai voulu aller à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris pour suivre les cours de Paul-Henri Chombart de Lauwe et de Robert Auzelle. Je me souviens encore des autres élèves me disant que seuls les imbéciles allaient à l'Institut d'urbanisme. On appelait d'ailleurs Auzelle et Gutton, qui étaient très complémentaires au sein du séminaire Tony-Garnier, Auzon et Gutelle. J'y voyais en effet beaucoup de Gutton mais très peu d'Auzelle. L'Institut d'urbanisme m'a permis d'aller à Harvard et de faire des études d'urbanisme pendant un an, où j'ai vu beaucoup d'Auzelle et très peu de Gutton. À mon retour, Auzelle se demandait qui des géographes, des économistes ou des sociologues étaient à même de faire les meilleures enquêtes.

En France, on passe d'un bord à l'autre : on nous assène l'académisme ou la modernité. Il faudrait quand même comprendre qu'on a besoin de tout le monde et que ce n'est pas parce que l'on est modeste que l'on n'a rien à dire. Auzelle était de ceux qui auprès des élèves étaient extraordinaires. Malheureusement, il n'était pas médiatique. Il n'écrivait pas pour la rue.

**Robert Joly :** Robert Auzelle a eu l'espoir de créer un enseignement d'urbanisme à caractère universitaire, en relation avec les écoles d'architecture. L'école d'architecture de



Simplicité des formes et attention aux usages, la figure de la maison en bande à jardin privatif s'exporte entre la France et la Grande-Bretagne, de Harlow à Clamart.

En haut : cité de La Plaine, Clamart, dans les années cinquante.

En bas : unité de voisinage, ville nouvelle de Harlow (Essex, Grande-Bretagne), 1949-1955 : maisons en bande avec jardins privatifs, F. Gibberd architecte d'exécution, publié dans *l'Encyclopédie de l'urbanisme*, planches 116-117-118 (cl. Ivan Jankovic).

Montpellier avait été construite à côté du fameux observatoire de Patrick Geddes auprès duquel Auzelle aurait aimé constituer un institut d'aménagement. Cette tentative a échoué, c'est finalement à Aix-en-Provence qu'a été créé un Institut d'aménagement de 3<sup>e</sup> cycle, dans une université réputée pour son enseignement littéraire. Auzelle avait plusieurs handicaps, il était toujours tenu à l'écart de l'Institut et l'Ordre des architectes ne voyait que la profession libérale et lui reprochait d'être dans l'administration. Cela a favorisé la marginalisation et le retrait progressif des architectes et urbanistes qui étaient la « matière grise agissante » du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme après la Libération. Il n'a pas réussi à dégager l'enseignement de l'urbanisme des seuls départements de géographie de l'université. C'est là que réside l'échec de Montpellier.

**Jacques Lucan :** Pourquoi Robert Auzelle s'est-il refusé à théoriser un peu plus la composition urbaine ? Il se situait dans la lignée du Townscape, qui triomphait en Angleterre à cette époque et qui ne sera redécouverte que dans les années 1970, quand on s'intéressera à l'*Encyclopédie de l'urbanisme*, mais alors il aura fini sa « mission ».

**Bernard Huet :** Je ne crois pas qu'il ait refusé. À part sur quelques représentants de l'École des beaux-arts, il n'avait aucune influence sur les architectes. Pendant très longtemps on faisait des projets d'architecture pure, sans cours de composition urbaine. Pour cela il fallait aller à l'Institut d'urbanisme ou, à partir de 1961, au séminaire-atelier Tony-Garnier – même si celui-ci était dans les murs de l'École. Il aurait fallu quelque chose qui permette aux architectes de prendre en compte ces questions-là.

**Jacques Lucan :** Reprends les deux cents articles qu'a dû écrire Auzelle dans des revues d'urbanisme. Il n'y en a pas deux qui parlent de composition urbaine. Ils parlent tous d'enquêtes.

**Frédéric Bertrand :** C'est en partie vrai. Il existe cependant un article présenté dans l'exposition, dans lequel Robert Auzelle considère que l'histoire urbaine en France est issue de deux traditions, par rapport auxquelles il se met clairement en retrait<sup>1</sup>. D'une part, celle de l'art urbain de Jaussely ou de Prost, qui n'a pas été accueillie comme elle aurait dû l'être, mais qui émane d'un regard essentiellement archéologique sur la ville, celui des relevés des prix de Rome par exemple. Et d'autre part, celle de Le Corbusier, qu'il juge salubre, mais qui a conduit au même travers que l'art urbain, l'esthétique du plan.

**Jacques Lucan :** Et Clamart en effet, ce n'est ni l'art urbain de Jaussely ni l'art urbain de Le Corbusier, c'est la troisième voie.

**Frédéric Bertrand :** Sa bibliothèque est effectivement pleine de Frederick Gibberd de toutes les références pittoresques anglaises<sup>2</sup>. Auzelle s'est posé très tôt la question que vous évoquez, mais il n'en parle que tardivement, dans une de ses dernières conférences à l'Institut du temps présent dans les années quatre-vingt<sup>3</sup>. Il répond à un commentaire d'une petite structure de recherche de l'École nationale des Ponts et chaussées, qui considère qu'il a réussi à faire l'exemple urbain de Clamart grâce à sa fréquentation du milieu institutionnel de l'époque. Auzelle affirme au contraire qu'il a dû se battre pendant vingt ans pour réaliser en neuf tranches une opération qu'il a portée du début à la fin. Ce dont témoigne le dépouillement des archives. Il explique comment on a cherché à lui imposer l'opération Million qu'il jugeait démagogique et contre laquelle il a très fortement, mais en vain, pris position. Auzelle soulignait dans cette conférence qu'on réclamait des architectes un travail d'urgence, alors qu'il disait depuis longtemps que ce n'était pas ainsi qu'il fallait raisonner ; ce qui mettait en cause d'une certaine façon les hommes politiques de l'époque. Et, s'interrogeant sur la façon dont il avait conduit le projet, il considérait avoir dû se battre contre des idées préconçues.

Quant à cette question de la doctrine et de quelqu'un susceptible de la porter, il a longtemps attendu un pendant à la Charte d'Athènes et aux écrits de Le Corbusier. Mais Auzelle n'a jamais considéré qu'il avait à jouer ce rôle. Il avait une place qui était peut-être plus dans la tradition de l'école urbaine de Poëte : dans la poussière des dossiers, dans la grisaille, en essayant de réformer de l'intérieur. Dans l'un de ses derniers livres, *À la mesure des hommes* (1980), il signale comment il a été confronté très directement aux conflits opposant les grands corps d'État aux corps d'ingénieurs. Ces derniers ont pris possession de l'aménagement du territoire sans tenir compte des recherches du Centre d'études, réalisées pourtant avec certains d'entre eux. Il est quand même resté urbaniste et architecte conseil à l'EPAD jusqu'à la fin et il a tenté de défendre des choses jusqu'au bout. Mais c'est vrai qu'il n'a pas adopté cette position du théoricien et du doctrinaire.

1 Robert Auzelle, « Implantation des bâtiments à usage d'habitation », *La Vie urbaine*, n° 57, juillet-septembre 1950, p. 192-229. De nombreux tirés à part de cet article ont été diffusés par l'Association des urbanistes en chef et des inspecteurs de l'urbanisme et de l'habitation.

2 Frederick Gibberd, *Composition urbaine*, Paris, Dunod, 1972 (éd. originale : Londres, Architectural Press, 1959).

3 Conférence à l'Institut du temps présent/CNRS, groupe de travail « Indicateurs historiques du changement urbain », 17 décembre 1982.

## UN PIONNIER DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE : POUR UNE ARCHITECTURE COMPARÉE

Robert Auzelle avait baptisé l'un de ses principaux ouvrages *L'Encyclopédie universelle de la chose bâtie*, ne faisant pas de coupure entre architecture et groupements humains. Cette continuité a donné à son œuvre une dimension territoriale qui dépasse les clivages professionnels corporatistes, non pas pour réduire les savoirs mais pour intégrer l'architecture aux ensembles plus vastes auxquels elle doit légitimement se soumettre.

Dans *l'Encyclopédie de l'urbanisme*, il adoptait délibérément un point de vue d'architecture et d'urbanisme comparés. Il remettait ainsi à l'honneur, dans une démarche de recherche et de documentation cumulative, l'approche comparatiste qui avait été l'une des grandes traditions de l'histoire et de la théorie de l'architecture et qui avait produit les grands et beaux volumes que l'on trouvait dans la bibliothèque de l'École des beaux-arts, les « parallèles d'architecture », dans lesquels on étudiait, en les rapprochant, des séries de bâtiments ou des typologies. Cette tradition avait été reprise par Banister Fletcher<sup>1</sup> pour les édifices, ou encore par Auguste Choisy dans son *Histoire de l'architecture*<sup>2</sup>, qui devait y ajouter la dimension constructive.

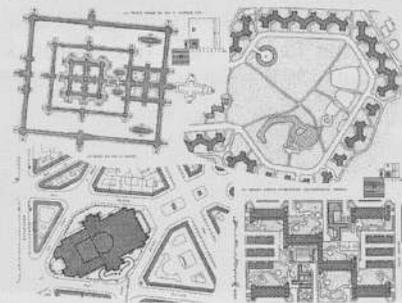
Il y eut ensuite la merveilleuse collection « Architecture universelle » dirigée par Henri Stierlin (Office du livre, Lausanne), dans laquelle venaient méthodiquement s'aligner les volumes sur l'Architecture romane, gothique, baroque..., Angkor, la Chine, le Japon..., qui, dans la même logique et avec la même rigueur formelle, permettait un vaste parallèle ; principe que reprit, dans un format plus important, la collection de *l'Histoire mondiale de l'architecture* dirigée par Pier Luigi Nervi (Electa, édition française Berger-Levrault). Tous ces ouvrages proposaient la vision généreuse et ambitieuse d'une architecture et d'un urbanisme à l'échelle de la planète, dans son universalité, dépassant les clivages instaurés par une certaine histoire de l'architecture moderne qui ne se faisait plus que l'écho de l'architecture occidentale fondée à la Renaissance italienne.

Dans chacune des séries ou collections évoquées plus haut, il s'agissait néan-

moins de monographies, de monologues de spécialistes contenus dans leur propre champ de recherche historique ou territoriale, alors que la démarche comparative d'Auzelle et de son équipe consistait à embrasser largement le temps et l'espace : de la Suède à l'Extrême-Orient, de l'unité d'habitation de la Cité radieuse à Marseille au temple d'Angkor Vat au Cambodge. Il appliquait sur tous ces ensembles, apparemment disparates, le même regard critique qui d'abord amenait à choisir des exemples remarquables ou pertinents, dignes de figurer dans une « encyclopédie mondiale », véritable catalogue du « patrimoine architectural de l'humanité » avant la lettre. Il appliquait ensuite une méthode rigoureuse d'analyse et de mise en forme comparative : usage d'échelles communes et calcul systématique des densités et des proportions, nuancé par l'application de critères d'appréciation de l'usage. L'iconographie, la photo et le dessin – retravaillé et enrichi de codes graphiques de représentation des échelles et densités –, des

### PIERRE CLÉMENT

Architecte, professeur à l'école d'architecture de Paris-Belleville, directeur de l'IPRAUS



Des formes de tout temps et de tout lieux peuvent être rapprochées grâce aux planches de *l'Encyclopédie*. La codification graphique et la synthèse des différentes références par un schéma uniforme doivent permettre une lecture unitaire et « objective ».

En haut : Ivan Jankovic tenant des planches de *l'Encyclopédie*.

En bas : couverture type d'une planche de *l'Encyclopédie*.

notices courtes, synthétiques et pertinentes s'adaptant à la rigueur de la fiche préétablie, et enfin une classification savante constituent les outils d'un savoir méthodique et d'une documentation transmissible.

Par son approche de l'architecture intégrée à un territoire plus vaste, devenue aujourd'hui une pratique évidente, mais innovante dans le contexte de l'École des beaux-arts des années soixante où les projets se situaient encore dans l'univers de la feuille blanche et de la *tabula rasa*, Auzelle a eu le rôle d'un pionnier créant un savoir original fondé sur l'enquête et l'observation de la réalité, redécouvrant les rapports entre l'architecture et la ville. Son travail, isolé en France, a sans doute été mieux compris et apprécié au-delà des frontières, grâce aux correspondants qui alimentaient sa documentation. Peut-être faut-il chercher les causes de cette absence de reconnaissance et de cette relative indifférence dans le mépris et la méfiance de l'École des beaux-arts à l'égard de quiconque avait une démarche scientifique, rigoureuse, méthodique, de publication et de production de savoirs. Essayer de constituer un enseignement autre que celui de l'apprentissage par l'atelier était très rare, et déstabilisateur, d'autant que la profession trouvait suspects les gens qui, comme Auzelle, avaient choisi d'assumer leurs responsabilités dans l'administration et le service public. Il faudra que la recherche sur l'architecture urbaine s'épanouisse en Italie pour qu'elle revienne avec droit de cité en France.

Cette hostilité n'a cependant pas empêché Auzelle d'être le premier chercheur en architecture, avant l'institutionnalisation de la recherche architecturale, et le premier architecte enseignant de sa génération à avoir voulu constituer méthodiquement cette discipline et transmettre ce savoir. Il y a d'ailleurs, dans la présente table ronde, les derniers auditeurs du séminaire-atelier Tony-Garnier, qu'il animait avec André Gutton, enseignant qui se livra aussi à l'exercice de l'écriture dans ses *Conversations sur l'architecture*. Le séminaire regroupait quinze étudiants par an, guère plus, sur 1500 étudiants architectes à Paris et 3500 dans toute la France.

Le travail d'Auzelle aurait dû être le germe de la création d'un centre de recherche et de spécialisation architecturale et urbaine, dont on a beaucoup parlé dans les années soixante, mais qui n'a jamais vu le jour. L'institut de l'Environnement, le Centre d'études et de recherches architecturales

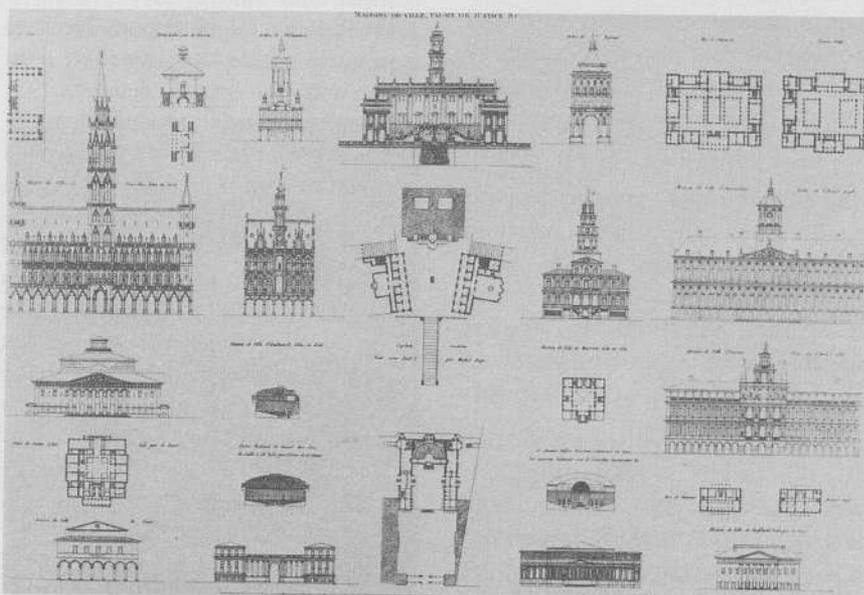
qui lui a succédé, l'Institut français d'architecture, qui l'a d'une certaine façon prolongé, puis les équipes et laboratoires de recherche des écoles d'architecture en ont constitué quelques fragments. Mais on sait l'inconstance de nos institutions architecturales, leur fragilité dans un univers où la mode, la médiatisation, et l'instrumentation politique excluent la recherche patiente et limitent la mise en place de structures pérennes propices à une réflexion de ce type ; et l'*Encyclopédie de l'urbanisme* est restée l'œuvre d'un homme et n'a pas connu les prolongements qu'il pouvait espérer.

Il y a quelques années, lors de la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, la commission Habitat-foncier a eu pendant ses deux ans de travail, pour thème central et quasi unique, un débat sur la question de la densité, véritable enjeu sur la consommation de l'espace à ouvrir à l'urbanisation future<sup>3</sup>, et sur les formes acceptables de transformation des tissus existants. On entendait n'importe quoi à ce sujet, provenant d'élus, de promoteurs, d'investisseurs, de banquiers et de représentants d'usagers, préférant le débat idéologique et corporatiste à l'analyse rigoureuse et réfléchie d'une approche méthodique, telle qu'Auzelle l'avait esquissée dans l'*Encyclopédie de l'urbanisme*, faisant du concept de densité le principal descripteur comparatif, illustrant les rapports entre habitant et territoire, entre surface totale du terrain, surface de plancher, surface dédiée aux réseaux, aux voiries, aux espaces

publics. Il avait consacré à ce thème l'un des séminaires Tony-Garnier des années soixante, il aura fallu attendre les années quatre-vingt-dix pour que le thème soit à nouveau développé systématiquement dans des travaux comparatifs à l'APUR, à l'IAURIF ou dans les établissements publics, comme celui de La Défense ou ceux des villes nouvelles.

Aussi faudrait-il réécrire l'histoire de l'époque où, très isolé, Auzelle tentait de constituer un savoir, il faudrait rouvrir les archives et inciter à la recherche, le confronter aux héritiers de la Société française d'urbanisme et à ceux de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris. Il faudrait notamment le replacer dans la lignée de son maître Jacques Gréber, qui a eu une influence très importante sur lui, comme il le signale dans le cours, qu'il avait repris à sa suite, de « méthode comparative ».

- 1 Banister Fletcher et Banister F. Fletcher, *A History of architecture for the student, craftsman and amateur, being a comparative view of the historical styles from the earliest period*, Londres, B. T. Batsford, 1896.
- 2 Auguste Choisy, *Histoire de l'architecture*, Paris, Gauthier-Villars, 1899.
- 3 On consomme 2000 ha par an dans la région parisienne pour implanter des constructions s'éparpillant sur le territoire, alors que pour l'équivalent, à Hong Kong, seuls 160 ha sont mis sur le marché chaque année.



Jean-Nicolas-Louis Durand, *Recueil et parallèle des édifices en tout genre, anciens et modernes [...]*, dessinés sur une même échelle, Paris, 1799-1801. « Maisons de ville, palais de justice » : sur cette planche figurent côte à côte des exemples gothiques de Flandre et des Pays-Bas et des projets de Ledoux – le palais de justice d'Aix-en-Provence, la maison de ville de Neuchâtel.

**PIERRE-ANDRÉ DUFÉTEL**

Architecte,  
président honoraire  
de l'Académie d'architecture

***Le conseil général des Ponts et chaussées***

Les fonctions de Robert Auzelle comme urbaniste en chef de l'État au quartier de La Défense, inspecteur général du ministère de l'Équipement, au conseil général des Ponts et chaussées, puis, plus tard, au conseil d'administration de l'Institut français d'architecture lui ont donné une autorité discrète et une influence considérables.

C'était encore l'époque de la dichotomie née pendant le Premier Empire entre les polytechniciens détenant toutes les clés du pouvoir administratif et les architectes, qu'ils jugeaient incontrôlables et incompréhensibles. Cette dichotomie faisait blocage à tout dialogue constructif.

Soutenu par l'inspecteur général Randet et par notre collègue Paul Dufournet, il est parvenu à faire entrer pour la première fois quelques architectes au sein du sanctuaire qu'était alors le conseil général des Ponts et chaussées, parmi lesquels Guillaume Gillet, moi-même et plus tard Paul La Mache et Antoine Debré.

***La loi sur l'architecture de 1977***

Élu président de l'Académie d'architecture en 1975, il m'a demandé d'en être le trésorier, avant de lui succéder comme président, sur sa proposition.

C'est ainsi que j'ai été responsable, sous son autorité, de l'organisation d'un grand débat national, souhaité en 1977 par le président de la République, qui devait accompagner la loi fondamentale proclamant pour la première fois l'utilité publique de l'architecture. La synthèse de ces travaux, présentée au grand amphithéâtre de l'Unesco, a permis l'orientation de la loi pendant près de vingt ans. Nous n'ignorons pas certains défauts que les instances politiques avaient introduits à notre insu dans la loi de 1977, mais elle a malgré tout permis de gérer l'architecture pendant de nombreuses années.

***Le renouveau de l'Académie d'architecture***

Forte de ce succès, l'Académie d'architecture a accueilli des conférenciers

**L'HOMME PUBLIC**

dans toutes les disciplines, tels le sociologue Henri Laborit, les économistes Bertrand de Jouvenel et Jean Fourastié, le démographe Alfred Sauvy, le paléontologue Jean Dorst, les ingénieurs Georges-Robert Le Ricolais, Jean-Baptiste Ache, Georges-Henri Rivière, les historiens André Chastel, René Huyghe ou Jean Favier, les ministres et diplomates Michel d'Ornano, Jean-Philippe Lecat, Maurice Schuman, Gaston Palewski, Eugène Claudius-Petit, Jean Matteoli, Jacques Chaban-Delmas, ainsi que de nombreux ambassadeurs. Nous avons aussi des rapports directs et réguliers avec les conseillers à l'Élysée Alain Lamassoure et Pierre Richard.

L'Académie a également été invitée à réfléchir à la réorganisation de l'État, et à la décentralisation qui se dessinait. Nous avons organisé, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, en 1981, sous l'autorité du président du Sénat, un symposium intitulé « Architecture et collectivités locales ».

L'Académie a accueilli de grands architectes internationaux comme Alvar Aalto, Yeoh Ming Pei, Kenzo Tange, Pedro Ramírez Vázquez, Kevin Roche, et organisé des expositions. En même temps, elle a tenu à s'ouvrir à des membres nouveaux, de toutes disciplines, rompant avec la période précédente où elle n'accueillait que les architectes des bâtiments civils et palais nationaux et ceux des monuments historiques. Nous avons donc reçu des architectes conseils du ministère, de la fonction publique, ou des architectes de province. Nous entretenions également des contacts étroits avec des organismes tels que le Conseil de l'Europe, l'Unesco, l'UIA, l'Ordre des architectes, l'Institut, et avec la critique architecturale. Les publications d'ouvrages ont été dirigées par Robert Auzelle lui-même, en raison de son talent littéraire et de son goût pour l'édition.

Si j'ai tenu à associer les réalisations de 1975 à 1981 sous nos deux présidences successives, c'est en raison de la pleine solidarité et complémentarité de nos approches, qui nous permettait de présider à tour de rôle quand l'un des deux était absent.

## ROBERT AUZELLE ET LES PAYS NORDIQUES

Il est probable que Robert Auzelle n'a jamais visité les pays nordiques. Il comptait s'y rendre, mais la Seconde Guerre mondiale l'en a empêché<sup>1</sup>.

Il devait cependant avoir de bonnes relations en Europe du nord, particulièrement en Suède. Cela ressort de manière évidente des *Documents d'urbanisme* publiés de 1947 à 1951 et de l'*Encyclopédie de l'urbanisme* qui les a prolongés jusqu'en 1968, dans lesquels il présenta nombre de plans d'urbanisme récents de tous les pays scandinaves, et notamment de la Suède.

Les exemples qu'il y donne sont très judicieusement choisis. Ils représentent les opérations suédoises les meilleures et les plus publiées de l'époque (années trente, mais surtout années quarante et cinquante). Leur présentation est également remarquable, avec des plans d'urbanisme, de détail, de bonnes descriptions du contexte, des informations chiffrées et des informations précises – et de très bonnes photos.

Dans ces décennies, l'urbanisme suédois a une grande réputation et représente sur le plan international certains des principes les plus avancés. Il y avait certes ailleurs d'autres

exemples d'urbanisme moderne ; il est difficile de dire si les exemples suédois ont eu une influence particulière sur l'urbanisme d'Auzelle, mais ils ont dû contribuer, avec les autres réalisations nordiques, à son évolution en tant qu'urbaniste. Il semble surtout avoir été impressionné par le côté systématique de l'urbanisme suédois.

L'architecture suédoise de cette époque n'avait pas la même réputation que son urbanisme. Le mouvement moderne avait fait apparition au début des années trente, mais, dans les années quarante, le courant le plus répandu, dominé par Gunnar Asplund – notamment avec la chapelle principale du cimetière de Woodland, à Stockholm –, s'en était passablement éloigné. Du point de vue fonctionnel, il s'agissait bien d'un modernisme, mais dont l'expression architecturale s'inspirait des conditions et des traditions locales, notamment du classicisme nordique qui avait si fortement marqué les périodes antérieures. De telles expressions architecturales existaient dans d'autres pays du Nord : au Danemark, par exemple, le travail de Kay Fisker reprenait la simplicité de l'architecture traditionnelle. Ces exemples scandinaves inspirèrent d'autres architectes dans le nord de l'Allemagne et, dans une moindre mesure, ailleurs en Europe.

Jusqu'à présent, cette architecture nouvelle de la fin des années trente et des années quarante en Suède et dans les autres pays nordiques n'a jamais été acceptée comme un modernisme dans les histoires de l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle.

Auzelle n'a pas été influencé par l'architecture suédoise. Il a plus probablement trouvé son inspiration dans des exemples similaires ailleurs en Europe – au Danemark ou dans le nord de l'Allemagne pour les immeubles bas de Clamart, et sans doute en Italie pour les immeubles les plus hauts.

### JÖRAN LINDVALL

Architecte,  
directeur (jusqu'en 2000)  
du musée d'Architecture de Stockholm



Immeuble d'habitation, Copenhague,  
Kay Fisker et C. F. Møller architectes, 1935-1939  
(cl. Laurent Koetz).

Auzelle est représentatif de ces architectes plus ou moins traditionalistes de l'après-guerre qui ont en fait dominé la scène architecturale européenne, sans que cela, jusqu'ici, ait été clairement reconnu. L'architecture qu'ils défendaient était mieux reçue que celle des tenants du modernisme héroïque développée à partir des années trente. Ces traditionalistes apportèrent aux Européens traumatisés par la guerre quelque chose dans lequel ils se reconnaissaient, qui leur était familier. Ils étaient sensibles à la situation de leur temps, et n'avaient pas pour premier objectif le développement artistique de l'architecture sur la scène internationale.

L'histoire européenne de ces nombreux architectes et de leur architecture n'a pas encore été complètement écrite. Plusieurs tentatives ont été engagées, et, dans les prochaines années, nous aurons certainement une nouvelle vision, plus large et assez différente, de l'architecture

européenne de l'après-guerre. Nombre de ces architectes et urbanistes seront alors reconnus pour leur rôle important, non seulement dans un cadre local ou national, mais pour l'histoire de l'architecture européenne dans son ensemble. Auzelle devrait compter parmi eux.

Le fait qu'une bonne part de l'architecture d'après-guerre n'est pas reconnue à sa juste valeur, parce qu'elle est issue des traditions et des circonstances locales, pèse également sur la mise en valeur du patrimoine de l'époque. En l'absence d'une reconnaissance internationale, il est souvent difficile de faire prendre conscience, au niveau local, de la qualité de ces réalisations. Il en résulte qu'une architecture convenable, ou même exceptionnelle, peut être mal traitée, mal entretenue ou dénaturée.

C'est un rôle important, pour les institutions en rapport avec l'architecture telles que l'Ifa, de présenter l'état

des connaissances sur cette architecture aujourd'hui oubliée de l'après-guerre, de participer à la recherche et à la réécriture de l'histoire de l'architecture européenne du <sup>xx</sup>e siècle. L'exposition, le catalogue et ces journées autour de Robert Auzelle sont une bonne initiative, dont je voudrais féliciter l'Ifa.

1 Jöran Lindvall fait allusion au voyage en Hollande de 1939, et à l'information souvent reprise, mais erronée, selon laquelle Auzelle avait l'intention de le prolonger vers le Nord (voir Introduction, note 18, p. 10).



Immeuble d'habitation, Copenhague, Kay Fisker et C. F. Møller architectes, 1935-1939 (cl. Laurent Koetz).

## MARCEL POËTE, PRÉCURSEUR

### STEVEN MELEMIS

Architecte,  
enseignant à l'école d'Architecture  
de Clermont-Ferrand,  
thèse en cours sur Marcel Poète

S'il y a lieu de parler ici de Marcel Poète, c'est parce que c'est largement grâce à lui qu'un certain nombre de méthodes et d'attitudes d'observation de la ville sont apparues dans le champ de l'urbanisme, au début des années trente ; telle est du moins l'hypothèse que je veux proposer ici. Je voudrais aborder la question de la méthode d'observation chez Poète par deux citations que j'ai trouvées dans ses papiers personnels : assez nombreux, ceux-ci sont conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris dont il a longtemps été le conservateur en chef. Il écrit : « Rien ne pourrait être plus fâcheux que de mettre le destin urbain entre les mains des urbanistes ou des sociologues », et encore : « Ce qu'il faut est une véritable méthode d'observation, *id est* la méthode historique. » On reviendra sur les urbanistes et sociologues qu'il veut viser avec la première remarque, et qui représentent des tendances très particulières de cette époque. Retenons l'idée que l'histoire est par définition une méthode d'observation.

Marcel Poète était un historien, ou plutôt un archiviste issu de l'École des chartes. Cette institution, consacrée à la conservation et à la critique du document d'archives médiéval, est fondée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ne prend son essor que vers 1830, lorsqu'un historien et homme politique décide de lui donner de l'importance, pour des raisons extrêmement politiques : François Guizot estime en effet, avec Augustin Thierry et d'autres historiens très engagés politiquement, qu'il serait important de connaître les chartes qui ont fondé les villes au moyen âge. La plupart des villes de France possèdent des chartes de fondation. Si ces chartes ont de l'importance pour Guizot et pour Thierry, c'est que pour écrire une histoire de la nation, il faudrait d'abord disposer d'une histoire des villes. La ville serait en quelque sorte le théâtre de l'action politique qui a donné lieu, à travers une très longue

durée, à la nation française. Cette insistance sur l'histoire répond à deux préoccupations. D'une part, élaborer une connaissance qui se veut scientifique par rapport aux groupements urbains et à la nation, pour comprendre dans quel sens une nation ou une ville peuvent être des entités organiques. D'autre part, l'idée court qu'il faut une histoire qui permette de représenter une population en elle-même : l'histoire serait fédératrice. La création de l'École des chartes repose donc sur ces arrière-plans idéologiques, et sur l'action d'historiens comme Guizot et Thierry, lequel est d'ailleurs l'un des deux historiens qui ont le plus marqué Poète dans sa jeunesse.

On retrouvera ce Poète chartiste dans sa façon d'écrire. Son style est très curieux, assez scientifique, assez précis dans son exploration de l'évolution sociale, et en même temps extrêmement imagé. L'objectif des ouvrages de Poète est assez ambigu, ils sont à la fois destinés à l'expert, au spécialiste et au grand public. Outre son travail d'écriture de l'histoire, Poète mène aussi un travail d'archiviste, à partir de 1903, à la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Il devient en 1906 le directeur des Travaux historiques de la Ville, organisme consacré à la recherche historique sur Paris. La structure de la Bibliothèque historique sous Poète est assez intéressante : il s'y élabore une production scientifique, avec un certain nombre d'érudits qui travaillent sous sa direction sur des questions d'histoire très ciblées, des problèmes de topographie urbaine ou d'inscription par exemple, mais aussi des amateurs qui participent de façon directe au travail historique, sous la direction des érudits. Il y a même un service de bibliographie qui veut rendre possible aux amateurs de participer à l'écriture de l'histoire. À côté de cette activité scientifique, il existe aussi un travail de vulgarisation et d'enseignement : il s'agit non seulement d'avoir une pro-

duction scientifique, mais aussi de s'occuper de sa diffusion, de rapprocher du public l'écriture de l'histoire, de lui permettre de se rapprocher de cette production scientifique.

À partir de 1913, Poëte rentre en contact avec ceux qui commencent à s'appeler désormais les architectes urbanistes (c'est l'année de la fondation de la Société française des architectes urbanistes). Il rencontre Louis Bonnier, avec lequel il rédige, pour la commission d'extension de Paris, un rapport qui comprend un aperçu historique sur Paris et recense les différents projets proposés du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la ville. La première partie sera reprise et retravaillée d'un point de vue sociologique par Maurice Halbwachs en 1920. Une deuxième partie, constituée de considérations techniques, débouche sur quatre propositions pour les portes et les environs de Paris. Les projets sont sans doute de Bonnier, mais concordent de façon frappante avec les idées proposées par Poëte dans son aperçu historique. Poëte entame alors avec les architectes urbanistes une collaboration qui sera désormais permanente. En 1920, il fonde *La Vie urbaine*, une revue liée à la création de l'École des hautes études urbaines où certains grands urbanistes de l'époque vont travailler.

Je voudrais montrer à présent comment des opérations propres à la discipline de l'histoire sont employées par Poëte afin d'arriver à une certaine pensée des transformations urbaines – ce qu'il nomme la vie urbaine, la vie d'une cité, et les transformations dans la forme physique engendrées par cette vie. Ces transformations sont nommées par Poëte, selon une terminologie vitaliste, croissance et évolution. Dans un premier temps, il s'agit d'une pensée d'historien, d'une pensée des temporalités coutumières à l'histoire, mais cette pensée se tourne progressivement vers des temporalités moins courantes chez les historiens, comme celle de la périodicité, des effets périodiques que l'on peut observer dans une ville, ce qui se passe tout au long d'une journée dans un quartier par exemple. La façon dont Poëte conçoit la méthode d'observation l'amènera à une certaine conception de l'analyse du phéno-

mène urbain, du statut à donner à cette analyse, et surtout aux opérations de synthèse qu'elle induit. On peut constater une filiation entre la méthode d'observation de Poëte et celle de Robert Auzelle.

Pour aborder le rapport entre l'observation et l'analyse, voici une citation de Poëte extraite de *Une vie de cité*<sup>1</sup>, son grand ouvrage d'histoire de Paris des années vingt: «Tout tient à tout, les phénomènes urbains sont le produit de multiples actions conjointes. L'infirmité naturelle de notre esprit ne nous permet pas de saisir l'ensemble du jeu du mécanisme social, il nous faut procéder analytiquement». La capacité d'analyser n'apparaît pas tant ici comme une force que comme un signe de faiblesse humaine; on est loin d'une position kantienne qui attribue à l'esprit humain la capacité de passer de l'observation à des concepts scientifiquement fondés. L'analyse, pour Poëte, est quelque chose qui permet de repérer les différentes forces qui agissent les unes sur les autres pour produire un effet de mouvement. Il ne s'agit pas tant d'expliquer les faits urbains que d'apprendre à suivre un mouvement, à voir comment se combinent les différentes entrées analytiques – géographiques, économiques, sociales – que l'on peut avoir sur une ville. Dans cette observation, il y a quelque chose d'intuitif: cela vaut d'être souligné, car cet aspect intuitif dans le travail sur la ville est assez sensible chez Auzelle.

Cette pensée évolutionniste de la ville oppose l'approche de Poëte à celle, sociologique, d'Émile Durkheim: c'est à lui, en effet, que Poëte renvoie, dans la première citation, quand il exprime sa méfiance envers les sociologues. Durkheim considère que l'individu est entièrement déterminé par des structures qui l'environnent, et affirme qu'il existe des lois causales, associant cause à effet dans le comportement social, au-dessus du domaine de l'individu, coupées des considérations de psychologie individuelle. Elles concerneraient notamment la production symbolique dans la vie sociale, autrement dit une production de représentations. Poëte n'est pas le seul historien qui, à l'époque, exprime sa méfiance de ces

lois causales en sociologie, difficiles à accepter étant donné la diversité qu'ils observent; d'autres approches philosophiques ou sociologiques influencent fortement les historiens et notamment la manière de travailler sur la ville proposée par Poëte. Ainsi Gabriel Tarde, au lieu de mettre en avant l'uniformité des faits sociaux, cherche plutôt à identifier la racine de la diversité et de ce qu'il perçoit comme étant une imprévisibilité des rapports sociaux. Pour Tarde, les rapports sociaux sont produits par la tendance des individus à imiter ou à s'opposer aux idées et aux comportements observés. Dans son livre *Les Lois sociales*<sup>2</sup>, publié au tournant du siècle, il insiste sur le fait que l'imitation ou l'opposition ne se passent jamais exactement de la même manière d'une personne à l'autre, qu'il y a quelque chose de créateur, de singulier, d'irréductible dans l'acte de chaque individu. La vie sociale serait pour cette raison marquée d'une diversité comparable à celle qu'on peut observer dans la nature. À propos de cette notion de diversité, il faudrait aussi évoquer Henri Bergson, mais Poëte ne s'intéresse absolument pas à lui jusque vers la fin de sa vie: jusqu'aux années trente, dans ses innombrables papiers, on ne trouve pas la moindre référence à Bergson.

À partir de 1905, Poëte ne fait jamais un cours sans diapositives. Il confronte souvent des images, cherche parfois à suggérer un mouvement à travers l'espace, ou simplement montre de multiples vues d'un espace donné à différents moments d'une journée. Ses notes de cours donnent les listes détaillées des diapositives. Pourquoi l'image? Il faut distinguer la représentation évoquée à propos de Durkheim et l'image chez Poëte. À la place de l'idée durkheimienne de représentation sociale, Poëte suggère l'idée – d'ailleurs assez bergsonienne – que, lorsqu'on regarde autour de soi, l'esprit cherche la manière d'aborder la chose vue et d'en retenir une image mentale qui corresponde à l'idée d'un rapport entre soi-même et cet objet. Dans le travail d'historien de Poëte, la source par excellence, c'est la source iconographique: les sources qui permettent d'analyser la ville seraient toujours de simples éclairages de l'ico-

nographie. Il est intéressé à la fois par le contenu des images et par la manière de l'artiste de représenter la ville. *Une vie de cité* nous parle de la ville du XVII<sup>e</sup> siècle, le moment, pour Poète, où se passe quelque chose qui serait à l'origine de la grande ville. C'est en quelque sorte une « préhistoire » de la grande ville que Poète écrit là. Il est intéressant de noter que dans ce livre d'histoire les deux notions mises en avant sont l'espace libre et la circulation, deux notions fondamentales pour les urbanistes. Poète essaie, à travers son histoire de la promenade au XVII<sup>e</sup> siècle, de montrer que ces notions plutôt techniques ont toute une histoire culturelle derrière elles. Le XVII<sup>e</sup> siècle est une époque de vitalité économique à

Paris, avec un mouvement accru des personnes et des biens à travers l'espace de la ville, et un besoin croissant de dégager des grands espaces, mais, en même temps une certaine inquiétude du pouvoir qui cherche à marquer ces espaces d'une esthétique, de l'esthétique des châteaux, afin que le pouvoir soit ressenti dans une ville qui commence à lui échapper. Poète souligne aussi le nouveau souci de soi qui émerge alors, souci vestimentaire, souci de se promener pour prendre l'air.

Dans *La promenade à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>3</sup>, Poète fait apparaître ces différents facteurs en montrant des images groupées deux par deux, chaque groupe correspondant à un espace

particulier de la ville : la place des Vosges, créée pour donner un espace libre à la population qui n'en a pas, mais en même temps espace de représentation pour le pouvoir ; l'hôtel de Bretonvilliers, sur l'île Saint-Louis, représenté par deux vues opposées, l'une vers l'hôtel – où on lit la ville dans l'espace le long de la Seine, un espace non composé –, l'autre depuis celui-ci. Poète s'intéresse autant à ces espaces informels, envahis par la population, qu'aux espaces dessinés et composés.

Ailleurs, Poète confronte une image du mail (une sorte de jeu de croquet qui se déroule de façon linéaire sur une distance de l'ordre d'un kilomètre) pratiqué entre des alignements d'arbres subsistant d'une époque où des canons protégeaient la Seine et l'entrée dans la ville, et une image du Cours-la-Reine de Marie de Médicis, sorte de machine à se promener en carrosse pour la grande bourgeoisie, objet isolé dans lequel on entre pour se promener, qui n'a pas d'autre utilité. Ces exemples montrent que chez Poète l'image a un rapport direct avec l'action, la prépare en quelque sorte : on est assez loin de la notion de représentation sociale chez Émile Durkheim.

*Paris, son évolution créatrice*<sup>4</sup>, dans les années trente, présente quant à lui des schémas dessinés par Gaston Bardet. Cela constitue un autre lien avec Auzelle. Poète part de principes posés par Bergson pour poser une théorie de l'évolution de Paris, en l'occurrence la dynamique urbaine, avec un schéma montrant les phases successives de formation concentrique de Paris.



X. — LE MAIL



IX. — COURS-LA-REINE

Le Mail et le Cours-la-Reine, gravures publiées dans Marcel Poète, *La promenade à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1913.

- 1 Marcel Poète, *Une vie de cité. Paris de sa naissance à nos jours*, Paris, Picard, 1924-1931.
- 2 Gabriel Tarde, *Les lois sociales, esquisse d'une sociologie*, Paris, F. Alcan, 1898.
- 3 *La promenade à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle. L'art de se promener. Les lieux de promenade dans la ville et aux environs*, Paris, Librairie Armand Colin, 1913.
- 4 Marcel Poète, *Paris et son évolution créatrice*, Paris, Vincent et Fréal, 1938.

## ROBERT AUZELLE ENTRE EBENEZER HOWARD ET VAUBAN

Assistant de Robert Auzelle en 1965, lorsqu'il a été chargé à nouveau avec une responsabilité accrue du cours de composition urbaine à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris, j'ai parlé des théories pendant une séance ou deux. Pas de projet sans théorie qui le sous-tende, parfois l'envahisse. Auzelle estimait le projet indispensable ; sans attachement pour les pensées utopiques, il reconnaissait cependant la richesse de leur contenu urbain. Je m'étais efforcé dans l'histoire de classer ces théories en les regardant d'un point de vue épistémologique – pour user d'un mot plus ambitieux que mon travail de l'époque. J'avais classé les intervenants en catégories : « théoriciens », « dessinateurs », « humanistes » et « méthodiques ». Je pense aujourd'hui que la catégorie « méthodiques », dans laquelle Robert Auzelle occuperait une place éminente, pourrait présider à nos propos.

Chez les « théoriciens », je distinguais les symbolistes – Victor Hugo, « La lettre a tué le signe » –, les médecins, dont l'élaboration des principes d'hygiène urbaine constitue l'une des influences majeures de l'aventure du Mouvement moderne, et les fonctionnalistes – dans lesquels j'inclus Albrecht Dürer. Son *Traité des fortifications*, publié en 1547, comporte un chapitre intitulé « Si le seigneur veut être bien logé » – et Dürer explique qu'il lui faut construire un château et comment en distribuer les parties. Plus loin apparaît le titre « Si le seigneur veut être bien servi », – et il préconise alors d'organiser une ville et de disposer autour du château les quartiers d'artisans qui en sont l'embryon. Aucune pensée ne me paraît plus fonctionnaliste.

Pierre Lavedan, directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris à l'époque où j'y étais élève, a beaucoup travaillé sur le dessin des plans de ville. Il montre comment, à partir d'une typologie des tracés urbains, on peut

comprendre les structures des villes. Il distingue les villes créées et les villes spontanées, estimant que l'étude des premières est la seule instructive. Je répartis les « dessinateurs » entre ceux attachés au tracé des rues, des places et du parcellaire et ceux qui magnifient le décor urbain et construisent des perspectives.

Parmi les « humanistes », les philosophes, parmi lesquels je compte Frank Lloyd Wright. Sa doctrine urbaine est fondée sur une critique du statut du locataire et propose une structure de la ville permettant l'épanouissement de la démocratie américaine, Wright dit « usonienne ».

Enfin, le groupe des « méthodiques », parmi lesquels Ebenezer Howard apparaît en économiste gérant la planification d'un projet urbain complet, dont la structure foncière était claire. Dans l'admiration qu'Auzelle portait à E. Howard, il y avait l'ombre d'un regret de ne pas être dans un pays expérimentateur comme les pays anglo-saxons. Trois années seulement séparent le livre *Les Cités-jardins de demain* (1898) et les expérimentations, avec Letchworth et Welwyn Garden City, l'origine des premières villes nouvelles du Grand Londres. Howard avait su confier l'étude du plan et l'organisation de l'espace à des gens compétents, Raymond Unwin et Barry Parker.

Robert Auzelle se reconnaissait en Vauban, la planche de l'*Encyclopédie* sur la place forte de Neuf-Brisach en témoigne. Un texte court décrit le processus de conception du dispositif de cette place forte frontalière : puissance de feu, nombre de bastions, effectifs des garnisons (ordinaire et de siège), population nécessaire de paysans et d'artisans pour entretenir et nourrir les soldats, etc. Le programme énumère simplement les besoins, illustrant bien la méthodicit  de la démarche. Tous deux étaient de grands architectes urbanistes qui ont accepté de servir l'État. Vauban était un ingénieur mili-

### ROBERT JOLY

Architecte et urbaniste, enseignant à l'école d'architecture de Paris-La Villette, a été l'assistant de Robert Auzelle à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris

taire, administrateur rigoureux, auteur de rapports d'une grande précision. Cette planche de l'*Encyclopédie* me paraît tout à fait représentative de la méthode d'Auzelle.

Dans l'aventure urbaine du <sup>xx</sup>e siècle en France, les actions de Robert Auzelle témoignent d'un œuvre en rupture. Il intervient à une époque, à mi-chemin du siècle, au cours de laquelle se développe une tentative de donner à l'urbanisme un corps de règles, les bases d'un fondement scientifique et un enseignement. Il en est un acteur éminent. Mais il faut d'abord rappeler les changements que la révolution industrielle a engendrés.

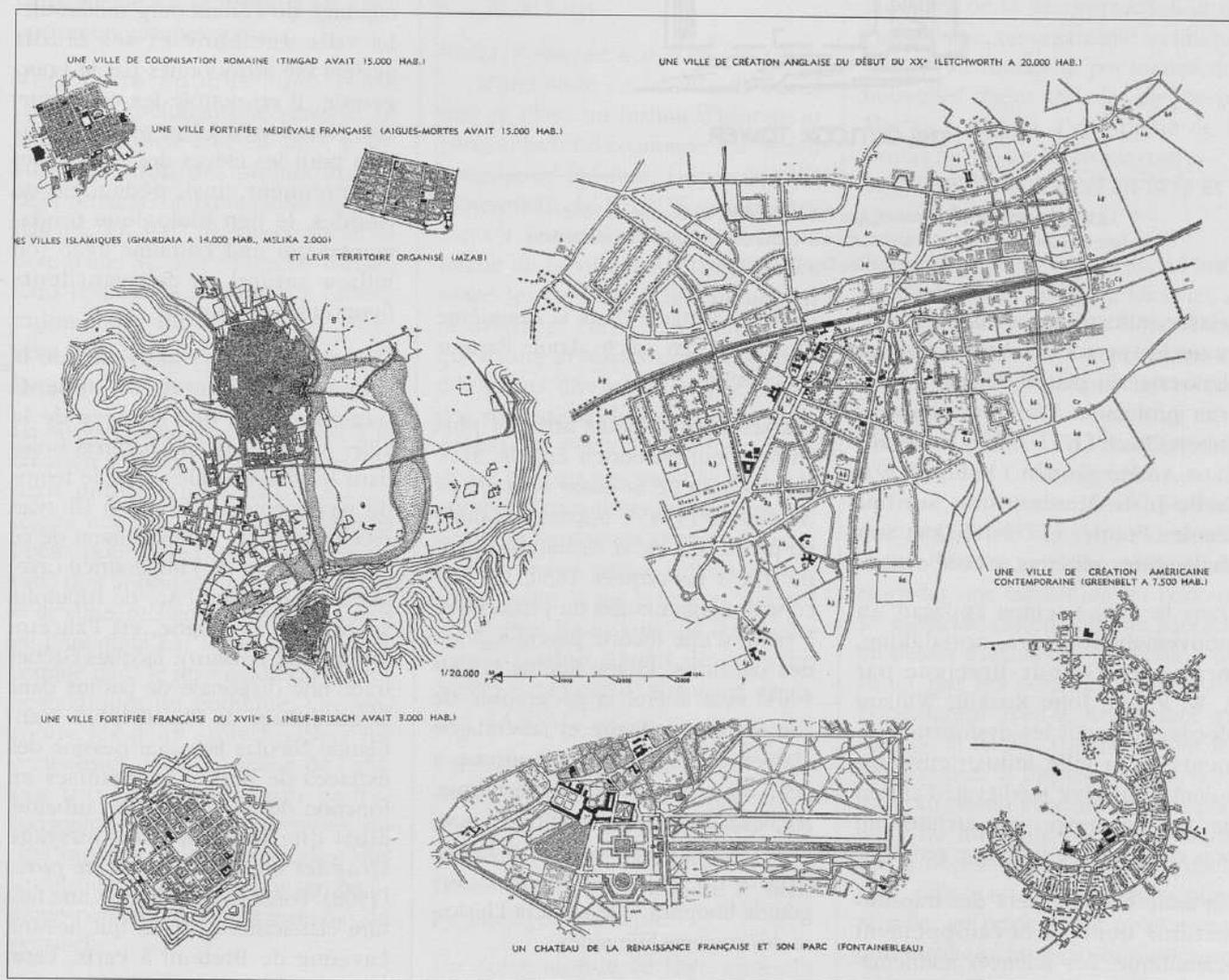
Dans le champ de l'urbain, elles apparaissent à la fin du <sup>xix</sup>e siècle avec les premières cités-jardins d'Ebenzer Howard, premières formes des « villes

nouvelles » du Grand Londres. Elles s'expliquent par l'inquiétude que suscite la ville industrielle. Ses graves pollutions inspirent des théories pessimistes : Oswald Spengler, philosophe allemand, développe une théorie sur le dépérissement des cités décrite dans un parcours vitaliste. La ville n'est pas envahie que par les usines, elle l'est aussi par cette nouvelle classe sociale, les ouvriers d'industrie, ces prolétaires que produit la révolution industrielle et qui, pour la première fois de l'histoire, forment une pauvreté urbaine de masse. Certes, les artisans formaient une population urbaine laborieuse comportant ses pauvres, mais jusque-là, dans sa masse, la pauvreté était rurale.

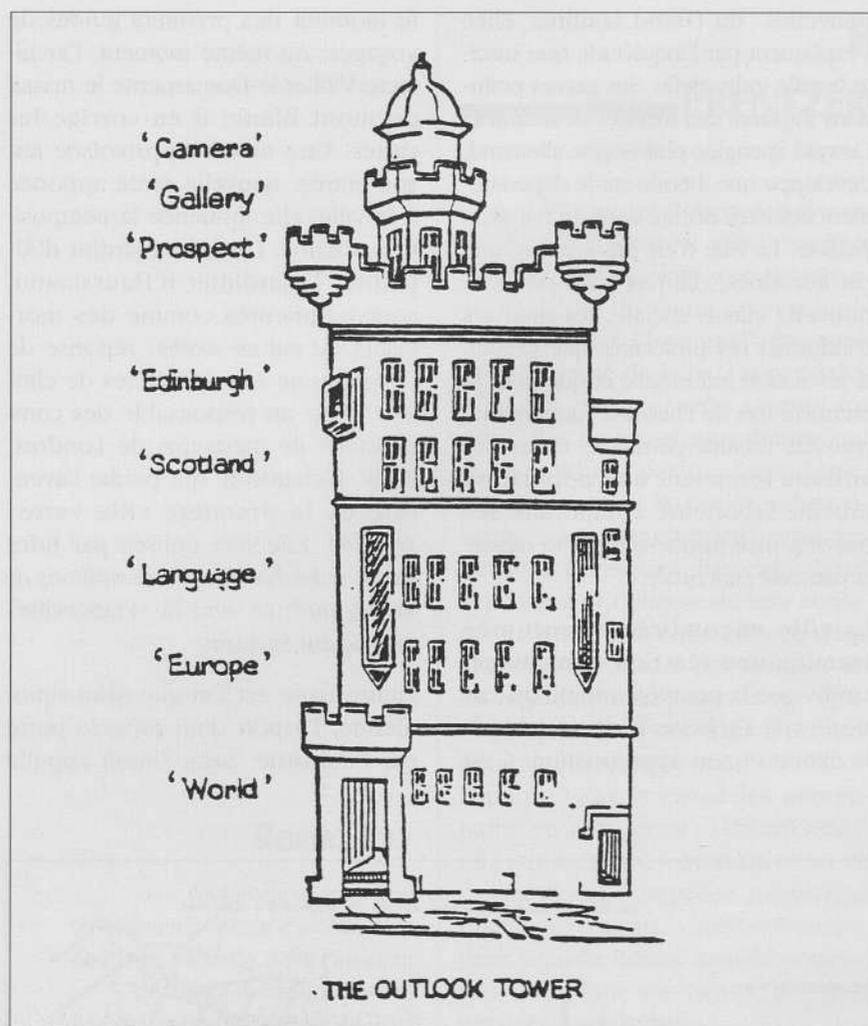
La ville encombrée et enfumée entraîne une réaction romantique, tandis que la première moitié du <sup>xix</sup>e siècle voit s'achever la découverte de la nature et son appropriation. C'est

le moment des premiers guides de voyages. Au même moment, l'architecte Viollet-le-Duc arpente le massif du mont Blanc, il en corrige les cartes. Une nature apprivoisée fait son entrée, nouvelle santé apportée à la ville, elle influence la composition urbaine. Les beaux jardins d'Alphand, le jardinier d'Hausmann, sont fragmentés comme des morceaux de nature isolés : réponse de l'hygiénisme aux épidémies de choléra. C'est un responsable des commissions de médecins de Londres, B. W. Richardson, qui publie l'aventure de la première ville verte : *Hygeia*<sup>1</sup>. Elle sera utilisée par Jules Verne dans *Les Cinq cents millions de la Bégum*<sup>2</sup> : ce sera la « Franceville » du docteur Sarrazin.

L'autre issue est l'utopie saint-simonienne, l'espoir d'un progrès porté par l'industrie. Saint-Simon appelle



Couverture type d'un fascicule de l'*Encyclopédie de l'urbanisme*.



La tour médiévale d'Édimbourg que Patrick Geddes transforme en 1892 en lieu d'observation et d'exposition, dans le cadre des opérations de rénovation qu'il engage dans la ville ancienne.

« classe industrielle » l'ensemble de toutes les personnes employées par l'industrie, du patron d'usine à l'ouvrier prolétaire. D'autres utopistes, Robert Owen (1771-1858), Jean-Baptiste André Godin (1817-1889), Émile-Juste Menier, mais surtout Charles Fourier (1772-1837) et son phalanstère, adhèrent à cette vision.

Dans le même temps apparaît un mouvement contraire, nostalgique, incarné en Grande-Bretagne par A. W. Pugin, John Ruskin, William Morris, pour qui les dysfonctionnements de la ville industrielle renvoient à un rêve médiéval : l'artisan devant son œuvre, une architecture non classique, le gothique retrouvé.

Un autre cheminement des transformations tient au développement scientifique. Les sciences mathématiques connaissent leur dernière catégorisation, la chimie se dégage

de la pharmacie dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Pasteur est chimiste.

Les sciences sociales arrivent plus tardivement. Friedrich Engels, avec *La Situation de la classe ouvrière en Angleterre* (1845), apparaît comme un précurseur de la sociologie urbaine. Dans les années 1830, Fourier conçoit l'organisation du phalanstère à partir d'une théorie psychologique des passions. Élisée Reclus (1830-1905) veut libérer la géographie de son emprise militaire et revendique clairement un statut autonome à cette nouvelle discipline scientifique. Michelet donne également une nouvelle définition de l'histoire et la distingue de l'historiographie des grands hommes, elle devient l'histoire des sociétés humaines.

Un cas rare, Patrick Geddes est le premier à prendre conscience du

milieu ; il a une approche biologique de l'aménagement. Son livre *Cities in evolution* (publié seulement en 1915) présente une vision de l'évolution contrôlée par le « regional survey » : non pas une enquête figée dans un moment du développement, mais un outil pour suivre et comprendre l'évolution. Son *Outlook Tower*, « observatoire » de la ville conçu en 1892, lui permet de tenir à jour le diagnostic de son évolution<sup>3</sup>. C'est aussi un instrument pédagogique ; dans la *camera obscura*, un périscope projette sur une table une image de la ville où les éléments urbains, immeubles, maisons, église, voitures, peuvent être saisis, un peu à la manière d'une maquette. L'observateur est de plain-pied, la distance sociale infranchissable entre le simple habitant et sa ville a disparu ; c'est une découverte et un premier usage pratique de la vue aérienne. Chez Geddes, le gothique retrouvé commence par les opérations de curetage de l'Édimbourg médiévale. La ville ancienne et ses taudis avaient été abandonnés par la bourgeoisie. Il en nettoie les cours surchargées, il crée à leur place des jardins pour les élèves des écoles, qui comprennent ainsi, pédagogie de Geddes, le lien biologique fondamental qui unit l'homme avec son milieu naturel en cultivant leurs fleurs et leurs légumes.

Ces connaissances nouvelles de la nature influencent, au XX<sup>e</sup> siècle, la transformation des espaces de la ville. Après les jardins naturels isolés dans le bâti des villes vient le temps du paysagement. Napoléon III avait créé un premier aménagement de ce type : l'avenue de l'Impératrice (avenue Foch), reliant l'Arc de triomphe au bois de Boulogne, est l'ancêtre tutélaire du *parkway*. Jacques Gréber trace une diagonale de jardins dans le quadrillage de Philadelphie. Jean-Claude Nicolas Forestier dessine des espaces de nature réorganisés en fonction de la composition urbaine, ainsi que l'indique son ouvrage *Grandes villes et système de parcs* (1908). Forestier leur donne une facture classiciste, c'est lui qui dessine l'avenue de Breteuil à Paris. Léon Jaussely, dans son projet de modification du plan de Barcelone, retenu

mais non réalisé, utilise un peu les mêmes outils, la même doctrine. Le romantisme, la découverte de la nature, l'influence hygiéniste, un nouveau jardin « à la française », participent de la composition urbaine, ils ont l'ambition d'en être la structure.

Marcel Poëte fait une lecture humaniste de la complexité sociale. Attribuons à sa formation de chartiste cette capacité particulière à répertorier, classer, catégoriser, regarder comment s'assemblent les fragments du phénomène urbain. Il s'écarte des sociologues parce qu'il est en désaccord avec le déterminisme sociologique de Durkheim, fondateur de la sociologie. Mais sa critique vise principalement les ingénieurs, pour qui l'organisation urbaine est un problème de tuyaux et de routes. On a tort, dit-il, de leur confier une ville qu'ils ne peuvent comprendre ni résoudre parce qu'elle est « un fait d'âmes », avant tout constituée par ses habitants, même s'il se refuse à les catégoriser en groupes sociaux.

Vers cette époque, une lente démarche institutionnelle s'engage. Le Musée social est créé en 1895, poursuivant l'effort des philanthropes, dont certains comptent parmi ses fondateurs. En 1907, le Musée social se dote d'une Section d'hygiène sociale, dans l'espoir de contribuer à l'élaboration d'une loi d'urbanisme. Puis, vers 1911-1913, est fondée la Société française des urbanistes.

Le Musée social participe aussi à la création à Paris (1916) d'une École d'art public municipale. Celle-ci rejoint une préoccupation de Marcel Poëte, pour qui « l'Art » (les règles de l'art) doit apporter l'harmonie sociale et urbaine, recherchée chez les Grecs de l'Antiquité par les néo-classiques, comme dans le rêve médiéval par les nostalgiques du gothique. On rencontre les deux attitudes chez les symbolistes. C'est le drame de l'artisan transformé en ouvrier qui consomme la perte de « l'œuvre », du « bel ouvrage », dont les expressions se retrouvent dans le langage technique pendant une bonne moitié du <sup>xx</sup>e siècle.

Les parcs urbains, les avenues-jardins sont censés apporter cette harmonie

à la ville. Les plans d'aménagement sont des « plans d'embellissement », le nouveau plan de Chicago est placé sous le slogan du *City Beautiful movement*.

L'École d'art public ne dispense pas un enseignement universitaire, encore moins secondaire classique, mais un enseignement ouvert à des gens de formations différentes. Elle est destinée à des professions justifiant un complément de formation – agents municipaux – ou à des personnes ayant un rayonnement social, « l'élite pensante ». Elle a pour mission de dispenser une « pédagogie de la complexité » guidant ses élèves dans leur exercice professionnel, dans leur démarche de conseil ou dans leurs interventions administratives ou politiques. Elle deviendra départementale en 1919 (sous le nom d'École des hautes études urbaines) puis donnera naissance en 1924 à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris.

Marcel Poëte, en marge de ses activités d'archiviste de la ville de Paris, met en place un Institut d'histoire et géographie et d'économie, qui sera à l'origine de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris. Son rattachement à l'université est préféré à la tutelle de la ville, mais la différence entre les deux enseignements est relativement faible : sensibiliser aux questions urbaines des personnes d'horizons divers plutôt que former des professionnels spécifiques. Cette démarche pédagogique est sans doute un peu responsable du faible nombre d'urbanistes formés pendant l'entre-deux-guerres. Robert Auzelle et d'autres suivront cet enseignement. Juste avant la guerre, jeunes architectes insatisfaits, ils demanderont à Gaston Bardet de créer un Atelier supérieur d'urbanisme appliqué (l'ASUA).

L'urbanisme est encore à cette époque l'affaire d'un cercle assez étroit, comme en témoignent des liens de parenté assez significatifs : Gaston Bardet est le gendre de Marcel Poëte, par exemple.

Un autre monde se lève après la Seconde Guerre mondiale. Les deux guerres, à une petite distance l'une

de l'autre, leurs ruines urbaines, seront décisives pour l'intervention de l'État. Ces événements tragiques imposeront la démarche urbanistique. Dès 1941-1942, les premières commandes vont naturellement à des architectes comme Léon Jaussely qui avait été chargé de reconstruire des villages dans l'est de la France après la guerre de 1914-1918. Gaston Bardet, André Lurçat, Pierre Dufau, parmi beaucoup d'autres, sont désignés pour élaborer des plans de reconstruction de villes détruites. En 1945, sous la signature de Raoul Dautry, des architectes et urbanistes sont nommés « inspecteurs généraux de l'urbanisme et de l'habitation », pour développer la pratique urbanistique dans toutes les régions de France.

Robert Auzelle, dans ce groupe, a une position clé. Il est responsable du Centre d'études de la Direction de l'aménagement du territoire au ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme, un organisme technique qui devait fonder la pertinence des nouvelles règles. Adjoint de Joseph Marrast – chargé d'une partie de la Bretagne et de la Normandie – il intervient à Neufchâtel-en-Bray et à Quimper, et il enseigne.

Fin 1949, alors qu'il enseigne à l'Institut d'urbanisme de la rue Michelet, je le rencontre en tant qu'élève. Dans toutes les situations, les recherches au Centre d'études, les démarches professionnelles à Neufchâtel-en-Bray ou à Quimper, plus tard à l'Établissement public pour l'aménagement de La Défense, il conserve pour lui-même une attitude pédagogique : « toujours apprendre ». Le principe privilégié de sa pédagogie est l'étude du concret. La méthode cartographique succède au dessin d'architecte : l'indication du relief par les courbes de niveau, l'orientation avec le nord placé en haut de la feuille, comme le font les géographes. Il oppose ce nouveau tracé au dessin académique. L'importance du *survey* de P. Geddes confirme la nécessité de l'enquête. Petit à petit, celle-ci sera écartée, bien malgré Auzelle, au profit d'une programmation étroitement socio-économique.

Cette posture scientifique vaut pour les études urbaines, pour l'enseigne-

ment, pour l'élaboration des planches de l'*Encyclopédie de l'urbanisme*. Les savoirs universitaires sont mobilisés pour l'édition de ces planches, outil de l'enseignement et de la formation permanente ; l'*Encyclopédie* est le fondement d'une exigence d'action collective dans la démarche d'aménagement. J'emprunte au numéro 65 (juillet-septembre 1952) de la revue *La Vie urbaine* quelques citations résumant la méthodologie de l'enseignement : « Inciter les étudiants à dégager les caractéristiques de certaines réalisations. Développer l'esprit d'observation et d'analyse, qui seul rend fécond l'examen d'un document ou d'une réalisation. Se familiariser avec l'art de la composition, grâce à la solution de problèmes convenablement choisis et portant sur des cas concrets ».

Les responsables administratifs de l'Institut d'urbanisme de la rue Michelet, à l'époque où j'étais étudiant, conseillaient d'acheter les fascicules de l'*Encyclopédie* déjà parus, qui contenaient les sites de plusieurs exercices. *La Vie urbaine* indiquait, dans un encart publicitaire, la parution des fascicules 8/9/10 de l'*Encyclopédie*, appelés modestement, à l'époque, *Documents d'urbanisme* : « Une des grandes difficultés pour les urbanistes, aussi bien les étudiants que les maîtres, est de se procurer une information exacte et détaillée sur ce qui se fait actuellement ou s'est fait jadis, dans le domaine qui les intéresse. On sait la popularité dont jouit le *Grand Durand* auprès des architectes. Monsieur Auzelle a eu l'ambition de constituer le *Grand Durand* des urbanistes ». L'article d'Auzelle sur l'enseignement publié dans le même numéro concluait : « Il

résulte de cette manière de faire que les principes de la composition, adaptés au problème complexe de l'urbanisme, sont exposés en un enseignement oral qui remédie dans une certaine mesure à l'absence d'un atelier, mais il ne faut pas se dissimuler que compte tenu des heures de cours et de leur nombre, les élèves doivent fournir un effort personnel considérable pour assimiler ces données. »

En 1961 en réponse à cette difficulté, Robert Auzelle ouvre, avec André Gutton, le séminaire-atelier Tony-Garnier à l'École des beaux-arts : une pratique collective, une année d'enseignements théoriques et une année de projet sur un espace réel et une problématique concrète. En 1965 il reprend son enseignement à l'Institut d'urbanisme. En septembre 1966, Georges Burdeau, un juriste, succède à l'historien Pierre Lavedan à la tête de l'Institut d'urbanisme, et demande à Robert Auzelle d'assurer l'enseignement de la composition urbaine dans le nouveau programme de l'Institut.

Le dernier *Cours d'urbanisme* (1967) contient ses conférences liminaires. Le sous-titre résume le programme : « Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement ». La table des matières annonce les différentes interventions de ses assistants, Ivan Jankovic, moi-même et Claude Aubert. Une première partie concerne la méthode : enquête, documentation, assimilation, expression, synthèse premier degré, expérimentation, tendance, ensuite synthèse deuxième degré, prévision d'aménagement, densité, théorie, hypothèse, calculs économiques, bilan global, et enfin option et notion de « parti », partis et

compositions évolutives, espaces architecturaux, espaces dans l'art urbain, espaces urbanistiques. Citation ambitieuse, il concluait : « Au programme initial s'ajoute donc, on le voit, une contribution méthodologique complète, portant sur la réalisation consciente de l'aménagement de l'espace. [...] Densité et pression se combinent pour provoquer tout un enchaînement de gaspillages, se chiffant en temps perdu, en énergie dépensée inutilement, et, ce qui est le plus important, en gaspillage de sol, de sites et de paysages, pour ne rien dire des vies humaines gâchées avant l'heure. » Voilà ce que je voulais dire pour confirmer le profil humaniste que Robert Auzelle incarne. Il a dit un jour de l'urbaniste : « Ce métier n'existe pas, il n'est pas reconnu, je n'y arrive pas ».

Dans le temps long de l'histoire, je le vois comme une étape essentielle vers un avenir à construire : celui d'un aménagement conscient de la ville et de l'espace, un avenir qui pour une part nous regarde.

- 1 Benjamin Ward Richardson, *Hygeia, a city of health*, Londres, Macmillan, 1876.
- 2 Jules Verne, *Les Cinq cents millions de la Bégum*, Paris, J. Hetzel, 1879.
- 3 Voir Pierre Chabard, « L'Outlook Tower, anamorphose du monde », *Le Visiteur*, n° 7, automne 2001, p. 64-75, et l'article de Bertrand Faure (1910), *ibid.*, p. 76-89.

## L'URBANISME D'ÎLOT ET LA RÉNOVATION DES CENTRES ANCIENS

Robert Auzelle paraît aujourd'hui difficile à classer. On ne sait trop où le placer dans les deux grandes catégories de l'histoire de l'urbanisme du xx<sup>e</sup> siècle proposées par Françoise Choay. Ces catégories opposent une approche culturelle, conservatrice, à une approche plus technique et plus moderniste<sup>1</sup>. Avec quelques autres, Auzelle nous suggère qu'il faudrait remettre en cause cette ligne de partage très simplificatrice, sans doute instrumentalisée, peut-être plus efficace d'un point de vue polémique que réellement utile à l'historien<sup>2</sup>.

Ce qui trouble l'image d'Auzelle, ce n'est pas tant sa recherche d'une position équilibrée – qui interdit de le ranger directement dans un camp – que les images parfois inexactes qui lui sont attachées. Il s'est fait connaître en 1943 en participant à *Destinée de Paris* – un ouvrage très conservateur contestant jusqu'à l'haussmannisme – aux côtés de Bernard Champigneulle, Marcel Raval, Georges Pillement, Pierre Despezelle et Pierre Lavedan. Ce dernier, historien de l'art de formation, a été le seul à ne pas participer à cette mise en cause d'Haussmann. Les autres, vingt ou trente ans plus tard, auront tous une image très négative.

Mais ce n'est pas nécessairement cela qui lui a porté ombrage. D'après les souvenirs que j'ai de l'atelier Bossu dans les années soixante, on appréciait peu les livres d'Auzelle, sans savoir qu'il était classé parmi les conservateurs. Compte tenu de la culture des ateliers de l'École des beaux-arts à la fin des années soixante, on ne connaissait sans doute pas *Destinée de Paris*. Ce n'était donc pas cette image qui pour moi l'a desservi, mais plutôt le fait que, d'un point de vue artistique, son modernisme n'était pas assez radical et ne se trouvait pas du côté de Le Corbusier.

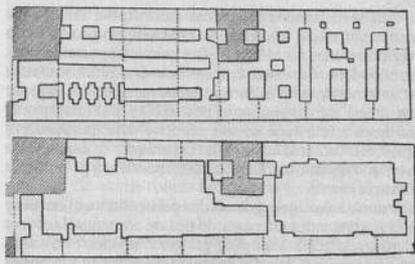
On ne connaissait pas non plus Clamart. Je n'y suis pas allé dans le cadre de l'atelier, avec lequel nous allions plutôt voir Pouillon. De fait Auzelle était rejeté dans un autre camp. Cette ignorance a créé une image passablement brouillée qui, avec le recul du temps, me le rend beaucoup plus sympathique. Je le trouverais même presque trop moderne aujourd'hui, à voir certains effets de sa réflexion sur la ville historique, qu'il n'avait peut-être pas prévus.

### Un urbanisme d'îlot

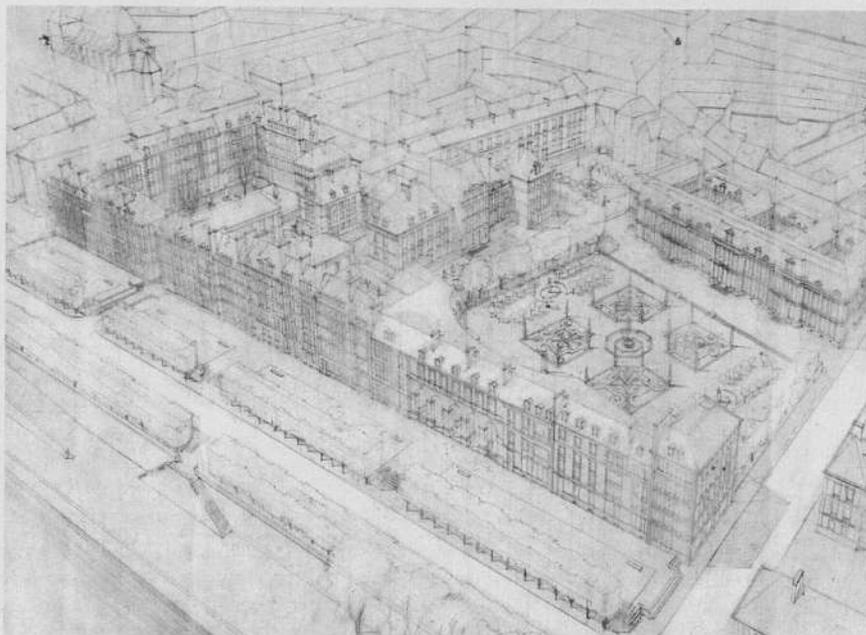
Auzelle s'inscrit dans un mouvement important de la constitution de l'urba-

### PIERRE PINON

Architecte,  
historien, enseignant à l'école  
d'architecture de Paris-Belleville



Gustavo Giovannoni,  
*L'Urbanisme face aux villes anciennes*,  
Paris, Seuil, 1998 (éd. originale, 1931).



Michel Roux-Spitz assisté de Louis Arretche, rénovation de l'îlot 16, Paris 4<sup>e</sup>, perspective, 1943  
(DAF/IFA, fonds Arretche).

nisme au xx<sup>e</sup> siècle, qui considère qu'il n'y a pas d'urbanisme possible sans maîtrise de la propriété foncière, notamment privée. Cela a été souligné lorsqu'on a conçu les villes nouvelles, dans les années soixante et soixante-dix, mais lui le disait dès les années quarante. Il critique l'alignement, qui ne se préoccupe que de l'espace public, ou l'approche de la relation de l'espace privé et de l'espace public, qui ne se mêle pas de l'espace privé.

Il fait aussi partie de ceux qui prônent, pour régler le problème de l'espace privé, l'association des propriétaires à l'intérieur des îlots. Ce qu'on pourrait appeler l'urbanisme d'îlot de Georges Sébille, auquel il se réfère souvent, et qui mériterait lui aussi une étude approfondie. Georges Sébille est peut-être même l'inventeur de l'îlot ouvert dont Christian de Portzamparc a reparlé dans les années quatre-vingt, cet agencement est tout entier dans ses écrits, sans doute même sous ce nom d'« îlot ouvert ».

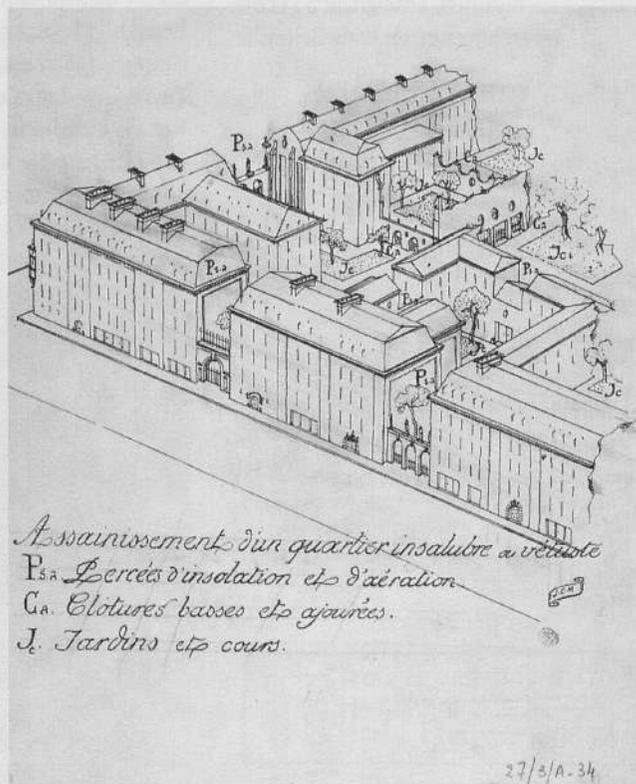
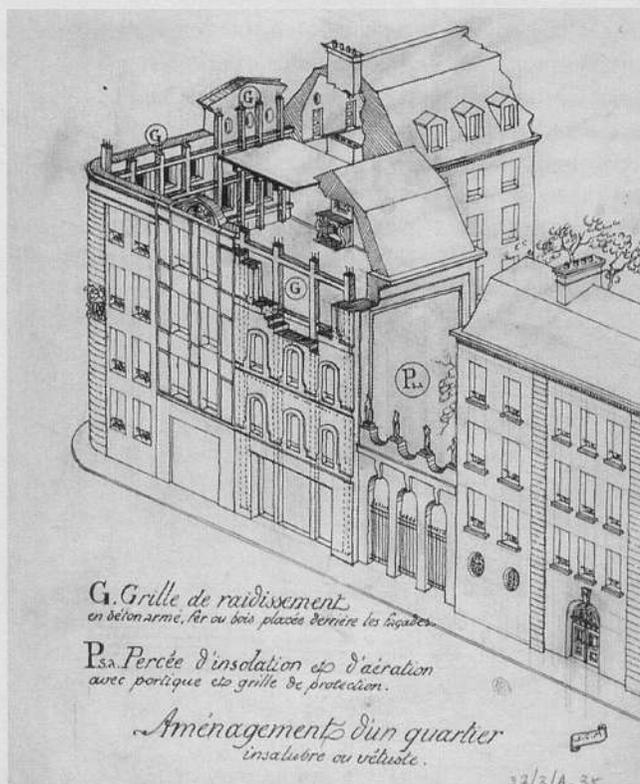
Au fil des années cinquante et soixante, cette notion a conduit à celle d'îlot opé-

rationnel. L'architecture ne pouvant plus se faire à la parcelle, il fallait les réunir entre elles à l'intérieur d'un îlot. Elle est ensuite devenue beaucoup plus large, marquant un pas vers l'urbanisme opérationnel et les rénovations des années soixante et soixante-dix, qui sont probablement allées au-delà de ce qu'Auzelle aurait souhaité. Je le vois comme le maillon d'un système qui l'aurait un peu dépassé.

Pendant ses dix premières années, le secteur sauvegardé, instauré en 1962, était une sorte de sous-ensemble de variantes de l'îlot opérationnel. Cette interprétation constitue l'héritage le plus concret de Robert Auzelle, qu'il faudrait sans doute remettre en cause aujourd'hui, car il permet de détruire 50 ou 70 % d'un îlot au lieu de 100 %. À Chinon, on prévoyait de détruire à peu près les deux tiers de la ville ancienne. L'influence de cette conception n'a pas cessé. Le secteur sauvegardé, dans sa définition juridique actuelle, reste un urbanisme de zonage et un îlot opérationnel : on détermine la limite avant d'étudier l'intérieur, cette notion de

contour définissant juridiquement l'urbanisme opérationnel. Le secteur sauvegardé est le dernier vestige de l'urbanisme de zonage. En revanche, cet urbanisme par îlot n'a pas eu de répercussion sur les quartiers nouveaux ou les villes nouvelles.

On aurait pu aussi imaginer que, dès cette époque, la réflexion sur l'urbanisme d'îlot entraîne une réflexion, qui ne s'est pas produite, sur l'îlot historique. Celui-ci, comme le parcellaire, ne sont pas considérés comme ayant une valeur en soi. Une petite phrase d'Auzelle rappelle incidemment l'origine rurale du parcellaire parisien, insinuant qu'une structure pensée pour le rural et organisant l'urbain ne peut pas avoir de valeur. On retrouve cette disqualification dans les secteurs sauvegardés. J'ai vu chez un cartographe chargé de dessiner les fonds de plan pour les secteurs sauvegardés, que ceux-ci ne comportaient pas le parcellaire. Lorsque je le lui ai fait remarquer, il m'a répondu que ce n'était pas prévu dans la commande de la Direction de l'architecture. Effectivement, dans les plans de sauvegarde, les



#### « îlots défectueux »

Le rejet des interventions unificatrices et de l'angle droit appliqués aux tissus anciens traverse l'Europe, des travaux de Camillo Sitte à ceux de Geddes, Giovanni et Auzelle. Ce dernier s'attache surtout à maintenir en l'état le paysage des rues existantes ; réticent devant la pratique conjointe de « l'éclaircie » et du curetage (Giovanni, Geddes [ill. ci-dessus p. 6]), il préfère, pour le Marais, « se limiter » au curetage. Jean-Charles Moreux étudie ce passage de l'intérieur à l'extérieur, ainsi que le « façadisme ». Le parcellaire comme la structure interne du bâti ne font encore l'objet d'aucune protection.

Ci dessus :

Croquis préparatoires de Jean-Charles Moreux pour l'article « Les Quartiers musées », *L'illustration*, 22 février 1941 (DAF/IFA, fonds Moreux).

unités de protection sont les « îlots de propriété » (qui peuvent rassembler plusieurs parcelles) et les corps de bâtiment, mais non les parcelles. Ce qui fait que le parcellaire (en l'occurrence le plan cadastral) n'est pas reporté sur le plan de sauvegarde. Un décalage apparaît donc entre la volonté de certains chargés d'étude de prendre en compte le parcellaire dans la protection urbaine et la possibilité légale de le faire. À présent, tout le monde connaît son importance pour réorganiser la ville ancienne, et l'on peut même le protéger, comme cela se fait à Venise. Mais il n'est pas inclus juridiquement dans les plans de sauvegarde qui protègent, donnent des avis ou des règles, non pas par édifice, mais par corps de bâtiment.

Auzelle n'a pas été un précurseur de l'urbanisme néo-haussmannien. Personne à l'époque n'a eu cette réflexion sur l'îlot et la parcelle, et ne les a utilisés pour des extensions ou pour des quartiers nouveaux.

### La rénovation des centres anciens

Même s'il n'en parle pas beaucoup, Auzelle insiste aussi, et c'est un des aspects les plus intéressants de son travail, sur la contradiction entre la nécessaire modernisation de la ville ancienne – au-delà des seuls quartiers insalubres – et la conservation des bâtiments et des sites. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des responsables politiques soulignent le conflit entre la loi sur les monuments historiques et celle sur les alignements. La nouveauté qu'introduit Auzelle consiste à protéger non seulement les édifices considérés comme intéressants en eux-mêmes, mais aussi

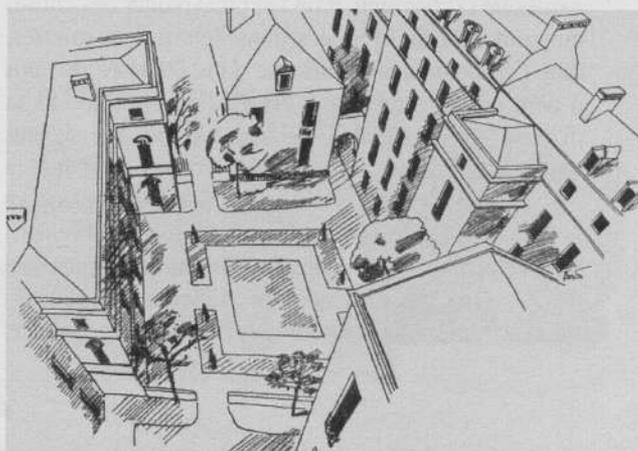
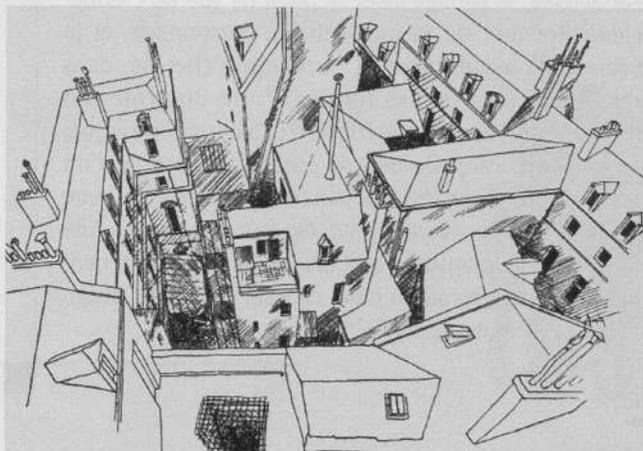
ce qu'il appelle des « immeubles formant un ensemble et contribuant à la mise en valeur d'un site assimilable à un site naturel<sup>3</sup> ». Cette formulation un peu étrange est, à mon avis, une référence à la loi sur la protection des sites de 1930. En 1943, quand il écrit ce texte, on est obligé d'assimiler les ensembles historiques urbains à des sites naturels ; il faudra attendre la loi sur les secteurs sauvegardés pour penser aux sites artificiels.

Il est difficile de savoir ce qui lui revient dans cette démarche, mais il en a été le héraut dans le système français. Il préfère employer le mot « rénovation » plutôt que « curetage », même si finalement c'est ce mot assez laid qui est resté. Celui de rénovation a été employé pour des opérations beaucoup plus brutales. Dans le vocabulaire courant, « rénovation » signifie destruction totale, alors que pour Auzelle il s'agit d'une opération beaucoup plus légère.

L'idée que quelques destructions à l'intérieur des îlots permettent de conserver des ensembles historiques et de leur donner une meilleure hygiène était dans l'air du temps ; Jean-Charles Moreux par exemple y pense aussi. Elle correspond à peu près au *diradamento* de Gustavo Giovannoni, qui consiste à enlever ce qui est en trop pour que la chose vive bien et qui pourrait approximativement se traduire par « élagage<sup>4</sup> ». Toutefois, Auzelle n'a pas dû lire Giovannoni, qui a eu en son temps en Italie une certaine influence dans les nombreuses commissions dont il faisait partie, mais que personne n'avait lu en France avant François Choay, il y a dix ans.

Cette idée a probablement permis d'éviter la démolition de l'îlot insalubre n° 16 dans le Marais et a sauvé ce quartier d'une destruction quasiment totale. Elle a cependant eu des effets pervers, comme en témoigne l'îlot des Jardins-Saint-Paul, où l'effacement du parcellaire et la disparition des espaces privés en cœur d'îlot a entraîné une certaine confusion entre espaces publics et privés. Les croquis d'Auzelle montrent, au contraire, comment ce curetage devait redonner une forme aux îlots en les ouvrant suivant certaines règles. Il en va de même à Tours, où des placettes distribuées un peu au hasard remplacent des immeubles détruits, et où, dans les cours intérieures, les espaces publics et privés s'imbriquent de manière indéterminée. Ces exemples montrent combien une idée doit être tenue, maîtrisée, surveillée et que même excellente dans ses intentions, elle peut assez rapidement dériver de manière critiquable ; le façadisme actuel procède des mêmes principes.

- 1 Reprenant plus ou moins celles de Lavedan dans le dernier volume de son *Histoire de l'urbanisme* (Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme. Époque contemporaine*, Paris, H. Laurens, 1952).
- 2 Un Charles Buis, au début du siècle, qui essaie de trouver un équilibre entre la modernisation nécessaire de la ville et la protection des centres anciens, est d'ailleurs dans le même cas.
- 3 La chose avait toutefois déjà été évoquée au début du siècle par des juristes tels que Charles Magny, qui se préoccupaient de la beauté de Paris.
- 4 Gustavo Giovannoni, *L'Urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Seuil, 1998 (éd. originale : *Vecchie città ed edilizia nuova*, UTET Libreria, 1931).



« L'enchevêtrement des bâtiments parasites » et « La rénovation de l'îlot », dessins publiés dans Robert Auzelle, « La Rénovation des quartiers insalubres », *Destinée de Paris*, 1943, p. 109-121.

## Discussion

**Claude-Henri Rocquet :** Vous dites que le climat idéologique dans lequel évoluait Robert Auzelle n'était pas favorable à la réception de sa pensée. Je pense que c'est juste, mais il me semble que le peu d'impact qu'il a eu est peut-être dû à l'immodestie assez générale du corps des architectes et des urbanistes, à la surpuissance de l'ego dans cette profession à cette époque ; alors qu'Auzelle avait l'attitude inverse. Il y avait dans l'architecture moderne un gonflement de l'ego, contre lequel s'inscrivait sa pensée, sa pratique et son humanité personnelle. C'est auprès de lui que j'ai appris l'expression « architecture modeste », plutôt qu'« architecture mineure ».

Il faudrait également s'interroger sur les conditions économiques et financières des opérations d'urbanisme. Robert Auzelle m'a souvent montré à quel point le chemin de grue était économique, voire « juteux », et que la multiplication des mêmes cellules, en « photocopie », était une affaire tout à fait lucrative. Il soulignait aussi les intérêts que certains pouvaient avoir à monopoliser les marchés. À l'inverse, Auzelle recherchait une sorte de démocratie économique dans laquelle le maître d'œuvre se sente concerné physiquement, personnellement, quotidiennement. Il ne déléguait pas. La façon même dont il concevait l'agence avait une vraie implication économique, qui en avait à son tour sur la qualité architecturale. Or, dans la mesure où la recherche du profit prévalait dans la profession, il est bien évident que des pratiques d'architecture modestes et moins rentables pouvaient constituer des obstacles à sa réception. Ce sont des hypothèses. Je n'affirme rien.

**Jacques Lucan :** Vous évoquez la dimension de l'ego un peu trop développé des architectes et des urbanistes. Cela ne me paraît pas être l'essentiel, du moins si on l'entend comme l'ego de l'architecte conscient de faire partie de l'establishment – ce qui existe toujours – plutôt que comme l'ego de l'artiste que développait l'École des beaux-arts. Auzelle a toujours cherché à faire cohabiter des principes antagonistes, ce qui rend, à mon avis, sa pensée difficilement opératoire. Dans *Techniques de l'urbanisme*, il ne fait qu'exploiter des choses qui sont déjà développées dans l'entre-deux-guerres, sans s'en démarquer. Alors que dans *Destinée de Paris* il tient un autre propos. C'est d'ailleurs ce qui fait sa richesse – il est capable d'absorber et de faire siennes des problématiques beaucoup plus intéressantes que le seul chemin de grue. Mais ses propos théoriques sont très généraux et peu incitatifs – on est loin d'Aldo Rossi par exemple – et ses prises de position publiques, qui peuvent être partagées, sont très difficiles à appliquer ; *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace*,

par exemple, reste très général. C'est une pensée qu'on peut accompagner, mais dont on peut très difficilement tirer des prises de position pratiques.

**Robert Joly :** Il me semble que cette question est liée à la position institutionnelle d'Auzelle. Il avait besoin, pour exprimer son point de vue, d'une très forte implication des institutions. Il a obtenu cet appui pendant la Reconstruction et pendant une bonne partie de la période de production de masse de logements, qui a atteint son apogée sous le ministère Pisani. Après, l'État s'est peu à peu désengagé pour laisser place aux financiers privés, moins à même de lui permettre de laisser libre cours à sa « doctrine ».

De plus, Auzelle appartenait à la petite dizaine d'urbanistes en chef – tous architectes – qui allaient peu à peu être marginalisés. D'abord, par la montée en puissance des ingénieurs dans tous les domaines de l'aménagement, puis par le retour de l'académisme, auquel s'opposaient ses recherches sur les méthodes de l'urbanisme et sa proximité avec les sciences sociales. Enfin, comme le disait Pierre Pinon, il ne paraissait pas assez moderne. Son approche « familialophile » de l'urbanisme était un peu désuète, Clamart rentrant d'ailleurs dans cette catégorie.

**Frédéric Bertrand :** Chez tous les urbanistes qui ont été formés autour de Marcel Poète, puis de Gaston Bardet, il y avait cette volonté d'investir l'administration et de peser de l'intérieur sur la législation.

Pour Auzelle, le travail des urbanistes est un travail modeste, de longue haleine, qui risque de se perdre dans les couloirs du ministère. Mais il doit parvenir à renouveler la loi, qui seule permet de tenir sur la longue durée les développements urbains. Une étude du fonctionnement interne du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme puis du ministère de la Construction serait intéressante pour mesurer l'écho de cette pensée, je dirais presque de ce sacerdoce, tant ils ont été nombreux à choisir cette position.

Par ailleurs, je partage assez le point de vue de Claude-Henri Rocquet sur la modestie du personnage, et je pense qu'à aucun moment Auzelle n'a cherché, dans ses écrits, à poser les termes d'une doctrine. En revanche, à l'Atelier supérieur d'urbanisme appliqué, autour de Gaston Bardet, se posait la question d'un porte-parole. Personne n'a jamais voulu assumer cette mission. J'ai interviewé il y a quelque temps Jean Gohier qui a beaucoup travaillé au Centre d'études, et qui pensait que Bardet aurait pu jouer ce rôle, s'il n'avait disparu pour différentes raisons.

## URBANISME ET ETHNOLOGIE

### ROBERT CRESSWELL

Ethnologue,  
ancien collaborateur  
de Robert Auzelle

Le rapport entre l'ethnologie et l'architecture est à double sens. Dans notre travail commun sur l'*Encyclopédie de l'urbanisme*, Robert Auzelle m'a apporté le sens de l'échelle. On ne peut pas en effet comparer valablement des réalisations aussi différentes que Cliff Palace – l'ancienne demeure des indiens pueblos au sud-ouest des États-Unis – et la réalisation du président Suárez à Mexico. En revanche, il est possible, notamment à travers les diagrammes d'occupation du sol, de comprendre l'occupation de l'espace par les gens. Cette notion d'échelle se décline dans l'*Encyclopédie* en huit catégories<sup>1</sup> qui permettent de comparer sur un même niveau les bâtiments entre eux et, verticalement, de replacer les bâtiments dans des ensembles, les ensembles dans les agglomérations, les agglomérations dans les territoires, du plus petit au plus grand et inversement. Ces principes permettent aussi d'établir des comparaisons dans l'histoire, sur la longue durée, puisque les planches de l'*Encyclopédie* incluent les temples d'Angkor aussi bien que les réalisations les plus récentes.

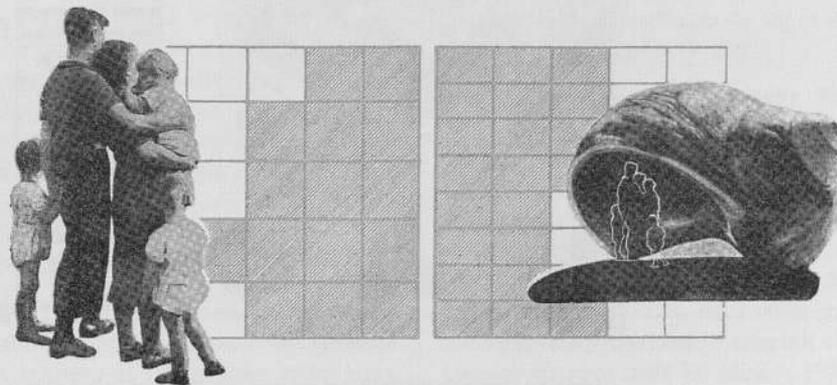
C'est auprès de lui que j'ai compris l'importance de l'échelle et de l'orientation dans l'espace, et l'attention à apporter à ce que l'on choisit pour faire un diagramme ou un dessin.

C'est lui qui m'a appris qu'un document visuel, une carte ou un plan, doit être appréhendé d'un coup d'œil, en première impression, qu'on ne doit pas noyer l'ensemble dans le détail. Mais aussi que la carte, le plan ou le dessin doivent comporter assez de détails pour qu'on puisse par la suite trouver de nombreuses informations graphiques ; les fiches portent à la fois la généralité et le détail exact. Le programme qui est donné à la première page des fascicules de l'*Encyclopédie* explique bien la nécessité de cette exactitude dans le détail.

En sens inverse, qu'est-ce que l'ethnologie peut apporter à l'architecte ?

Auzelle, bien qu'architecte et urbaniste, était particulièrement apte à travailler avec les ethnologues. Son approche participait au même sens de la globalité, au même sens de l'ensemble. L'ethnologie n'est rien d'autre qu'une approche globale. Nous devons situer chaque phénomène étudié dans un ensemble. Je crois que cet aspect de notre démarche caractérise aussi la traduction sur le sol des structures sociales que faisait Auzelle.

Le comparatisme systématique de l'*Encyclopédie* est aussi une approche ethnologique. En sciences sociales, on ne peut pas, pour des raisons évidentes, faire d'expérimentations, mais l'approche compa-



Concevoir un logement digne à l'aide d'une grille d'enquête vise moins à la standardisation minimale qu'à la définition d'un contenant souple adapté à chaque famille. Montage publié dans Robert Auzelle, *Recherche d'une méthode d'enquête sur l'habitat défectueux*, MRU, Centre d'études, 1949.

ratiste, à condition d'être rigoureuse, peut y suppléer.

Enfin, la notion d'échelles de regroupement constitue une notion clé pour traiter certains problèmes de la ville actuelle. Si parler de globalisation ou de mondialisation est devenu une banalité, il n'en est pas moins vrai qu'il existe là un problème majeur. Nous ne pouvons pas évacuer ainsi la notion de communauté. Nous appartenons tous à un groupe, et notre identité prend forme à travers la collectivité. Comme il est illusoire de penser que cela puisse se passer au niveau planétaire, nous devons trouver une forme de communauté qui permette de garder ce sens de l'identité. Les architectes devront utiliser ce que les anthropologues et les ethnologues ont découvert, pour traduire cela sur le sol.

Par ailleurs, ayant participé en tant qu'ethnologue à certains programmes de rénovation des villes, je suis un peu réticent à l'idée que la forme construite peut créer la société et les relations sociales. Il n'en est pas moins vrai que l'architecte ou l'urbaniste peuvent donner une forme adéquate, et non pas contraire, à ce que

l'ethnologie révèle par ses recherches sur les relations sociales. J'ai souvent entendu Auzelle dire – en faisant une boutade – que le papier calque avait détruit l'architecture en faisant de beaux dessins, et que de beaux dessins ne faisaient pas forcément de belles constructions. L'architecte n'est pas un dessinateur.

Je dirais aussi que le problème de l'architecte pris en amont par les entrepreneurs et en aval par les bureaux d'études existait déjà à l'époque où je travaillais chez Auzelle. Il était même très aigu à la fin des années soixante, entre 1968 et 1972, où une nuée d'architectes s'est précipitée dans les campagnes françaises et dans les villes pour faire de la sociologie. Je me souviens être intervenu plusieurs fois dans le séminaire Tony-Garnier en disant : « À chacun son métier. Moi, en principe, je sais mener une enquête, mais je ne sais pas construire ni dessiner de plan d'urbanisme. »

Je crois en définitive que le rôle de l'architecte, qui peut être essentiel, consiste à coordonner et à donner un sens aux efforts des autres membres de son équipe. Je n'ai

vaillé de façon quotidienne que pendant trois ans avec Auzelle, mais je crois exprimer là ce qu'il pensait et ce qu'il faisait.

Enfin, pour ce qui est de la composition évolutive, qui renvoie aux notions d'évolution, d'histoire, d'innovation, de changement, bien que n'ayant pas participé à ce travail qui était plus proprement architectural, je crois qu'il constituait un des fondements de la philosophie de l'architecture d'Auzelle.

À mon sens, le meilleur hommage qu'on pourrait rendre à Robert Auzelle serait de publier l'*Encyclopédie*, tant de fascicules inédits qui se trouvent dans ses archives étant prêts pour l'édition. Ce serait là un hommage qui dépasserait largement le cercle des architectes et des urbanistes.

- 1 – Bâtiments d'habitation ; 2 – Bâtiments industriels et commerciaux ; 3 – Bâtiments et services publics ; 4 – Voies, carrefours et places ; 5 – Espaces libres et jardins ; 6 – Programmes exceptionnels ; 7 – Agglomérations organisées ; 8 – Territoires organisés.

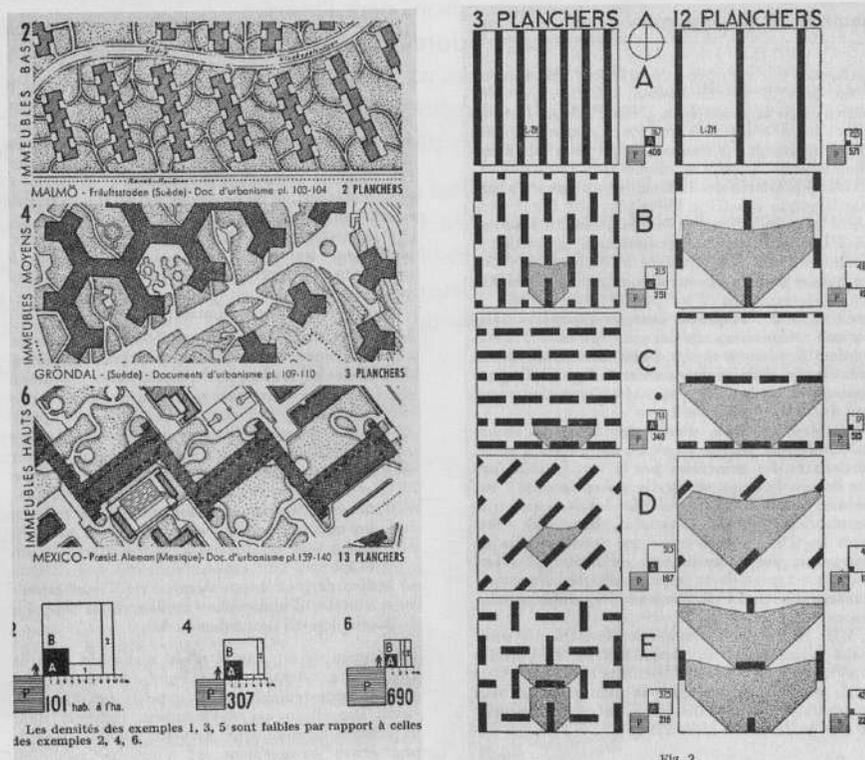


Fig. 2

Approche comparée des formes et des densités : les « réalisations exemplaires », objet des fascicules publiés, devaient enrichir d'éventuelles lectures plus théoriques, à la manière des travaux de Walter Gropius dans les années trente, et favoriser des rapprochements interdisciplinaires. Planches réalisées avec Jean Gohier, publiées dans Robert Auzelle, *Techniques de l'Urbanisme*, 1953

## ROBERT AUZELLE ET LES MÉTHODES D'ENQUÊTE SUR L'INSALUBRITÉ

En 1949 paraît, sous la direction de Robert Auzelle au ministère de la Reconstruction, une synthèse commentée d'études sur le logement défectueux, études menées par des équipes différentes dans diverses villes : par le groupe Économie et humanisme à Lyon, Saint-Étienne, Nantes et Marseille, par l'Institut national d'hygiène à Dreux et Montargis, par le ministère de la Reconstruction à Rennes, enfin par les villes de Vannes et de Chartres.

Ces études tentent de cerner la question du logement en mauvais état, qualifié avant guerre d'insalubre, c'est-à-dire « portant atteinte à la vie et à la santé de ses occupants et des voisins » (loi de 1902) ; ce parc s'étant considérablement agrandi du fait des dommages de guerre, le terme « défectueux » semble plus approprié car il recouvre toute une réflexion menée par Auzelle : contre le terme de « taudis », qui exprime un « jugement de valeur » (p. 2) – un souci commun aux sciences humaines –, contre le terme d'insalubrité, trop restrictif ; et pour substituer au concept de logement celui d'habitat, intégrant « l'action d'habiter, c'est-à-dire la participation de l'homme à son habitation » (p. 2).

Ces enquêtes posent la question du renouvellement possible du parc de logements, de l'identification des besoins, et enfin de l'adaptabilité des populations au logement social qu'il s'agit de construire à court terme.

Même s'il trouve le terme restrictif, c'est bien à l'insalubrité que se réfère Auzelle lorsqu'il montre, à travers la succession des lois (de 1850 à 1938), les hésitations récurrentes des municipalités à prouver l'insalubrité des immeubles (atteinte à la propriété privée) et à mener des opérations de relogement. Les arguties juridiques s'appuient en fait sur des enquêtes d'insalubrité qu'il convient d'améliorer.

En 1943, une enquête de l'Institut national d'hygiène établit un système de cotation des immeubles selon leurs structures. Le problème de cette enquête, aux yeux d'Auzelle, est qu'elle ne tient pas compte des caractéris-

tiques des logements ni de leur occupation, et ne permet donc pas une politique de relogement satisfaisante, que ce soit pour les familles (qui peuvent ne pas comprendre le motif de leur relogement) ou pour les municipalités, confrontées à la « sociabilité » des familles.

À Rennes, l'étude de la rue de Brest consistait en un examen détaillé des immeubles et en une collecte de renseignements sur leurs occupants, avec une consultation des autorités sociales. Dans chaque logement, on établit la composition de la famille par sexe, âge, genre de vie, lieu de travail, préférences en matière d'habitat. Pour chaque immeuble est établie une cotation sur une fiche récapitulant les éléments techniques de salubrité : proximité des espaces verts, orientation, sanitaires, propreté... Cette fiche est synthétisée par un graphique radioconcentrique. Mais Auzelle lui reproche de ne pas désigner la population à reloger et de ne s'intéresser qu'au cadre bâti.

Un cas de figure semblable apparaît à Vannes où, d'après Auzelle, il semble que les indications relatives aux familles aient été « déduites » de l'état de leur habitation, alors qu'il s'agit de cerner à part entière leur « comportement ».

À Chartres, le compte rendu d'enquête se divise en deux parties : l'étude des immeubles, l'étude des habitants. On obtient donc des données sur la tenue du logement, le voisinage, le taux de peuplement, et l'on recueille également l'avis d'autorités médicales. Pour la première fois, écrit Auzelle, il est fait mention des réelles conditions de vie et de sociabilité des familles (p. 28).

Mais l'enquête modèle reste celle d'Économie et humanisme, un groupe d'étude fondé par le père Lebreton en 1942 en partant du principe que la reconstruction de la France nécessite la mobilisation des communautés. Ce terme est doublement connoté, du point de vue religieux, mais aussi par les recherches d'écologie urbaine de Chicago menées dans les années 1930 sur le rapport au territoire des communautés ethniques américaines. Il n'est pas sans lien avec le propos de Paul-

YANKEL FIJALKOW

Géographe,  
enseignant à l'université Paris VII

Henri Chombart de Lauwe, instructeur à l'École nationale des cadres d'Uriage en 1941, qui a écrit un petit guide intitulé *Pour retrouver la France, enquêtes sociales en équipe : aide-mémoire pour l'enquête en milieu rural* (collection « Le Chef et ses jeunes », n° 6). Le groupe Économie et humanisme considère que le développement des communautés participe de la reconstruction de la France (voire de son « redressement moral »), qui passe d'abord par la question du logement.

Après avoir découpé la ville en « unités naturelles » (p. 8) – paroisses à Saint-Étienne, quartiers à Marseille et à Nantes, arrondissements à Lyon –, les enquêteurs étudient des îlots précis en échantillonnant les logements. La méthode consiste à appliquer un questionnaire à chaque logement, sur la base de mots clés qualifiant le foyer (proximité du travail, mobilier, tenue, parasites, cubage, surface, densité), le logement (dépendances, cuisine, cabinets, eau, chauffage, éclairage, aération, ensoleillement), la maison (protection, escaliers, égouts, matériaux), l'extérieur (facilités, odeurs, bruits, situation, horizon); ensuite, on affecte une note de 1 à 9 sur un diagramme radioconcentrique permettant une vision globale du logement. À Marseille, ce système aboutit au traitement informatique de 25 000 fiches perforées. Mais Auzelle critique la complexité de la méthode, qui fait la part trop grande au jugement des enquêteurs.

Il n'en reste pas moins que la méthode qu'il propose lui-même s'inspire fortement de celle d'Économie et humanisme et du travail en équipe promu par Chombart de Lauwe :

– d'abord partir du logement; l'immeuble, le quartier, la ville s'obtiennent par synthèse. « Nous avons été conduits à ce stade parce que l'îlot est un ensemble trop complexe d'immeubles et que l'immeuble est encore un ensemble trop complexe de locaux... l'immeuble insalubre est une généralisation trop hâtive et erronée dans son détail, l'îlot insalubre est une généralisation encore plus chargée d'erreurs. Et ces erreurs ne manquent pas d'être relevées par les personnes intéressées lorsqu'il s'agit de déclarer un immeuble ou un îlot insalubre » (p. 30);

– placer l'homme au centre de l'étude.

Ainsi sont établis un questionnaire d'enquête et une fiche par foyer indi-

## GÉNÉRALITÉS

Dépt Ville

Date Rue

N° d'enquêteur

Collectif, Maison individuelle

Nombre d'étages

Nombre de pièces

Propriétaire/locataire

Montant du loyer

Ressources mensuelles

Préférence de l'habitat : lieu, genre

Occupation professionnelle : lieu de travail

Administrative, commerciale, maritime, agricole, industrielle, transport, artisanale, libérale, sans profession

## SOCIABILITÉ

Profession : irrégulière, manœuvre, qualification, cadre, direction

Ménage : vitres, parquet, table, vaisselle, odeur

Mobilier, cuisine, repas, sommeil, toilette, étude

Manière d'habiter : séchage linge, place du combustible, place des résidus, bricolage, ornementation

Composition de la famille par sexe, âge, état matrimonial

## SALUBRITÉ

Aération : ouvertures insuffisantes, cubages inférieurs, défaut d'espace libre, voisinage malsain

Ensoleillement : plus de quatre heures, plus de deux, plus d'une heure, moins d'une heure, jamais ensoleillé

Adduction d'eau : sur évier, à l'étage, dans l'immeuble, extérieure à l'immeuble, distance exagérée

WC : dans appartement avec eau, dans immeuble avec eau, hors immeuble avec eau, hors immeuble sans eau, absence

Protection : assurée, structure douteuse, toiture mauvaise, joints calfeutrement

Voisinage : exposition fléaux naturels, établissements incommodes, établissements insalubres, parasites

Commodités : accès et escaliers, distribution des pièces, dépendances insuffisantes, chauffage impossible.

quant le repérage de la famille dans la cité, l'état de salubrité du logement, la valeur de sa sociabilité.

Ce questionnaire est ensuite traduit sous forme de fiches résumant la cotation en deux parties : la « salubrité » des habitations (aération, ensoleillement, adduction d'eau...) et la « sociabilité » de leurs habitants (professions régu-

lières ou non, tenue du ménage, qualité du mobilier, manière d'habiter). Ces fiches illustrées permettent de distinguer les types de familles (« normales », « rééducables ») et les types de logement (insalubre, surpeuplé, malsain).

Ces fiches ne laissent pas de surprendre, dans la mesure où l'on peut y percevoir une sorte de « police des



## ÊTRE URBANISTE AU TEMPS D'AUZELLE ET AUJOURD'HUI

Vers 1950 ou 1960, Auzelle était une référence indiscutable dans le champ de la composition urbaine, à une époque où l'on pensait pouvoir agir sur la forme et sur l'organisation de la ville. Chacun pensait, dans sa discipline, selon sa culture et sa sensibilité propres, pouvoir dessiner la ville. De fait, beaucoup d'architectes travaillaient à des plans d'ensemble de villes entières, car l'idée que l'intérêt public passait devant les intérêts privés et qu'on était en mesure de le traduire dans l'espace et de faire en sorte que la ville soit belle, habitable et agréable était très présente. La cité de La Plaine, grand fragment de ville conçu par un seul homme, en est un bon exemple. Même s'il n'a pas été seul à tout faire, sa pensée est contenue entièrement dans cette œuvre, qui constitue un exemple de réussite, assez rare tout de même, d'une composition urbaine complète et maîtrisée sur la longue durée.

Le plan initial de La Défense, par Auzelle, est lui aussi très intéressant de ce point de vue. On y mesure la puissance d'une pensée sur un territoire qui s'appuie sur une culture et une démarche scientifique oscillant entre académisme et modernité. Le grand axe classique est toujours là, mais il n'est pas traité à la manière de Le Nôtre. Les tours sont de même hauteur, la voie circulaire délimite le territoire de façon très précise, circonscrivant une forme qu'il fallait parfaitement maîtriser. Mais justement, si les dessins et les textes ont une force extraordinaire, c'est que dans l'absolu le projet n'existe pas. Il n'y a rien pour en faire la démonstration et pour en apporter la preuve. Il n'est porté que par la conviction de l'auteur et par sa force de persuasion, c'est à dire ses dessins et ses textes. Aussi ce plan initial a-t-il volé en éclats sous la puissance d'intérêts incontrôlés et incontrôlables. Le développement libéral de l'économie et de la société est tel que ces formes dessinées ne sont plus possibles et qu'on n'imaginerait plus aujourd'hui pouvoir dessiner une ville, voire un fragment de ville. Plus personne ne s'y hasarderait étant donné qu'il n'y a plus aucune espèce de culture théorique et encyclopédique ; ceci expliquant d'ailleurs pourquoi l'*Encyclopédie de l'urbanisme* est aujourd'hui un peu tombée dans l'oubli.

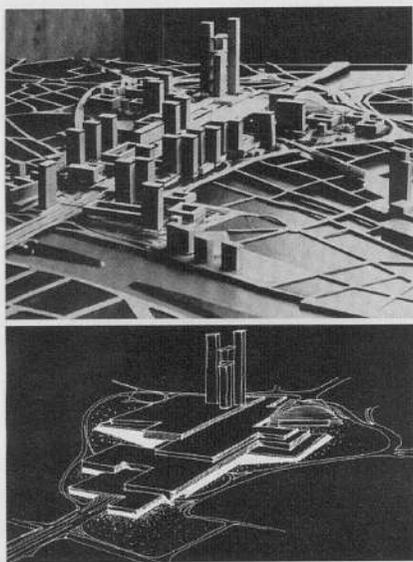
La loi de 1973 sur le concours obligatoire en France s'accorde assez bien avec ces changements. La volonté qui y était esquissée de mettre les gens en concurrence paraissait assez positive en obligeant les architectes à faire mieux. Mais la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique, en renforçant cette concurrence, a finalement donné tout le pouvoir de décision à Bercy, qui commande aujourd'hui les plans des villes.

Si l'on voulait refaire la cité de La Plaine aujourd'hui, on demanderait d'abord à quatre ou cinq équipes une sorte d'étude de plan général. On en retiendrait une. Puis on demanderait à trois ou quatre équipes, à nouveau en concurrence, un plan d'aménagement de zone, et l'on n'en garderait qu'un. Ensuite, dans les mêmes conditions, on ferait un plan d'aménagement de secteur, une étude préliminaire et une étude de faisabilité – c'est sous ce vocable que l'on massacre la langue française en même temps que les villes. À la fin on aura peut-être désigné quelqu'un pour faire un plan. Tout au long de ce processus, qui peut durer cinq à dix ans, le principal travail d'une équipe consiste à un moment donné à abolir le travail qui a été fait avant. De plus, la loi implique qu'une équipe ayant participé à une de ces consultations ne puisse pas participer à la suivante. Tout est haché, fractionné, séparé, rendant impossible à un architecte, à un urbaniste ou à une équipe pluridisciplinaire, d'avoir une pensée unitaire et cohérente de la ville. La composition urbaine résulte d'un parcours aléatoire, aboutissant à des résultats le plus souvent catastrophiques.

L'époque où travaillait Robert Auzelle m'apparaît aujourd'hui comme une période de grand bonheur, et, si je suis un peu provocateur, c'est que je trouve la distance parcourue en quarante ans absolument vertigineuse. Cela ne se voit pas, la recherche de la qualité étant toujours mise en avant, selon la tendance à affirmer l'importance des choses que l'on supprime. Mon propos est un peu désabusé... Je compte beaucoup sur le classement, le patrimoine et l'inventaire, sur tous les organismes qui travaillent à protéger la mémoire. Le poète Patrice de La Tour du Pin (1911-1975), bien oublié lui aussi, disait, je cite de mémoire : « Une société sans histoire n'a pas d'avenir ».

### PIERRE RIBOULET

Architecte,  
membre de l'Atelier de Montrouge  
de 1958 à 1981,  
enseignant à l'École nationale  
des ponts et chaussées



La carrière administrative de Robert Auzelle l'engage à s'impliquer dans les études de l'EPAD de 1959 à sa mort. Il maintient, autant que possible, une position critique par rapport à l'évolution du plan de La Défense.

Remettant en cause l'orientation verticale prise par les études et l'inadaptation des « tours à la française », il publie dans *Urbanisme* un contre-projet horizontal.

La rationalité structurelle liée à la dalle est étendue, formant à l'extérieur de vastes terrasses tournées vers Paris. Elles abritent desservices et des bureaux paysagers.

« Maquette de l'ensemble de la Défense » et « hypothèse de bâtiments de six planchers remplaçant les tours », ill. de Robert Auzelle, « L'Immeuble tour du point de vue de l'urbaniste », *Urbanisme*, n° 105, 1968, p. 45-56.

## LA PROTECTION DU PATRIMOINE CONTEMPORAIN : LA CITÉ DE LA PLAINE ET LE CIMETIÈRE DE CLAMART

### CATHERINE BOULMER

Chercheur à l'inventaire général  
d'Île-de-France

### MAHAUT DE LAAGE

Paysagiste, en charge de l'inventaire des  
parcs et jardins des Hauts-de-Seine

#### *Catherine Boulmer*

On ne peut envisager de défendre et de protéger un patrimoine que si on le reconnaît comme tel. Le service de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a difficilement intégré les réalisations de la deuxième partie du <sup>xx</sup>e siècle dans le champ du patrimoine. Il s'agit d'un service de recherche et de documentation du ministère de la Culture, dont les équipes installées dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont pour mission de recenser, d'étudier et de faire connaître les monuments et les richesses artistiques, devenues, au fil du temps, le patrimoine.

Ce service est constitué d'historiens de l'art qui recensent, à l'échelle des départements, des cantons ou des communes, l'ensemble du patrimoine français architectural et mobilier, incluant tous les types d'édifices privés et publics, de l'usine au château, et tous les objets publics, de l'outil aux tableaux et aux statues des églises ou des mairies. Ce travail de recherche en archives ou d'enquête sur le terrain s'effectue et se restitue avec un vocabulaire précis de mise en forme des études et des bases de données consultables sur Internet, suivant une méthode nationale.

Depuis sa conception par André Malraux en 1964, l'Inventaire semblait être le plus réfractaire à la modernité. Ainsi, dans les années 1970, il ne prenait en compte que le patrimoine antérieur à 1850, qui, avec le patrimoine rural, se limitait pratiquement aux églises et aux châteaux.

Puis le <sup>xix</sup>e siècle a progressivement pris sa place avec un nombre considérable d'édifices émanant des commandes publiques : mairies, écoles, églises, lavoirs, gendarmeries, gares ou hôtels des postes. Pour l'habitat, l'immeuble en pierre ou la villa de villégia-

ture ont été inclus dans l'inventaire du patrimoine.

En 1985, la date butoir des études a été repoussée à 1940, ce qui permettait d'aborder le patrimoine industriel, un certain nombre d'espaces verts et de jardins, les cités-jardins ainsi qu'une certaine architecture domestique, des tissus pavillonnaires, des lotissements, des faubourgs.

Cette année [2000], il est admis que les œuvres contemporaines entrent dans la catégorie « patrimonialisable » avec un seuil de trente ans, qui n'est pas toujours respecté pour des œuvres jugées exceptionnelles.

Quand il a été question, en 1997, de faire une publication sur le patrimoine communal de Clamart<sup>1</sup>, le maire et les services culturels de la commune ont insisté fortement pour que soient prises en compte les œuvres contemporaines de leur territoire, dont ils tiraient à juste titre une légitime fierté. Les élus tenaient en effet à ce que leur ville soit présentée comme une ville vivante qui s'enrichit à chaque époque des œuvres de son temps et qui accueille des artistes et des architectes contemporains. Avec, donc, un peu d'avance sur les consignes officielles, Laurence de Finance a répondu à leur attente. C'était la première fois, en Île-de-France, qu'une publication grand public de l'Inventaire intégrait la deuxième partie du <sup>xx</sup>e siècle et présentait des aspects du patrimoine de l'après-guerre, tels que la bibliothèque La Joie par les livres, l'hôpital Antoine-Béclère, l'hôpital Percy, et bien sûr la cité de La Plaine et le cimetière paysager intercommunal.

#### *Mahaut de Laage*

(Voir illustrations p. 55) Le préinventaire des parcs et jardins remarquables a débuté en 1980 à l'initiative du ministère de l'Équipement, avant de passer

sous la direction du ministère de l'environnement. Après quelques années de pratique, Michel Conan et Sylvie Brossard ont commencé à définir une méthode de repérage et de description transmise aux CAUE et aux paysagistes libéraux chargés de procéder à l'inventaire.

Le repérage des parcs et des jardins se fait à partir de documents – archives, cartes, publications –, d'informateurs privilégiés – associations, DDE, CAUE, mairies –, ou bien directement sur le terrain. Lors de mon travail sur les Hauts-de-Seine, j'ai rédigé un questionnaire que j'ai envoyé aux communes. Les réponses n'ont pas toujours eu la précision à laquelle nous nous attendions, et nous avons été surpris de voir qu'elles se rapportaient plutôt à la notion d'espace vert. À partir de ces repérages, nous établissons des fiches comportant le nom, la localisation, l'identité du propriétaire, la date de la visite, un descriptif sommaire et le motif d'inscription ou de non-inscription au préinventaire.

Lorsque les jardins sont qualifiés de remarquables, nous procédons à une description beaucoup plus approfondie. Celle-ci est complétée par des informations sur la position du lieu, la situation juridique, les protections du

jardin, l'historique, les modes d'entretien, l'état, ainsi que sur les sources documentaires utilisées. Ces études visent à connaître le patrimoine dont dispose la France et à sensibiliser les acteurs publics ou privés susceptibles d'intervenir sur ce type de lieu.

Parallèlement à ces fiches d'analyse, nous nous servons de documents graphiques types, permettant d'élaborer des plans de situation ou d'ensemble, des analyses de composition visuelle, des circulations, des structures végétales, du mobilier, des éléments aquatiques. Cette documentation assez homogène permet d'établir des comparaisons entre les jardins. Enfin, outre ces outils, nous avons également défini un vocabulaire sur l'art et la typologie des jardins.

Il est intéressant de noter que notre typologie s'applique mieux au patrimoine de province qu'à celui d'Île-de-France. Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis sont en effet des départements extrêmement urbanisés, dans lesquels émergent, depuis une époque relativement récente, des formes de jardins et de parcs très différentes du reste de la France. Dans les Hauts-de-Seine j'ai orienté ce travail de préinventaire sur le patrimoine d'après-guerre et sur les relations entre le pay-

sage, l'architecture et les jardins. Nous nous intéressons donc de près aux cités-jardins, aux jardins de proximité ou à ce qu'on appelle les abords d'immeubles. Or ces recherches ont fait apparaître l'absence de termes adéquats pour désigner ces types d'espaces publics ouverts et donnant sur la rue, à l'opposé de l'espace clos du jardin traditionnel.

C'est donc dans ce cadre que j'ai inventorié le cimetière paysager de Clamart, son très intéressant travail de composition et sa liaison avec la cité de La Plaine, elle-même un très bel exemple de composition urbaine. Ce préinventaire insiste donc sur l'importance de la gestion et de la protection de ces lieux, qui constituent une référence et un modèle pour l'art des jardins de cette période. Cet avertissement, à destination des maîtres d'ouvrage et des communes, semble d'autant plus nécessaire que, j'insiste, les services techniques municipaux raisonnent généralement plus en termes d'espaces verts que de jardins.

1 Laurence de Finance, *Une ville à l'orée du bois : Clamart, Hauts-de-Seine*, Paris, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1997.

## Discussion

**Frédéric Bertrand :** J'aimerais apporter une précision sur la question du cimetière, par rapport à la maîtrise d'ouvrage. La conservatrice actuelle, Catherine Pélégat conduit un travail assez exemplaire. Elle a souhaité obtenir des informations sur les archives afin de mieux comprendre la façon dont Auzelle avait composé son paysage. Ceci devrait permettre de « régénérer » la voirie, de résoudre des problèmes de drainage, de s'occuper des plantations qui arrivent à maturité et peut-être de reprendre les caniveaux drainants, aux grands aplats de couleur donnés par des plantes fleuries, qu'Auzelle avait prévus à l'origine.

Néanmoins, ce travail remarquable est confronté à la logique très dure des professionnels, notamment des services généraux des pompes funèbres. Auzelle y avait été confronté aussi de son vivant. Il souhaitait que les voies soient le plus réduites possible afin de préserver le caractère paysager du cimetière. C'est la même attitude qu'il avait eue quand il avait été chargé du grand plan directeur de Moorea à Tahiti, et qui lui avait

aussi valu l'hostilité des services techniques. Très rapidement, les pompes funèbres ont réussi à imposer que leurs véhicules n'opèrent pas de rupture de charge à l'entrée du cimetière. Cela contrecarrait les plans d'Auzelle, qui y avait prévu un lieu de cérémonie, justifié d'après lui par le caractère intercommunal du cimetière réunissant sur le lieu de sépulture des personnes de provenance parfois lointaines. Les professionnels ont finalement réussi à imposer que les fourgons type Fenwick prévus par Auzelle soient abandonnés. Lents, de gabarit réduit et non polluants, ils étaient très différents des fourgons traditionnels, qui escamotent la réalité de la mort dans le paysage urbain, qui est notre paysage quotidien, et nécessitent des voies plus larges, notamment aux carrefours.

Aujourd'hui, Catherine Pélégat continue à se battre contre cette logique avec les moyens dont elle dispose. Elle a été amenée à planter de grosses bornes en bois, dont certaines sont déjà abîmées, mais espérons que les carrosseries le soient aussi. Elle continue son travail avec acharnement.

Par ailleurs, un grand monument, l'ossuaire nécrologe, était prévu dans la partie dite « jardin du souvenir », pour recevoir les restes de tous les défunts du cimetière. Ce devait être le grand lieu de mémoire du cimetière intercommunal. Pour des questions de budget, il n'a jamais été réalisé. Il aurait apporté un aspect monumental, qui nous échappe aujourd'hui.

En revanche Catherine Péligrat a réussi à obtenir un travail de plantation que je trouve assez intéressant. Il se rapproche de modèles de cimetières militaires américains qu'elle a pu trouver dans *Dernières Demeures* de Robert Auzelle. C'est un travail de plantation en pelouses sur les parties les plus déshéritées du cimetière, que sont les carrés en service ordinaire, hors concession, dont la durée de rotation des sépultures est légalement réduite à 5 ans.

**Catherine Blain :** Auzelle était-il conseillé par un expert en botanique pour le choix des essences d'arbres ? Avait-il une réflexion sur le temps long d'un jardin ?

**Frédéric Bertrand :** La partie gauche du cimetière devait être une vaste pépinière. Celle-ci n'a jamais été entretenue et n'a jamais vraiment fonctionné comme telle. Aujourd'hui le conservateur doit gérer des arbres en surnombre.

Mais effectivement, Auzelle avait pensé à un renouvellement polychrome de la végétation. Il avait réfléchi à la maîtrise du paysage au fil des saisons, afin qu'il n'y ait pas de dépeuplement complet ni de dénaturation des relations visuelles, notamment des jeux de profondeur, qu'il avait élaborées. Il y avait dans ce projet une remarquable maîtrise des transformations des différents types d'arbres : à feuilles persistantes ou caduques, fleurissant, comme des essences aux couleurs de feuillage particulières.

J'aimerais demander à Mahaut de Laage quels sont les moyens d'intervention dans un cadre paysager faisant l'objet d'une véritable composition. Comment peut-on intégrer cette composition sans rentrer dans une notion de patrimoine peut-être trop figée ? Comment peut-on envisager le remplacement des essences ?

Dans la cité de La Plaine il y a beaucoup de peupliers qui sont aujourd'hui, je crois, arrivés à maturité et devraient être remplacés. Ces arbres répondent, à la fois, à une logique esthétique et

à une logique de maîtrise climatique. Oublier d'en remplacer certains risquerait de créer à terme de grosses perturbations sur un plateau exposé aux vents et à des écarts de températures importants, qui constituait un peu le territoire de prédestination des grands ensembles. Auzelle, avec la grande entreprise de paysage Villette, avait tenté de maîtriser ces conditions défavorables à l'aide de grands arbres coupe-vent ou de plus petits arbustes créant des micro-climats autour des aires de jeux.

Je suis curieux de savoir comment on peut aujourd'hui intervenir et quels sont les moyens à la disposition du paysagiste, et surtout comment on peut faire fructifier ce grand travail d'inventaire pour qu'il serve véritablement à la protection.

**Mahaut de Laage :** En ce qui concerne la gestion des structures végétales, il existe une technique assez intéressante s'inspirant de techniques forestières, qui se base sur une analyse du patrimoine végétal et sur un plan de gestion. En fonction de l'âge adulte des essences et de leur état phytosanitaire, on adopte un mode de renouvellement des plantations spécifique.

Il me semble qu'en tant que citadins, nous avons perdu de vue qu'il y a un cycle végétal. Qu'il est indispensable d'abattre les arbres et d'accepter d'avoir des arbres plus petits. Dans des endroits comme le cimetière, qui sont en futaies, il existe deux techniques. On peut abattre une parcelle entière et la replanter de manière homogène pour avoir des arbres d'une même classe d'âge et accepter que le problème se repose de la même manière dans trente ans. Ou bien renouveler les arbres au fur et à mesure, en faisant des placeaux de lumière.

Le cimetière pose le problème d'un peuplement monospécifique, qui ne constitue pas la disposition optimale pour garder un volume végétal constant. Il serait plus intéressant de travailler sur la diversité végétale en mêlant des arbres à croissance rapide, comme les bouleaux ou les pins sylvestres, qui sont vraiment des espèces pionnières, à des plantes qui poussent plus lentement et qui durent plus longtemps, comme les hêtres poussant à l'ombre des bouleaux. Le choix des essences fait partie de la composition.

Enfin, je pense que la protection au titre des sites devrait être une conséquence logique du préinventaire ; un travail de sensibilisation et de diffusion de la connaissance de l'art des jardins me paraît prioritaire.

# LA BIBLIOTHÈQUE DE CLAMART

## Gérard Thurnauer

L'atelier de Montrouge connaissait Robert Auzelle par son travail et par son *Encyclopédie*. Comme lui, nous nous intéressions de très près à la convergence des disciplines, dont la connaissance qui en résulte constitue un humus très riche pour la création architecturale et urbaine. Le contact que nous avons eu avec Auzelle, quand s'est posé le problème de l'implantation de la bibliothèque à Clamart, a tout de suite été chaleureux. C'était quelqu'un d'une extrême sensibilité, d'une grande gentillesse et je pense d'une certaine timidité.

La localisation de la bibliothèque a très vite été déterminée. On voit sur certaines esquisses d'Auzelle de petits points ou des annotations signalant que des équipements légers pouvaient être distribués le long de la coulée verte. Nous avons décidé de la construire à l'emplacement d'un espace de jeux dominé par une sculpture de Pierre Székely. Nous considérons à l'époque que l'on remplaçait une sculpture active utile par une architecture dont la richesse formelle était telle qu'elle tenait un peu de la sculpture et qu'elle serait perçue ainsi par les habitants. Nous aimons énormément les artistes. Avec le

recul je regrette ce parti et je vois encore la grue et la pelleteuse emmenant les morceaux du Székely pour que nous puissions réaliser la bibliothèque.

La construction a été assez rapide. Après l'emplacement, Auzelle contrôlait le projet lui-même. Nous lui avons présenté la maquette et il nous a témoigné beaucoup de chaleur et d'optimisme. Nous avons aussi eu une conversation avec lui portant sur « consonance ou dissonance ». Nous cherchions à savoir si construire un bâtiment dont les matériaux ne reprenaient aucunement la brique, qui constitue une des qualités de la cité de La Plaine, représentait une rupture scandaleuse. Je pense que l'homogénéité de la cité en matière de matériaux était telle que cette rupture était possible, surtout s'agissant d'un bâtiment relativement petit. C'était aussi l'avis d'Auzelle.

Cette question de « consonance/dissonance » que nous nous posions me rend d'autant plus furieux quand je pense à la manière dont la cité a été rénovée. L'administration fait des efforts énormes en matière de protection et Clamart donne l'impression d'avoir été classé juste après un crime presque parfait. Alors qu'il semblerait que cela aurait pu être évité à deux ans près.

## GÉRARD THURNAUER

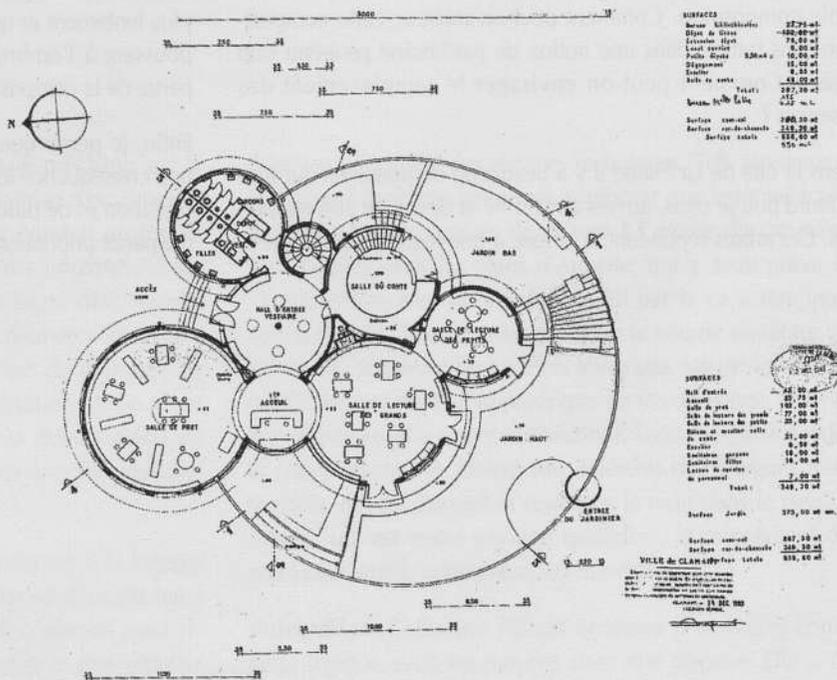
Architecte, membre de l'Atelier de Montrouge de 1958 à 1981

## ALINE ANTOINE

Conservateur en chef de la bibliothèque départementale des Yvelines

## GENEVIÈVE PATTE

Bibliothécaire, première directrice de la bibliothèque de Clamart



Clamart, bibliothèque La Joie par les livres, Atelier de Montrouge architectes (1962-1966). Permis de construire de juillet 1963 : plan du rez-de-chaussée (DAF/IFA, fonds ATM).

Quant à la bibliothèque, elle a été, me semble-t-il, une espèce de chambre de résonance de la vie de la cité à travers ce que racontaient les enfants quand ils y venaient. Elle a constitué à ses débuts un événement social et culturel dans la cité de La Plaine. Puis une routine s'est installée, jusqu'à épuisement. Peut-être faudrait-il créer un choc pour tout d'un coup la redynamiser.

**Aline Antoine**  
**La cité de La Plaine de 1970**  
**à 1978 à travers quelques textes**  
**d'enfants**

Apporter un témoignage de la vie des enfants dans la cité de La Plaine est bien difficile. C'était il y a trente ans, et le temps déforme les souvenirs.

Ces enfants, je les ai connus à travers la bibliothèque La Joie par les livres. Par chance, ils ont laissé des traces écrites à travers un journal qu'ils écrivaient et imprimaient eux-mêmes.

La bibliothèque avait organisé un atelier d'imprimerie, avec des caractères mobiles aux polices variées, des presses et la possibilité de réaliser des illustrations à partir de gravures sur zinc, sur lino, que l'on faisait soi-même. Les enfants créaient leurs textes en écrivant à la main, en les dictant, en les tapant à la machine; ils composaient leurs propres textes et les imprimaient, ou bien c'était un camarade. De la création du texte à l'impression et l'illustration, cela pouvait être le même enfant ou tout un ensemble de camarades.

Ces textes sont des témoignages authentiques, réalisés en toute liberté. La plupart des enfants qui aimaient venir à l'atelier avaient de grosses difficultés de lecture et d'écriture. Tous les âges étaient représentés entre 4 et 14 ans.

L'idée maîtresse qui ressort de ces quelques textes est le plaisir de la vie dehors, faire du vélo dans les allées et la conscience de l'environnement extérieur («Moi Paule j'habite en France» et «Les arbres de la cité»). Aller en ville, c'est quitter la cité, aller à Paris («Je veux un vélo pour plaire aux filles» et «En ville»). La vie dans la maison est peu abordée si ce n'est à travers les fêtes («À Pâques» et «La fête du mouton»). Quelques textes font deviner des vies difficiles et des rêves impossibles («Je vis avec ma grand-mère»). Il y a aussi les bagarreurs, semblables aux enfants de toutes les époques qui s'opposent à l'ordre des adultes («À la cité»).



Sortie d'école à la cité de La Plaine, vers 1960 (DAF/IFA, fonds Auzelle). DR.

**Geneviève Patte**

J'ai commencé à travailler à la cité de La Plaine en tant que responsable de la bibliothèque; notre petite équipe s'y était installée plusieurs mois avant son ouverture en octobre 1965. Plus tard, ayant d'autres responsabilités, j'ai dû m'en éloigner, avant d'y revenir ces dernières années et observer leur évolution.

Un premier projet de bibliothèque de La Joie par les livres, très différent de celui de Clamart, avait été refusé en dernière minute par la municipalité de Viry-Châtillon. Une telle entreprise nécessitait un mécène obstiné: Anne Gruner-Schlumberger, à qui je rends hommage. Elle a soutenu ce projet, qui, en raison de sa forme circulaire, ne correspondait pas aux normes données pour les bibliothèques et ne pouvait bénéficier d'une aide financière du ministère. Mais une fois réalisée, celle-ci a tellement plu à Farah Dibah qu'elle en a fait construire une identique au cœur de Téhéran.

J'ai aussi habité quelque temps un des bâtiments qui venait de se construire en marge de la cité. Mon appartement microscopique avait une vue fort agréable sur le cimetière et j'avais un réel plaisir à emprunter ces allées merveilleusement ombragées pour me rendre tous

les matins au travail. Commencer la journée ainsi était paradisiaque, surtout lorsque les arbres sont en fleurs. Quand il fait beau on peut même déjeuner dans le jardin de la bibliothèque. Lors de son ouverture, je m'étais amusée à reprocher à Thurnauer que l'on s'y sentait tellement bien que l'on avait tendance à travailler plus qu'il ne fallait. Ce sont là des conditions extraordinaires.

La situation de la bibliothèque au centre de la cité de La Plaine et les chemins tracés de façon à ce qu'il n'y ait aucun danger pour les enfants à circuler seuls m'ont tout de suite paru très intéressants. Ils peuvent y venir librement, de leur propre initiative, ce qui correspond tout à fait au principe de la bibliothèque. La petite dimension du bâtiment, de la taille d'une maison, correspond aussi à notre projet. Dans la cité, il n'y a rien de gigantesque, alors qu'au moment où nous avons commencé à y travailler il était question d'avoir un grand centre culturel et administratif construit par l'architecte de la maison de la Radio, Henry Bernard. Heureusement ce projet démesuré pour la cité, n'a pas vu le jour.

Les enfants, quel que soit leur milieu d'origine, s'enthousiasmaient pour la beauté de la bibliothèque et des livres. Je

me souviens de ceux qui y amenaient leurs parents pour leur dire comme ils trouvaient beau cet endroit. De même, le créateur d'ATD-Quart Monde, le père Joseph Wresinski, a toujours dit que sa visite à la bibliothèque avait été l'une des grandes émotions de sa vie parce qu'on avait construit quelque chose de très beau dans un de ces quartiers trop souvent négligés pour des populations oubliées.

Les personnes âgées qui habitent au rez-de-chaussée, dans la partie de la cité ressemblant à un béguinage, donnaient à la cité une atmosphère de village. Il y avait une vieille femme qui se mettait régulièrement à sa fenêtre à l'heure où les enfants sortent de l'école pour parler avec eux, leur donner des bonbons, et avait toutes sortes d'échanges très naturels et très sympathiques tant pour elle que pour les petits. Cette disposition qui favorisait un heureux mélange des générations me paraissait être une vraie richesse pour la cité. Cela a peu à peu disparu. Nous en avons tenu compte dans la vie de la bibliothèque en accueillant des personnes âgées qui y viennent pour parler avec les enfants, les écouter, regarder avec eux des livres.

La cohabitation de groupes sociaux différents était aussi une des qualités de la cité de La Plaine, voulue, me semble-t-il, par Auzelle. Le maire comme le conseiller général habitaient la cité. Il y avait aussi des logements de fonction pour le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Mais cela a désormais disparu, et c'est regrettable, tant l'homogénéité est appauvrissante. Favoriser la diversité, grâce à des enfants d'horizons divers, qui apprennent à se connaître et à vivre ensemble à travers des lectures

aussi variées que les lecteurs, constitue un des soucis de la bibliothèque.

Tout n'est pas parfait à la cité de La Plaine. L'architecture des écoles n'a rien d'extraordinaire. Le centre commercial s'est beaucoup dégradé. La cité du Million, qui est sur le point d'être démolie, tient du ghetto. Depuis 1983, toutes les semaines, très régulièrement, nous y faisons la « bibliothèque dehors ». Quand il fait mauvais, nous pratiquons le porte à porte pour prêter les livres. C'est une manière toute simple pour rencontrer les familles en difficulté et leur faire connaître ce qui les attend à la bibliothèque. Quand nous avons commencé à travailler à la cité, l'administration municipale nous parlait de ce quartier en l'appelant « la cité des cas sociaux ». Hélas, pour beaucoup, y habiter était considéré comme une déchéance. Raison de plus pour proposer un service supplémentaire très apprécié et fort bien accueilli.

Il est aussi regrettable de voir à quel point la cité est méconnue, voire méprisée, par bien des Clamartois du bas de Clamart. Quand nous avons reçu, à sa demande, l'impératrice du Japon à la bibliothèque, si le maire a manifesté son enthousiasme, je me souviens toutefois de certains propos d'un membre de l'administration, se demandant ce qu'elle venait faire dans cette « cité de voyous ». Cela a des incidences sur l'entretien de la cité. Ainsi, il y avait cette année dans Clamart de très jolies décorations de Noël qui s'arrêtaient exactement aux frontières de la cité.

Il ne suffit pas d'avoir une belle cité, bien pensée et bien construite ; sans politique sociale ou culturelle, ce patrimoine n'est pas vivant. La visite de la bibliothèque

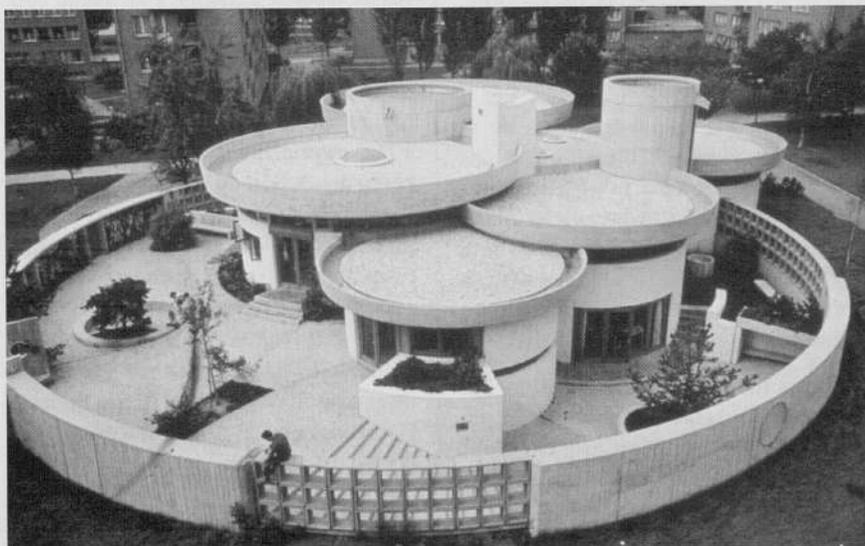
que nous organisons pour les journées du patrimoine est insuffisante. J'ai par bonheur une collaboratrice qui a beaucoup travaillé avec des architectes et qui s'intéresse à toutes ces questions. Elle connaît les archives de la bibliothèque et va travailler à faire rétablir l'architecture et les jardins dans leur état d'origine. Nous avons en effet un très beau jardin créé par un grand paysagiste, Émile Prévoiseau, et nous essayons de faire comprendre aux services d'entretien de la mairie qu'on ne met pas n'importe quelle fleur, que tout cela a été pensé, réfléchi.

Il est souhaitable que l'on fasse visiter aux enfants la cité de La Plaine, pour leur faire comprendre comment elle a été pensée ; de même que d'autres lieux élaborés par Robert Auzelle pour qu'ils comprennent le sens de l'urbanisme.

Il y a quelques années, nous avons invité une grande photographe américaine vivant à Paris, Tana Hoban. Nous avons distribué des polaroids aux enfants et elle leur a fait photographier des lieux qu'ils ne voient plus, parce que trop habitués à y vivre. C'était une manière de les rendre plus conscients d'un aspect important de leur vie.

Récemment, nous avons aussi eu des témoignages d'anciens de la bibliothèque. L'une d'entre elles nous a fait part de son désir d'écrire un livre pour montrer comment la bibliothèque avait transformé la vie de la cité. On en revient toujours au même point : on peut avoir un très bon plan urbanistique, mais s'il n'y a pas les équipements nécessaires, le projet est inachevé.

Pour finir, signalons qu'à l'occasion du changement de siècle, la ville a fait paraître une brochure sur tous les événements importants qui ont marqué Clamart au cours de ce siècle. Il n'y était ni question de la cité de La Plaine, ni de la bibliothèque La Joie par les livres. Ses auteurs m'ont juste dit qu'on ne pouvait pas tout mentionner. Il est vraiment nécessaire d'agir pour que ces efforts d'architecture et d'urbanisme soient compris, appréciés, par les citoyens, et je pense que cela commence avec les enfants et les jeunes.



Clamart, bibliothèque La Joie par les livres, Atelier de Montrouge (DAF/IFA, fonds ATM). DR.

Le séminaire Robert Auzelle

## «CULTIVER LA MÉMOIRE

### POUR TRANSMETTRE LES EXEMPLES»

Lorsque nous avons ressenti le besoin de créer une association pour promouvoir l'art urbain et rapprocher les professionnels de disciplines différentes, Charles Rambert a proposé de la nommer séminaire Robert-Auzelle. Elle s'est installée à l'école d'architecture de Paris-Val-de-Marne, puis au Conseil national de l'Ordre des architectes grâce à Rémi Lopez, après que l'autorisation d'utiliser le nom de Robert Auzelle nous fut accordée par son épouse.

S'appeler ainsi ne peut pas être neutre, dans ce genre d'association chaque année est une remise en cause ; depuis sa création en 1984, les actions pédagogiques engagées cherchent à prolonger la pensée de Robert Auzelle. Quelques années ont été nécessaires pour donner une définition de l'art urbain et pour condenser le sens de nos actions pédagogiques. Cette démarche trouve maintenant sa place dans la formule qui figure dans nos statuts : «L'ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement». Cette définition de l'art urbain est conforme à ce qu'a écrit Robert Auzelle dans son ouvrage *L'Architecte* (1965, p. 79-80) : «J'ai dans un autre ouvrage<sup>1</sup> insisté sur l'importance du «vide» dans l'art urbain [...]. L'espace vide [...] constitue l'essentiel de l'art urbain [...]. Si cette notion était enseignée, peut-être alors pourrions-nous espérer une amélioration du cadre de notre vie urbaine.»

C'est à partir de ces principes que nos actions se développent en écho à celles conduites par Auzelle :

**Le concours d'art urbain** réunit des étudiants et des enseignants de différentes écoles pour former des équipes pluridisciplinaires, afin de répondre à une question d'actualité

sur un thème éthique, se rapportant aux territoires de municipalités qui participent à ces démarches. Le concours 2000-2001 traite ainsi des «jardins potagers des villes du XXI<sup>e</sup> siècle». La méthodologie proposée aux étudiants s'inspire des travaux qui se faisaient à l'atelier Tony-Garnier : une réflexion en équipe comparant la situation existante aux propositions faites par ces mêmes équipes. Conduire un travail pluridisciplinaire avec des étudiants et des enseignants est toujours difficile à réaliser, toutes les écoles restant enfermées dans leur autonomie.

**Le prix de l'action d'art urbain** relève d'une autre démarche : rapprocher les professionnels qui travaillent dans des équipes pluridisciplinaires à partir d'une opération déjà réalisée, dont la présentation met en valeur les acteurs issus de formations universitaires différentes en situant leur rôle dans l'élaboration du projet. Si l'on connaît le plus souvent le nom de l'architecte, celui du maître d'ouvrage se résume généralement à un sigle, donnant l'impression d'avoir affaire à des œuvres anonymes, alors qu'il y a eu de l'intelligence humaine, du savoir-faire, de la connaissance et une équipe pluridisciplinaire. Pour nous, il est important de reconnaître les membres de cette équipe et ensuite de montrer en quoi il y a qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement.

Parler d'une opération déjà réalisée reste pour un professionnel un exercice redoutable. Notre démarche, depuis quelques années, vise à rendre compréhensible les caractéristiques d'une opération par le public, les professionnels ayant en effet beaucoup à apprendre pour que leur langage soit accessible aux citoyens. Cette notion de citoyen, Auzelle l'a bien connue à l'époque de la Reconstruction. La citoyenneté en

#### ROBERT-MAX ANTONI

Président du séminaire Robert-Auzelle,  
enseignant à l'école d'architecture  
Paris-Val-de-Seine

urbanisme a émergé quand les habitants sinistrés se sont rassemblés dans les villes à reconstruire, pour, ensemble, recréer leur cadre de vie. C'est à ce moment-là que la méthode Auzelle a eu le plus de succès, puisqu'il s'agissait de débattre avec des gens qui voulaient reconstruire et y trouver leur compte. Cette manifestation commence à être bien perçue par les professionnels.

**Le vocabulaire illustré de l'art urbain** cherche à vulgariser un ensemble de termes appartenant au langage courant de la pratique de l'urbanisme, pour les mettre à la portée des citoyens, des étudiants et de tous les professionnels. Cette lente besogne, sorte de clin d'œil à *l'Encyclopédie de l'urbanisme*, se développe avec le concours de stagiaires étudiants. La première édition (1992) est donnée à tous les adhérents au Séminaire. Les fiches sont consultables sur le site internet [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr).

**Les rencontres et les conférences** tentent de prolonger cette capacité qu'avait Auzelle de réunir, de créer des dialogues sur les problèmes préoccupant les architectes et tous ceux qui s'intéressent à l'architecture, à l'art urbain, à l'urbanisme. À l'Académie d'architecture, en 1998 et 1999, nous avons relaté les expériences de différents urbanistes des villes nouvelles, considérant qu'elles avaient

fait l'objet d'une réflexion dont il fallait parler et qu'il était important d'évaluer cette politique publique pour en tirer un enseignement hors de tout esprit polémique. Nous éditerons prochainement, avec le concours du ministère de l'Équipement et le soutien de l'Académie d'architecture, le fruit de ces rencontres et la réflexion qu'à ce sujet le séminaire Robert-Auzelle aura apportée sur « l'art urbain pour la ville de demain »<sup>2</sup>.

Outre ces actions, nous avons milité il y a quelques années pour que le cimetière de Clamart puisse bénéficier d'un classement au titre des espaces protégés. Il est maintenant inscrit à l'inventaire des sites, ce qui veut dire qu'il est sous la protection de l'architecte des bâtiments de France, pour éviter que des travaux malencontreux ne viennent dénaturer l'aspect. Toujours à Clamart, nous avons organisé il y a quatre ans une rencontre avec la municipalité, l'office d'HLM, l'architecte chargé de la réhabilitation et Christian Bénilan, membre fondateur du séminaire, aujourd'hui responsable du service départemental de l'architecture et du patrimoine des Hauts-de-Seine. Nous avons à cette époque donné notre avis sur la transformation de la cité de La Plaine.

Je terminerai sur ce qui finalement unit toutes nos actions et nous rat-

tache à Robert Auzelle, qui pourrait se résumer en quatre points que définissent bien des citations de ses textes : « cultiver la mémoire pour transmettre les exemples » ; « développer l'écoute des autres » ; « chercher à s'améliorer » ; « toujours apprendre » ; « apprendre à évaluer nos actions ». La notion d'évaluation fait l'objet de discours fort habiles, qui ne sont généralement pas suivis d'actes. Or l'évaluation est une obligation morale pour des architectes, des ingénieurs, des maîtres d'ouvrages responsables ; paraphrasant Marcel Pagnol, on pourrait ajouter une dernière obligation : « Avoir des convictions réfléchies ».

1 *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace*, Paris, Vincent et Fréal, 1962.

2 Publié en 2002 : séminaire Robert-Auzelle, *Villes nouvelles d'Île-de-France : l'art urbain pour la ville de demain ou la prise en compte de l'éthique professionnelle du cadre de vie*, Lyon, Certu.

## AUZELLE ET LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'association *Architecture et maîtres d'ouvrage* (AMO), créée en 1983 par Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture, a pour origine la prise de conscience du rôle déterminant de la commande pour la bonne marche du travail de l'architecte, et de la difficulté qu'ont les pouvoirs publics à engager un dialogue suivi avec la maîtrise d'ouvrage, notamment privée. L'association regroupe pour moitié des maîtres d'ouvrages publics et privés – tous les grands maîtres d'ouvrages sont présents – et pour moitié des architectes. Elle cherche à établir un dialogue pragmatique pour qu'émerge une culture commune et que s'améliore la qualité architecturale en France, et a suscité six associations régionales, regroupant environ 600 personnes.

### MICHEL MACARY

Architecte et urbaniste,  
président d'Architecture  
et maîtres d'ouvrages

L'association a publié deux livres retraçant l'histoire de notre métier : *Les Bâisseurs, des moines cisterciens aux*

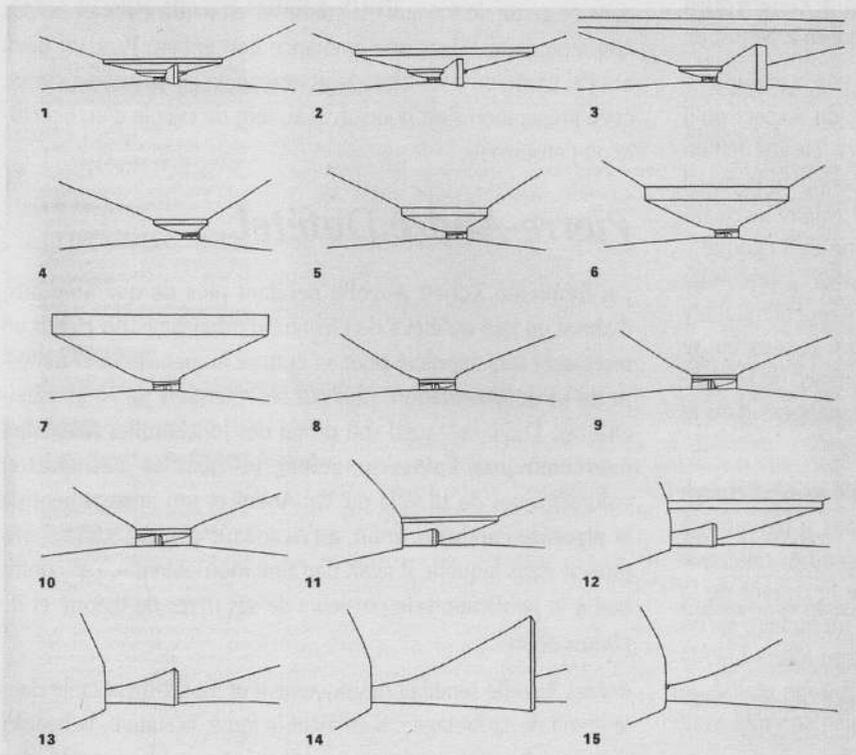
*capitaines d'industrie* (Paris, Le Moniteur, 1997), puis *Les Bâisseurs de la modernité* (Paris, Le Moniteur, 2000), consacré à ce qu'on appelle à tort les « trente glorieuses » et qui devait coïncider davantage avec les objectifs de l'association. Le maître d'œuvre en a été l'historien Bernard Marrey.

Il s'agissait d'analyser les réalisations qui ont apporté quelque chose dans la relation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre. C'est à cette époque en effet que naît la fonction sociale de la maîtrise d'ouvrage. Auparavant, celui-ci construisait pour lui-même ou du fait de fonctions électives, sans qu'il y ait cette fonction professionnelle de la maîtrise d'ouvrage « montant » une opération depuis le début jusqu'à la réalisation, se différenciant de l'investisseur, du financier, du banquier ou de l'homme politique.

La cité de La Plaine à Clamart a justement été un moment de rupture de ce point de vue. Auzelle a su mettre en place les outils qui ont permis aux différents intervenants de communiquer entre eux. Il a notamment ouvert un dialogue local avec les responsables politiques et les habitants. Pour la première fois, il est parvenu à intégrer d'autres disciplines – la sociologie en particulier – qui jusque-là n'étaient pas utilisées par les architectes pour la conception urbaine. De même, il n'y pas eu à Clamart, comme on le faisait parfois dans les agences où on allait gratter, de plan masse de 1500 logements dessiné au fusain sur calque, mais des équipes d'architectes de quartier s'occupant de secteurs spécifiques, coordonnées par Auzelle.

Son mérite est d'autant plus grand lorsqu'on replace cette opération en regard des objectifs quantitatifs, de l'impératif de rapidité, de la logique technocratique alors imposés par le MRL pour la reconstruction et le développement économique du pays.

Enfin, son expérience a été un élément fondamental dans un changement complet d'attitude des architectes par rapport à la création urbaine.



« Suite des perspectives que verra l'automobiliste empruntant la section 1-2 lorsque l'ouvrage sera réalisé », publié dans Robert Auzelle, *Cours d'urbanisme à l'IUUP*, 1967, t. 1, p. 176-177.

À rapprocher de la citation suivante : « C'est que la multiplicité de perspectives exécutées en un temps très bref [...] impose un choix, et donc une réflexion. C'en est fini des belles certitudes, des idées toutes faites. Une nouvelle manière de penser et de sentir se fait jour, rapprochant l'ingénieur de l'architecte ; ou, du moins, les meilleurs d'entre eux. » *Ibid.*, p. 180.

## HOMMAGES À ROBERT AUZELLE

### Bernard Huet

J'appartiens à une génération qui, comme l'a signalé Pierre Pinon, n'a pas été influencée par Auzelle. Il y avait à cette époque une coupure très forte, à l'École des beaux-arts, entre les architectes et les urbanistes : un Pierre Lavedan n'enseignait pratiquement pas l'histoire de la ville et ne parlait que de l'histoire des bâtiments et des grands architectes. En dehors de l'École, il y avait certes l'agence de Le Corbusier et les modernistes, dont on se savait un peu exclu quand on était aux Beaux-Arts, et, au-delà, l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris et Robert Auzelle.

Je l'ai découvert en prenant connaissance de l'*Encyclopédie de l'urbanisme*, dont je m'inspirais pour des projets d'école, puis, au-delà de cette simple utilisation pratique, j'ai commencé à comprendre la signification de son travail. Auzelle était à l'époque le seul Français à avoir fait un travail comparable à ceux des grands Allemands, des Américains ou même des Italiens, qui avaient déjà des encyclopédies d'urbanisme. En m'intéressant à son contenu, j'y ai découvert certaines de ses sources, telles que les pays scandinaves, qui nous étaient complètement inconnus, et une ouverture sur le monde, la ville, le territoire, le logement collectif, que nous n'abordions absolument pas à l'école.

J'ai alors commencé à nourrir une vive admiration pour Auzelle, à tel point qu'en hommage à son travail j'ai choisi, comme sujet de diplôme, la conception d'un cimetière ; ce qui m'a permis de le rencontrer à deux ou trois reprises.

Je me souviens de sa culture, de son intégrité, du respect qu'il inspirait, qui pouvait fasciner ses interlocuteurs. La fascination qu'il exerçait sur Alvaro Siza et ceux qui l'ont connu au Portugal – alors que ses plans pour Porto ou pour Aveiro avaient les qualités mais aussi les défauts des plans d'urbanisme de l'époque – m'a toujours surpris. L'humanisme de son message a profondément marqué les gens de ma génération qui l'ont rencontré. Il n'y avait pour ainsi dire pas d'architectes humanistes, et ceux qui se préoccupaient de la dimension sociale, des habitants, de la réalisation d'une œuvre collective, n'allaient absolument pas dans le sens des années cinquante.

Par la suite, dans les années soixante-dix, ayant pris en charge *L'Architecture d'aujourd'hui*, j'ai cherché, sans y parvenir, à rendre un hommage à des gens tels que Pouillon ou Auzelle, que je considérais beaucoup et qui avaient quitté le devant de la scène. Aussi suis-je allé voir Auzelle au sujet d'un numéro qu'on préparait sur La Défense, pour l'interroger sur son rôle à l'EPAD et sur ses premiers plans si différents de ce qui a été réalisé. Je me suis rendu compte, à cette occasion, combien son rôle avait été mineur et à quel point il avait été marginalisé.

À cette époque, Auzelle était un peu triste, il considérait qu'il avait raté tout ce qu'il avait entrepris. Il en voulait à l'Ordre des architectes d'avoir maintenu l'exercice libéral de la profession, alors que lui-même aurait voulu que l'on développe un corps d'architectes de l'État, parallèle aux urbanistes de l'État. Il consi-

dérait aussi que l'École des beaux-arts était la pire des choses, et nous revendiquions que l'architecture soit directement intégrée parmi les enseignements universitaires. On était en 1970, peu de temps après les événements de 1968, et je pense qu'il se reconnaissait en partie – moi aussi, intuitivement – dans ce combat qui venait d'être perdu. Son *Encyclopédie* était en panne, et, ayant essayé de trouver quelques subventions auprès du ministère afin de publier la soixantaine de planches restantes, je me suis heurté au mur de la direction de l'Architecture, que ça n'intéressait absolument pas.

### Robert-Max Antoni

J'ai connu Robert Auzelle en 1970 lorsque je suis entré au ministère de l'Équipement dans le corps des urbanistes de l'État, dont il était issu en tant qu'inspecteur général de la construction. Alors urbaniste élève, j'ai organisé, avec le soutien de Pierre Randet, une préparation au concours d'accès au grade d'urbaniste de l'État, et un collègue m'a suggéré de proposer à Robert Auzelle de présider le jury de cette préparation. C'est ainsi que je l'ai découvert dans ses œuvres de pédagogue, lors des épreuves graphiques de ce concours, sur des questions portant sur l'urbanisme quotidien. Les erreurs commises habituellement dans ce genre de travaux étaient mises en évidence pour ne pas être reproduites, dans une ambiance bon enfant. Pendant deux ans j'ai participé à ses côtés à cet enseignement et après sa mort, cette préparation s'est poursuivie au sein de l'école d'architecture où j'enseignais.

### Pierre-André Dufétel

J'ai fréquenté Robert Auzelle pendant plus de quarante ans, d'abord en tant qu'élève de l'Institut d'urbanisme, où c'était un professeur très apprécié pour sa culture humaniste et la richesse de sa documentation, puis sur ses chantiers de Neufchâtel-en-Bray. J'admirais aussi son projet des Joncherolles (cimetière intercommunal, Épinay-sur-Seine), les qualités plastiques et volumétriques de sa villa du Val-André et son appartement de la place du Panthéon. Enfin, à l'Académie d'architecture – institution dans laquelle il avait parrainé mon entrée –, j'ai contribué à la publication de plusieurs de ses livres de théorie et de philosophie.

Robert Auzelle semblait physiquement et moralement taillé dans le granit de sa Bretagne. Il en avait la force, la stature, la beauté, c'était un homme extrêmement attachant, aussi bien sur le plan physique que sur le plan moral. Fondamentalement axé sur la pensée rationnelle et sur la théorie, il était avant tout un auteur d'ouvrages écrits dont la plupart resteront des repères. Son œuvre construite – Clamart, Neufchâtel, les cimetières – témoigne d'une démarche constante et d'une grande qualité.

## Pierre Riboulet

Robert Auzelle constitue aujourd'hui une référence incontestable ; ce n'était peut-être pas le cas de son vivant, excepté pour ceux qui ont eu la chance de le côtoyer et de travailler avec lui. L'Atelier de Montrouge connaissait sa démarche et nous avons eu l'occasion de le rencontrer lors de la bibliothèque de La Plaine, mais nous étions souvent, comme c'était le ton à l'époque, sur des positions plus radicales que les siennes. Il avait une quinzaine d'années de plus que nous, ce qui constituait un décalage de génération.

À présent, avec le recul, je mesure mieux ses très grandes qualités, même s'il était tiraillé entre ce « surgissement des temps modernes » et un certain classicisme hérité de sa formation. Si nous aussi avons reçu à l'École des beaux-arts cette formation classique sur laquelle je m'appuie encore aujourd'hui, nous étions cependant très révoltés contre l'académisme. C'était la caractéristique forte du début des années cinquante, au cours desquelles le modèle de Le Corbusier, dont les théories et l'œuvre artistique extraordinaire nous subjuguèrent, était extrêmement prégnant. Dès lors, quelqu'un comme Auzelle, un pen-

seur qui menait un travail très approfondi et très important, restait un peu dans l'ombre malgré sa position officielle.

Auzelle m'apparaît aujourd'hui comme quelqu'un qui rassemble de très grandes qualités françaises – je le dis sans chauvinisme. Il portait très fermement l'honnêteté, la clarté, l'élégance, la mesure, toutes ces qualités qui sont, qu'on le veuille ou non, issues du XVIII<sup>e</sup> siècle français et qu'il appuyait sur un travail théorique et comparatiste tout à fait remarquable.

Jeunes architectes qui allions souvent en Scandinavie, nous apprécions sa lecture des modèles nordiques, très présents dans son œuvre et très importants dans cette recherche d'une ville nouvelle.

Son *Encyclopédie* nous a aussi beaucoup marqués. Je l'ai aujourd'hui encore sur ma table de travail et je la consulte souvent. C'est un ouvrage magnifique et je suis très heureux d'apprendre que de nouvelles planches pourraient être éditées. Ce serait admirable de le faire : il est scandaleux de constater le nombre de balivernes publiées dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, sur papier glacé et avec un luxe invraisemblable, alors que cette encyclopédie est à moitié inédite.

### Annexe

## ORDRE DES INTERVENTIONS LORS DES TABLES RONDES

### TABLE RONDE DU 29 FÉVRIER 2000

#### *Précurseurs et contexte historique*

Jacques Lucan

*L'entourage d'Auzelle*

Steven Melemis

*La notion d'organisme urbain chez Marcel Poëte*

Pierre Pinon

*L'îlot et la composition urbaine*

Yankel Fijalkow

*L'apport de la sociologie urbaine*

Robert Joly

*Aux sources de Robert Auzelle*

Bernard Huet

*Synthèse des débats*

### TABLE RONDE DU 21 MARS 2000

#### *L'actualité de la pensée de Robert Auzelle*

Robert Joly

*De quelques réalisations exemplaires*

Claude-Henri Rocquet

*L'humanisme d'Auzelle*

Robert Cresswell, Pierre Clément

*L'actualité de la recherche comparée  
(l'Encyclopédie de l'urbanisme)*

Pierre-André Dufétel, Michel Macary, Robert-Max Antoni

*La stature institutionnelle de Robert Auzelle,  
l'actualité d'une pensée et d'une œuvre*

#### *La cité de La Plaine : le long terme et le patrimoine*

Jöran Lindvall

*Les modèles nordiques de Robert Auzelle*

Catherine Boulmer, Mahaut de Laage

*Repérages patrimoniaux à Clamart, la patrimonialisation  
de l'architecture et du paysage de l'après-guerre*

Aline Antoine, Geneviève Patte, Gérard Thurnauer

*Vivre à Clamart : la bibliothèque et la cité*

Pierre Riboulet

*Le rôle de l'architecte dans la composition urbaine*

# ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Les deux fascicules consacrés à Robert Auzelle par le conseil régional de l'Ordre des architectes de Paris/Île-de-France et par l'Ifa – qui constituent toute la littérature récente sur Auzelle – contiennent des informations bibliographiques plus détaillées :

Claudine de Vaultier, *Robert Auzelle*, conseil régional de l'Ordre des architectes de Paris/Île-de-France, *L'Homme et l'architecture*, numéro hors série, janvier 1994, p. 25.

Frédéric Bertrand, *Robert Auzelle, l'urbanisme et la dimension humaine*, Paris, Ifa, 2000 (contient également une chronologie de la vie et des publications d'Auzelle).

## Principaux ouvrages de Robert Auzelle

*Encyclopédie de l'urbanisme* (en collaboration avec Ivan Jankovic), Paris, Vincent et Fréal, 1947-1968 (31 fascicules parus; les matériaux de nombreux fascicules non publiés sont conservés dans le fonds Robert Auzelle déposé au centre d'archives de l'Ifa).

*Techniques de l'urbanisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1<sup>re</sup> éd. 1953, 4<sup>e</sup> éd. 1961.

*Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace*, Paris, Vincent et Fréal, 1962.

*323 Citations sur l'urbanisme* (en collaboration avec Jean Gohier et P. Vetter), Paris, Vincent et Fréal, 1964.

*L'Architecte*, Paris, Vincent et Fréal, 1965.

*Dernières demeures*, Paris, à compte d'auteur, 1965.

*Cours d'urbanisme à l'IUUP*, Paris, Vincent et Fréal, 1967.

*Clés pour l'urbanisme*, Paris, Seghers, coll. « Clés pour », 1971.

*À la mesure des hommes*, suivi de *Architecture évoquée*, par Claude-Henri Rocquet, Paris, Charles Massin, 1980.

## Articles de Robert Auzelle cités lors des tables rondes

« La Rénovation des quartiers insalubres », *Destinée de Paris*, Paris, éd. du Chêne, 1943.

« Recherche d'une méthode d'enquête sur l'habitat défectueux », Centre d'études du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme, Paris, 1949.

« Implantation des bâtiments à usage d'habitation », *La Vie urbaine*, n° 57, juil.-sept. 1950.

« Una concezione sistematica del quartiere », *Inchieste di urbanistica e architettura*, n° 3-4, avril-mai 1957.

« Hommage à l'architecte Dudok à l'occasion de la remise de la grande médaille d'or de l'Académie d'architecture », avril 1967 (texte dactylographié).

Conférence à l'Institut du temps présent/CNRS, groupe de travail « Indicateurs historiques du changement urbain », le 17 déc. 1982 (texte dactylographié).

« Architecture et idéologie », *Architectes*, n° 134, janv.-fév. 1983.

« Quartiers anciens », *La Défense des monuments et des sites*, Paris, Ligue urbaine et rurale, s.d.

## La cité de La Plaine : une dégradation irréversible ?

La cité de La Plaine décline une grande variété de logements construits suivant neuf tranches, entre 1947 et 1967, dont l'unité constructive et l'intégration dans la structure végétale d'ensemble forment un paysage « ordinaire » sur lequel se détache la « singularité » des équipements collectifs. Cette cohérence urbaine, faite « de consonance et de dissonance », est restée incomprise tant par la maîtrise d'ouvrage que par les différents spécialistes de l'espace chargés de gérer dans le temps cette composition. La qualité de la cité en est aujourd'hui grandement altérée. Le traitement de l'isolation extérieure ajoutée vers 1995 introduit une polychromie et une modénature tapageuses qui perturbent la lecture des « échelons ». L'évolution du centre commercial a bouleversé les rapports symboliques et fonctionnels initiaux. La « coulée de verdure » est interrompue par l'adjonction d'un supermarché. Les boutiques en patio ont disparu, et le nouvel achalandage interfère avec la séparation initiale des flux. La pauvreté du traitement architectural accélère la dégradation induite par les espaces de rejet localisés dans l'une des parties les plus « nobles » de la cité.



Le centre commercial vers 1960. DR.



La bibliothèque et des immeubles de logements vers 1975. DR.



État actuel (cl. Frédéric Bertrand).

## Le cimetière intercommunal de Clamart : une évolution maîtrisée ?

Les illustrations renvoient à l'intervention de Mahaut de Laage, p. 43.



Parcelles en clairière-étoile, première phase de la réalisation du cimetière (cl. Mahaut de Laage).



Parcelles rectangulaires, deuxième phase de la réalisation du cimetière (cl. Mahaut de Laage).



Replantation de pins sylvestres après la tempête de 1999 (cl. Mahaut de Laage).

### Colonne

Bulletin de liaison du réseau  
des archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle

Directeur de publication : Florence Contenay

Rédacteur en chef : David Peyceré

En collaboration avec la direction  
des Archives de France  
et la direction de l'Architecture et du patrimoine  
(bureau de la recherche architecturale et urbaine)

#### Institut français d'architecture

Présidente : Florence Contenay

Directeur : Jean-Louis Cohen

6, rue de Tournon, 75006 Paris

Tél. : 01 46 33 90 36

Fax : 01 46 33 02 11

#### Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle

127, rue de Tolbiac, 75013 Paris

Tél. : 01 45 85 12 00

Fax : 01 45 70 79 38

e-mail : david.peycere@ifa-chailot.asso.fr

Organisation des tables rondes,

légendes, suivi de l'édition :

Frédéric Bertrand

Édition des textes, iconographie : Éric Furlan

Transcription : Émilie Guillier

Direction de l'édition : David Peyceré

Maquette : Joël Maffre

Impression : IMC

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2002

ISSN 1151-1621

